ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-1
ISBN 0-660-62481-8

Agriculture and Agri-Food Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada

105-00996/

Report on Plans and Priorities

Canada

Table of Contents

PART I 1

Message from the Minister 1

Management Representation 3

PART II 4

Planning Overview 4

Introduction 4

Operating Environment 5

Our Strategic Response 7

Our Management Framework 13

PART III 16

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans 16

Security of the Food System 16

Health of the Environment 23

Innovation for Growth 27

Horizontal Initiatives and Key Government Themes 33

Rural Development 33

Co-operatives Secretariat 35

Sustainable Development Strategy 37

Service Improvement Initiative 38

Supplementary Information 39

Canadian Pari-Mutuel Agency 39

National Farm Products Council 40

Financial Information 42

Departmental Planned Spending 42

Financial Tables 44

Annex I 56

Further Information 56

Agriculture and Agri-Food Portfolio 56

How to Reach Us 57

Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food 59

Message from the Minister

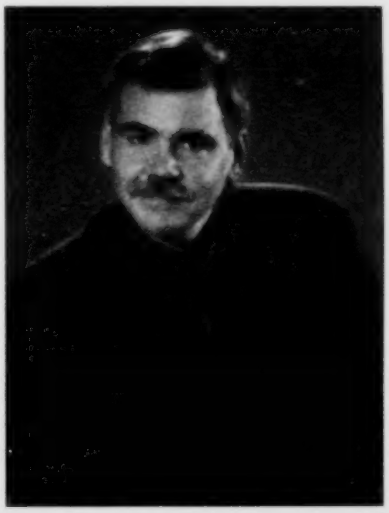

As Canada's new Minister of Agriculture and Agri-Food, I am pleased to present to Parliament and to Canadians my department's *Report on Plans and Priorities (2004-2005)*. This report charts the fiscal and strategic roadmap that Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) will pursue over the next three years.

Agriculture and the rural communities across Canada are powerful components of our country's economic engine. Composed of agri-production, processing, distribution and retail, Canada's agriculture sector represents $81 billion of the total Canadian economy. It generates eight percent of Canada's gross domestic product; it provides one in eight jobs for Canadians across the country; it remains an important economic generator from coast to coast; and it contributes to the health and well-being of consumers by providing safe, high-quality food produced in an environmentally sustainable way.

Agriculture's contribution to Canada's economy is driven by strong sales at home and beyond our borders. Between 1995 and 2002, agri-food and seafood exports increased by nearly $10 billion, reaching a record total of more than $30 billion.

Nevertheless, there are challenges. Every day the sector faces a range of risks that are unique to the business of agriculture. In the past year, we have seen severe pressures that have brought hardships for Canada's farm families, in particular to the beef and poultry industries following the discovery of BSE in May 2003 and avian influenza in February 2004 respectively. Adding to these risks are new demands and expectations from consumers, increasing globalization and rapid technological change, all of which are contributing to the challenges facing the agri-food sector today.

To help deal with these pressing issues, the Government of Canada, the provinces, the territories and the industry have implemented the Agricultural Policy Framework (APF), Canada's first *national* agricultural policy. The APF aims to position Canada as a global leader in safe, high-quality and innovative food products produced in an environmentally responsible way.

In June 2002, the federal government announced a historic five-year investment of $5.2 billion in Canadian agriculture. All provinces and two territories have signed the APF implementation agreements and are now moving forward on program delivery. This report outlines how, over the next three years, AAFC investments will contribute to the achievement of three strategic outcomes:

1. Security of the Food System
2. Health of the Environment
3. Innovation for Growth

Areas of particular focus will include:

- continuing to implement the Agricultural Policy Framework;
- responding to consumer demands for food safety and quality by developing a national food safety and animal health strategy;
- assisting the sector to deal with increasing competition in international markets by resolving disputes through the World Trade Organization, eliminating trade distorting subsidies, securing market access, and safeguarding our domestic supply management regimes as well as our system of single-desk selling of wheat and barley; and
- enhancing consideration of rural issues and priorities in developing programs and options.

In addition, AAFC will continue to help the sector meet the challenges of sustainable development through national land and water services. My department will also help the sector manage technological change through research and development, and implementation of a broad strategy on regulatory and marketplace issues.

As AAFC moves forward on this ambitious agenda, we must continue to listen to the concerns of all Canadians. Accordingly, there will be an annual review of APF programming to ensure we remain on the established course.

An integral part of our vision will be securing a strong future for rural Canada, a commitment I bring to the portfolio from my time as Secretary of State for Rural Development. Canada's foundation in the past, as in the future, can be traced to the strength and vitality of its rural communities. The ongoing sustainability of rural Canada is in the best interest of all Canadians.

With this roadmap in hand, I look forward to working with Canadians as we put our country first in food safety, food quality, innovation and environmental stewardship.

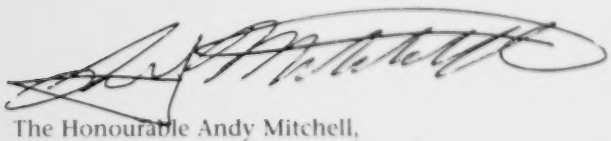

The Honourable Andy Mitchell,
Minister of Agriculture and Agri-Food
and Minister Co-ordinating Rural Affairs

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the *Report on Plans and Priorities (2004-2005)* for Agriculture and Agri-Food Canada. This document has been prepared according to the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2004-2005 Report on Plans and Priorities*.

This report accurately portrays the department's plans and priorities. Planned spending information in this document is consistent with directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat. Information in the report is comprehensive and accurate, and is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Leonard J. Edwards
Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Date: August 25, 2004

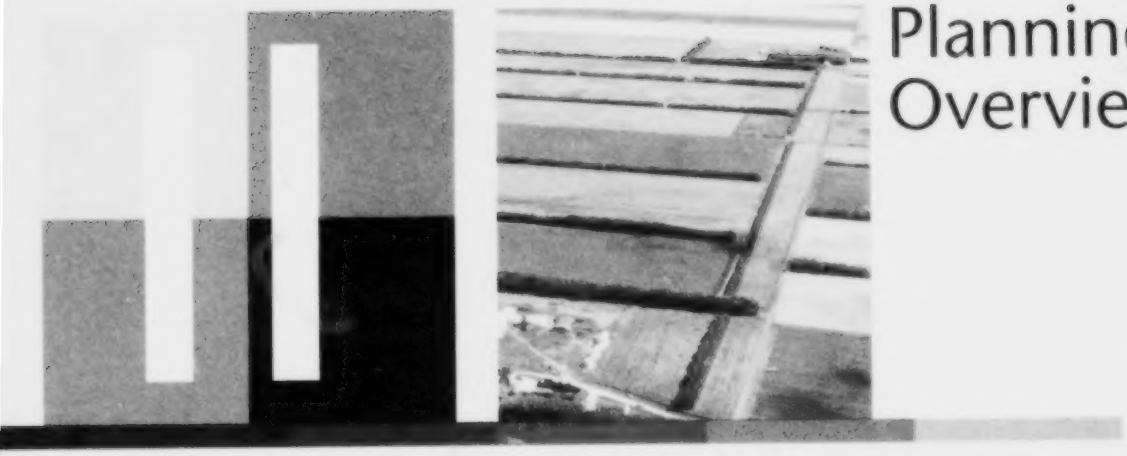

Planning Overview

INTRODUCTION

All provinces and two territories have now signed the Agricultural Policy Framework (APF) and finalized their respective implementation agreements. This significant milestone contributes to the Government of Canada's commitment to move agriculture beyond crisis management to a stable future. With this comprehensive framework in place, Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is now in a stronger position to help the agriculture industry grow and prosper. Equally important, the APF provides a built-in capacity to update departmental policies as the agriculture and agri-food industry evolves in the face of new challenges and an ever-shifting business climate.

The pressures experienced by the industry in 2003, ranging from Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) to weather, grasshoppers and low prices, reinforced the soundness of the APF. The framework is a single, integrated platform that brings together five key agricultural elements:

1. Business risk management
2. Food safety and quality
3. Environment
4. Sectoral renewal
5. Science and innovation

The APF is designed to help Canadian agriculture maximize new opportunities internationally by promoting safeguards of, and enhancements to, food safety and quality systems in Canada. This worthy goal will be accomplished through science and by expanding the use of environmentally sound agricultural practices. Given the changing global context, the international component of the APF is intended to assist the industry to translate opportunities arising from domestic progress into success in global markets.

The coming fiscal year will see the work of the department shift from finalizing implementation agreements and program design to delivery and continuous improvement of new programs. Making use of the open and transparent review and reporting requirements included in the implementation agreements will help measure program performance and identify areas for improvement. This shift will be achieved through an annual review of all elements of the APF by a panel of eminent industry stakeholders and experts. In delivering on departmental priorities, which are based on APF elements, AAFC will make a substantial contribution to ensure that the agriculture and agri-food industry, as well as rural communities and cooperatives, remain sustainable and the sector profitable. Moreover, the department's efforts will help

ensure the industry constitutes a key building block of Canada's economy and brings competitive advantage to Canadian agricultural exports on the global stage.

Report Structure

The balance of this part outlines key issues in agriculture and agri-food, presents general policy directions, and highlights AAFC's key approaches to policies and programs for 2004-2005. Detailed descriptions of departmental plans to generate economic strength for the industry and improve the quality of life of all Canadians, as well as links to further information, can be found in *Part III: Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans*, which is organized according to strategic outcomes. Logic models have also been provided. These models provide detail regarding departmental priorities that contribute to each strategic outcome, commitments by departmental priority, and benefits to Canadians of each departmental priority.

Horizontal Initiatives and Key Government Themes focuses on AAFC's role in multi-departmental coordination and co-operation. Specific initiatives and themes covered in this section are the Rural Secretariat, Co-operatives Secretariat sustainable development and service improvement. Plans and priorities of two agencies within AAFC (Canadian Pari-Mutuel Agency and National Farm Products Council) are included in the next segment: Supplementary Information. Finally, detailed financial tables are provided along with an annex on further information.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and key outcomes and highlights. These links are indicated by ❑

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and agri-food industry plays an important role in the Canadian and provincial economies, providing one in eight jobs and accounting for 8.2 percent of this country's total gross domestic product (GDP). Canada is the world's fourth largest agri-food exporter behind the United States, the European Union and Brazil. The industry contributes some $3.72 billion to Canada's annual trade balance, which represents about 20.4 percent of the total Canadian trade surplus.

While primary agriculture is at the heart of the agriculture and agri-food system, the system is much more than just agricultural production. The system encompasses processing and distribution activities as well. Food processing, which includes beverage and tobacco processing, is the second largest contributor to the manufacturing GDP in Canada. Food expenditures is the second largest consumer goods expenditures category; food service is the third largest service expenditure item.

Despite its importance, agriculture and agri-food remains an inherently risky business. The sector is vulnerable to a host of natural risks, such as drought, hail, floods, frost, insects, and animal and plant diseases. Some of these risks are likely to be exacerbated by climate change. At the same time, Canadian farmers must contend with a number of other risks, not the least of which are market conditions.

Rising consumer demands

One such risk is rising consumer expectations. Consumers demand high value processed food products, and assurances that the food they eat is being produced according to the highest safety and quality standards. This demand presents an opportunity for producers who can act first to meet market expectations. Furthermore, with some 90 percent of Canadians living in areas that contribute to the country's agricultural production, it is not surprising to find high levels of public awareness regarding the need to manage and protect environmental resources involved in agriculture. As part of a renewable resource industry, producers must continue to take public concerns seriously by using environmentally responsible production practices.

Fierce global competition

Clearly, consumers are setting the agriculture agenda—domestically and internationally. The industry is driven by their needs and concerns. As a trading nation, with almost half of its agriculture production being exported, Canadian agriculture is influenced heavily by this consumer-driven agenda. While Canada has been a strong player in world commodity markets, where competition has largely been price-based, a number of low-cost suppliers have emerged as major competitors. Not only is the number of suppliers on world markets increasing, but the number of potential customers has also risen. These buyers demand more specific quality attributes and greater variety.

Furthermore, the international agricultural trading system remains distorted by large subsidies and market access barriers. Canada, therefore, continues to press for a more level playing field, where the country's producers and processors can trade on the basis of their competitive advantage.

This competitive global environment is also a catalyst and opportunity for growth. Canada can thrive in this new environment by:

- developing food and other related agricultural products and services that capture opportunities in intertwined, diversified domestic and global markets;
- translating improvements to domestic production into increased exports;
- building the Canadian brand through a sustained campaign that strengthens Canada's reputation for high quality and safe agriculture and agri-food products;
- engaging in advocacy to advance Canada's views in development of international technical standards and policies; and
- launching major branding initiatives in collaboration with industry;

Rapid technological change
Scientific and technological advances hold the key to meet many consumer demands and take advantage of new opportunities—even though these advances create added pressure on producers to learn and develop new skills. Increasingly, distinct scientific disciplines are merging, providing fresh insights into the composition, production and use of plants and animals. Creating a whole new range of food and non-food products gives Canadian producers an edge in emerging markets at home and abroad. New knowledge and technology must be developed and utilized by the Canadian industry at a rapid rate. At the same time, work that increases values of traditional commodities must continue.

The BSE challenge
New issues continue to emerge in this already complex operating environment. For example, the closing of export markets for Canadian beef and cattle following the discovery of a BSE-infected cow in Alberta in May 2003, resulted in considerable economic hardship for the beef industry. The poultry industry faced pressures and hardship following an outbreak of avian influenza in British Columbia in February 2004. To their great credit, the business community and individual Canadians proudly stood by the respective industry. For example, domestic beef consumption actually increased during the summer of 2003 as Canadians organized barbeques and launched special promotions to demonstrate confidence and support in Canada's beef industy. This confidence and domestic pride in the safety of Canada's food system could well be Canada's strongest competitive advantage.

Domestic beef consumption actually increased during the summer of 2003 as Canadians organized barbeques, and restaurants launched special promotions to demonstrate their confidence in the safety of Canada's beef.

Technical trade issues
Canada's BSE challenge, and its trade repercussions, highlighted the need for a science-based trade-response system for future disease incidents. Such a system will reduce unnecessary economic damage and ensure fair treatment to a reporting country. Looking at the issue more broadly, while international customers seek greater assurances of food safety and environmental responsibility, governments are often more strict regarding human, animal and plant health protection standards. As tariffs decline, these new requirements can sometimes lead to technical trade barriers because they do not follow the spirit of international protocol.

OUR STRATEGIC RESPONSE

Recent pressures support the need for a comprehensive strategy to tackle the critical issues facing the industry. In fact, the key challenges confronting the industry—consumer demands related to food safety and quality, environmental practices, globalization of markets, and rapid technological change—were well known four years ago, as the department's response was being developed.

The APF—the department's response—is articulated in a framework accord signed by federal, provincial and territorial governments, and implemented through bilateral agreements. All provinces and two territories have now signed the APF and finalized their respective implementation agreements. Indeed, as Canada's first national agricultural policy, the APF marks a new era in partnership among governments, the sector and other stakeholders.

As a result of the APF, many new programs for the agriculture and agri-food industry are being introduced. Together, these initiatives form an integrated, sustainable and effective suite of programs to help the industry grow and prosper.

Major aspects of the APF are incorporated in AAFC's three strategic outcomes:

1. Security of the Food System
2. Health of the Environment
3. Innovation for Growth

To achieve these Strategic Outcomes, all AAFC activities are aligned to five Departmental priorities:

- Business Risk Management
- Food Safety and Quality
- Environment
- Innovation and Renewal
- International Issues

Security of the Food System

A secure food system provides reliability to consumers and profitability to business. To achieve a secure system, the department must ensure that consumers are confident in the safety and quality of products, farmers have the tools needed to manage inherent risks, and Canadian products have unfettered access to international markets.

Food safety and quality—the key to economic security
Canada's agriculture and agri-food industry is regarded internationally as a source of safe, high quality food. Producers' commitment to safe production practices has played a major part in achieving this favourable reputation. But now, as consumers desire more information and greater assurances about the safety and quality of the food they eat, governments and the industry are collaborating to address these needs, and augment the industry's capacity to meet or exceed market requirements.

NET PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Security of the Food System

Forecast Spending 2003-2004*		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
4,171.0	**1,482**	**1,433.0**	**1,751**	**1,336.0**	**1,782**	**1,323.2**	**1,782**

* Reflects the best forecast of total planned spending authorities to the end of the fiscal year including adjustments totaling **$3,383.5** million in Supplementary Estimates and other adjustments.

2003-2004's Forecast Spending is higher than future Planned Spending for several reasons: special transition funding, special funding to address the impact of BSE, and increased statutory payments due to increased need in 2003-2004. Similarly, future Planned Spending will vary based on need.

Over the next three years, a key goal for AAFC is to achieve an enhanced, nationally integrated agri-food safety and quality system. With this in mind, measures will be put in place to encourage the use of Hazard Analysis of Critical Control Points (HACCP)❑ based food safety systems for food production—from farms through to consumers. In addition, tracking and tracing tools to ensure standards are maintained throughout the system will be developed. The department is also assisting industry to adopt innovative technologies and processes that contribute to safer and higher quality products by ensuring the timely transfer of new tools to industry. In turn, these tools will contribute to enhanced growth and competitiveness of the industry, as well as generate information to brand Canada at home and abroad.

Part and parcel of maintaining and enhancing confidence is encouraging common understanding of current measures in the agri-food safety and quality system and encouraging refinements from stakeholders. To this end, a communications strategy will be developed to enhance the department's understanding of consumer concerns regarding food safety and quality.

Business risk management—more options for producers

To produce food that satisfies the evolving preferences of consumers and changing market conditions, producers must manage risks and make business decisions in a pro-active manner, and improve the viability of their farms through change and innovation. Today's complex business environment requires producers to think of risk management more comprehensively—beyond participating in income-stabilization programs. An integrated approach that involves swift adoption of improved food safety and environmental practices; expansion and diversification to capitalize on value-added opportunities and burgeoning markets for new products; and development of stronger farm management and planning skills is vital to ensure the future prosperity of farming operations.

For farmers, long-term risk management programming is fundamental to realizing a more stable and predictable business-planning environment. To address issues such as gaps in coverage and the equity and fairness of established programs in different parts of the country, new business risk management programs are being put in place to provide equitable treatment for producers of all commodities. In the new system, funds are directed to clear needs. In addition, funding is guided by five-year targets, so that levels can fluctuate from year to year in response to changing circumstances.

The new Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program, a key initiative to help farmers protect their operations, was officially launched in December 2003. CAIS replaces the existing Net Income Stabilization Account (NISA) and the Canadian Farm Income Program (CFIP). Among its advantages, CAIS provides both income stabilization and disaster assistance. CAIS is built on the premise that the deeper a producer's loss, the greater the government share of the cost to cover those losses. Negotiations to develop additional features of CAIS are ongoing.

Over the next three years, a key goal for AAFC is to achieve an enhanced, nationally integrated agri-food safety and quality system.

To address issues, such as gaps in coverage and the equity and fairness of established programs in different parts of the country, new business risk management programs are being put in place to provide equitable treatment for producers of all commodities.❑

Furthermore, crop insurance, which is the main programming vehicle to help offset the impact of crop losses caused by natural hazards, is being expanded to a new production insurance program that covers more commodities and provides a broader range of program choices for producers. Development of the new production insurance program is ongoing. Some of the new production insurance tools are expected to be ready before the start of the 2005 production year, while others might be launched in 2006.

AAFC will: continue to promote Canadian positions and approaches in trade negotiations; focus on establishing key strategic alliances; use advocacy strategies and, when necessary, trade dispute mechanisms to promote and defend Canadian interests.

Environmental programming under the APF, which will be further developed over the next three years, will contribute to improved environmental performance through the adoption of beneficial practices on farms across Canada, leading to enhanced environmental benefits in air, water, land and biodiversity.

International issues—capitalizing on a coordinated domestic strategy
A more coordinated domestic strategy to improve food safety and quality, encourage environmentally responsible production, and bring new, desirable products to market will lay the groundwork for Canada's success internationally. Given the intensity of global competition, Canada must leverage its competitive advantage to solidify long-term growth and industry profitability. This leveraging process will include a commercialization strategy whereby scientific research is captured as intellectual capital and transferred to Canadian companies to assist them in capturing global opportunities.

To publicize Canada's status as the world leader in food production and the quality of Canadian products, the department's efforts will include:

- devising a strategic approach to market research based on an in-depth understanding of market opportunities and challenges;
- launching major branding initiatives in collaboration with industry;
- providing enhanced and expanded technical marketing assistance to raise awareness among foreign buyers of Canada's high standards and ability to meet demands;
- developing strategies geared to priority and important emerging markets; and
- strengthening support to Canadian exporters abroad by placing specialists in key foreign markets.

Equally important is ensuring that the Canadian agriculture industry is on a more level playing field in export markets by establishing clear international trade rules and gaining maximum access to foreign markets.

To this end, AAFC will:

- promote Canadian positions and approaches in trade negotiations;
- focus on establishing key strategic alliances;
- utilize advocacy strategies and, when necessary, trade dispute mechanisms to promote and defend Canadian interests; and
- expand the depth and scope of consultations on agricultural trade policy issues to reflect the increasingly diverse concerns of Canadian stakeholders.

Health of the Environment

A commitment to environmental stewardship
Farmers are renowned for their commitment to environmental stewardship. By managing the effects of agriculture on the environment, producers know they can enhance the sustainability of their operations over the long term and improve their bottom lines.

Through the environment element of the APF, AAFC is building on a strong tradition of environmentally sound production practices. Environmental programming under the APF, which will be developed over the next three years, will contribute to improved air, water and soil quality, biodiversity, and the government's efforts to meet its Kyoto Protocol commitment. This work will help to position Canada as the world leader in producing food and non-food products in an environmentally responsible manner, creating new markets for Canadian goods and services around the world. The result of these efforts will be a cleaner environment, healthier living conditions for all Canadians, and growth and increased prosperity for the industry.

NET PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Health of the Environment

Forecast Spending 2003-2004*		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
274.8	1,780	302.2	1,691	285.1	1,665	259.4	1,665

* Reflects the best forecast of total planned spending authorities to the end of the fiscal year including adjustments totaling **$111.6** million in Supplementary Estimates and other adjustments.

Net Planned Spending in 2004-2005 is shown as increasing mainly due to an increase in Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Environment.

Managing environmental risk
The department's efforts to reduce agricultural risks to the environment emphasize on-farm action, enhanced knowledge and information about environmental impacts, and improved performance measurement methods. Using environmental scans, governments are working together to identify areas of higher, agriculture-related environmental risk. Through environmental farm plans (EFPs), producers are identifying environmental risks posed by agricultural activities and developing action plans to mitigate these risks. To help offset the costs of taking action to reduce the risks identified in EFPs, an incentive program will make funds available to producers on a shared cost basis.

Our changing climate must be considered as part of these risk management activities. AAFC's National Agro-climate Information Service (NAIS) will provide knowledge and information to support decision making on farms, including decisions related to EFPs.

Innovation for Growth

Equipping the sector with new products, knowledge and strategies
Through the years, scientific breakthroughs have contributed greatly to the many successes of Canadian agriculture. Today, as the frontiers of traditional research are being pushed further and further, the future growth, success and prosperity of the industry will hinge on producers and processors working closely with researchers in laboratories and test plots across the country.

As part of its commitment to ensure clear accountability for results, AAFC has defined clear roles and responsibilities for managing science and research activities nationally and horizontally across the priorities of the department.

NET PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Innovation for Growth

Forecast Spending 2003-2004*		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
431.6	2,908	422.9	2,728	408.8	2,653	375.6	2,653

* Reflects the best forecast of total planned spending authorities to the end of the fiscal year including adjustments totaling **$73.6** million in Supplementary Estimates and other adjustments.

Net Planned Spending is shown as decreasing over the next three years mainly as a result of the sunsetting of the Prairie Grain Roads Program in 2005-2006.

By collaborating with scientists, producers could grow commodities with special characteristics that meet producers' specifications to generate innovative products for new markets. Such items might include not only new foods, but also a wider range of new non-food products. In fact, agriculture can serve as a source of products in fields such as medicine, health and nutrition, energy, and building materials. Farming products could become the base of whole new industries in Canada and help brighten the sector's profit picture considerably. Indeed, science and innovation will spark new investments and added income throughout the value chain, benefiting all stakeholders involved in bringing agri-food products to market. These initiatives and possibilities are in addition to the considerable amount of ongoing work that increases the value of traditional commodities.

With new bio-products and more advanced production systems, the industry will be better equipped to seize opportunities and manage change. These enhancements will ultimately help AAFC achieve its objective of making Canada the world leader in the development of food and agricultural products and services that capture value-added opportunities. The use of science to support the APF elements of food safety and quality, and environmental sustainability will further enhance the branding of Canadian products internationally.

As part of its commitment to ensure clear accountability for results, AAFC has defined clear roles and responsibilities for managing science and research activities nationally and horizontally across the priorities of the department.

AAFC has established four National Science Programs:

1. Food Safety and Food Quality
2. Environmental Health
3. Sustainable Production Systems
4. Bio-Products and Bio-Processes

These programs provide:

- food safety and quality research;
- environment research;
- sustainable production systems research; and
- bio-products and bio-processes research.

Each National Science Program team supports departmental priorities through the horizontal team and Board of Directors structure, ensuring strategic alignment of science and research activities.

With the national programs in place, the department is revising its research themes. To simplify moving science and technology from the lab bench to the farmer's field, an Intellectual Property Office has been launched.

Although agricultural research is the cornerstone of industry success, research remains a costly undertaking. Attracting public and private sector investors outside of agriculture—both in Canada and elsewhere—is vital to ensure science has sufficient resources to tackle new challenges. To this end, over the next three years, AAFC will continue to realign and increase investments to support science and innovation in the research provided by the national programs.

An action plan to realign public-sector investment will be in place by December 2004. By 2005, a strategy will be developed to enhance investment in Canada's agricultural bio-based economy.

Renewal—managing change and seizing opportunities

Advances in science and technology provide opportunities to address environmental, food safety and food quality issues, and to create new products that satisfy consumer demands. On the other hand, these advances present new management challenges and opportunities, and increase the need to engage in continuous learning. To meet these challenges, the Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS) and other renewal programs help farmers make business decisions related to the future of their farming operations.

As the business of farming becomes more complex, and as operations expand, farmers are putting greater energy into managing financial and human resources, as well as making strategic decisions on future directions for long-term success. To make sound choices, producers need to have an enhanced understanding of proven management practices. The renewal component of APF provides producers with the tools and services to enhance their knowledge of, and access to, innovative production practices and technologies that reflect the demands of today's marketplace.

Under renewal, producers have access to a confidential on-line benchmarking tool that enables them to compare their farm data with other farms of similar specialization and size within their regions. An Agricultural Services website supplies producers with further sources of information—through links to on-farm management clubs, mentoring and peer support, and other agricultural services—to keep producers abreast of new trends, beneficial practices, and innovations within the industry. Renewal also helps farmers and their families attain their business and personal goals through:

- Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS)—a single point of entry for professional business planning services;
- Planning and Assessment for Value-added Enterprise (PAVE), which provides funds for producers considering establishing or expanding a value-added enterprise; and

The Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS) and other renewal programs help farmers make business decisions related to the future of farming operations.

- Canadian Agricultural Skills Service (CASS), being designed in partnership with the provinces, territories and Human Resources and Skills Development Canada to offer producers assistance for skills assessment and training.

To address farmers' challenges in gaining access to capital in today's business climate, baseline studies will be undertaken and federal-provincial-territorial strategies will be developed to deal with barriers impeding farmers from accessing capital, especially for beginning farmers and agribusiness.

Our Management Framework – Taking Action for Results

Evolving governance system
As the APF evolved, AAFC's management structure evolved to support implementation of the APF. An effective governance system is the foundation of the strategic direction in the APF. AAFC's governance system is based on providing the structures and processes needed to collaborate on horizontal policy issues and make informed decisions. A team-based organization, built around the priorities found in the APF and governed by boards of Assistant Deputy Ministers, reinforces the need to work collaboratively as one department and share responsibility for achieving results.

Integrating planning
The APF is a framework designed to manage today's issues and respond to changing priorities. In this respect, the APF is as much about the future as it is the present. If the APF represents what we as a department are doing, our planning architecture drives how objectives will be achieved. The planning architecture is comprised of projects that are defined in terms of the results to which they contribute, and are linked together to form a detailed plan for achieving the results of the APF.

These deliverables provide a basis for accountability, performance measurement, decision making and action. Advantages of this planning approach include increased transparency, improved strategic alignment, clarity of roles and responsibilities, and a framework to manage resources.

Improving management of resources
With this one-department, project-based approach, AAFC has a framework to assign and manage resources—people, money, assets—according to priorities. Linking strategic and operational planning in this fashion yields a wealth of information to AAFC senior management, project leaders and team members.

In the course of APF implementation, the department will be able to track resources used and progress made to an extent never before possible. This transparent and detailed information will aid decision making—not only for setting direction, but also for making required course corrections and resource reallocation choices. The overall result will be more effective and accountable management and more responsible stewardship of public resources.

Enhancing decision support
Timely access to performance information can have a significant effect on the quality of management decision making at all levels. To improve access, AAFC will establish a fully integrated information management, decision support system. The department is updating existing data, as well as corporate business processes that generate data, to ensure the accuracy of information.

While understanding information at the operational level is critically important, so is the ability to aggregate information. With this enhanced information processing, all levels of management can plan, monitor, adjust, report and make decisions with the support of timely and relevant information. In the end, there will be greater transparencyin the department's work and its cost.

A number of actions are being taken to obtain a comprehensive understanding of managers' information requirements, and to deliver data in a practical way. The department is also addressing the issue of data integrity by updating existing data and corporate business processes that generate data. Finally, a series of system upgrades is being examined to enhancethe department's ability to access integrated information. Thanks to these enhancements, starting in 2004-2005, AAFC will be capable of integrating information for decision making, and monitoring and reporting work at the project level.

Modernizing human resources—The People Framework
All AAFC work—policies, programs, gains in science, international efforts and other initiatives—depends on people. AAFC's human resources strategy is to build on the strengths of the department's collaborative, team-based organization. To function effectively as teams, departmental staff must have the environment and tools needed to work together in providing the best advice to government and the best service to Canadians.

The People Framework is a systematic and integrated approach to leverage the collective efforts and talents of everyone at AAFC to achieve departmental goals. The framework defines the tools, mechanisms, policies and processes required by AAFC to make the most of employees' abilities and to meet objectives.

The People Framework brings together a number of initiatives. Combined, these initiatives will:

- create an inclusive environment where all employees contribute;
- offer learning and development opportunities to build targeted skills and competencies;
- create flexible, efficient staffing processes; and
- integrate human resources information into broader departmental information to promote improved corporate planning.

Integrated Risk Management

Integrated risk management is a continuous, pro-active and systemic process to understand, manage and communicate risk from an organization-wide perspective.

In 2003, AAFC conducted an extensive review of risk management practices and principles. The result was a new four-step Integrated Risk Management process, which is understood and used throughout the department to identify, assess, treat and monitor risk.

Integrated with existing operational procedures, and built into the AAFC's planning cycle, this process enables the department to capture risks at three horizontal levels spanning all AAFC activity, and then deal with those risks at the right level. Risk profiles developed for individual outcome projects feed into the team risk profiles, which in turn inform development of the corporate risk profile.

AAFC will continue to increase departmental capacity, focusing on provision of further training and risk assessment support to individuals and teams. AAFC will refine the process and support systems in light of experience gained over the past year, and will continue to provide accurate and comprehensive risk information for decision making.

Conclusion

Taken together, AAFC's three strategic outcomes—Security of the Food System, Health of the Environment and Innovation for Growth—form a cohesive action plan that works for the benefit of all Canadians. As the department works toward achieving these outcomes, the Canadian agriculture and agri-food sector will enjoy enhanced business stability, while consumers will appreciate greater assurance about the safety and quality of their food and the environmentally responsible methods used to produce that food. Canadians will also welcome a broad range of new food and non-food products that will improve their day-to-day quality of life. Moreover, a stronger Canadian agriculture and agri-food sector will strengthen the Canadian economy as a whole.

Implementing a new policy architecture for the 21st century necessitates major shifts throughout the department, as AAFC evolves from an activities-based organization to a results-based one. All of AAFC's resources are now aligned to support this new policy direction, while the department's work is structured according to teams delivering on APF priorities.

On the next page, AAFC's Strategic Framework graphically represents this integrated, one-department approach. Outcome projects or deliverables connect to outcomes or results, which, in turn, support departmental priorities. These priorities define the mandates of the various teams. The departmental priorities then link to the three AAFC strategic outcomes, which contribute to fulfilling the department's vision and its overarching goal of achieving the best quality of life for all Canadians.

AAFC'S STRATEGIC FRAMEWORK

BEST QUALITY OF LIFE FOR ALL CANADIANS

Mandate

Agriculture and Agri-Food Canada provides information, research and technology, and policies and programs to achieve security of the food system, health of the environment and innovation for growth.

Vision

An innovative and competitive Canadian agriculture and agri-food sector, whose partners work in unison to be the world leader in the production and marketing of food and other agricultural products and services that meet global consumer needs in a way that respects the environment and contributes to the best quality of life for all Canadians.

AAFC Strategic Outcomes

Security of the Food System

Making Canada the world leader in producing, processing and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers.

Health of the Environment

Making Canada the world leader in using environmental resources in a manner that ensures their quality and availability for present and future generations.

Innovation for Growth

Making Canada the world leader in innovation to develop food and other related agricultural products and services that capture opportunities in diversified domestic and global markets.

Departmental Priorities

Business Risk Management

Enhancing the producer's capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability.

Food Safety and Quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products.

Environment

Achieving environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity.

Innovation and Renewal

Equipping the sector with new business and management skills, bioproducts, knowledge based production systems and strategies to capture opportunities and manage change.

International Issues

Expanding international opportunities for the Canadian agri-food sector.

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans

This section of the report highlights the department's priorities for fiscal year 2004-2005 and states how these priorities will contribute to achieving the department's vision and three strategic outcomes.

Also contained in this section are descriptions of other key areas in which the department plays a role:

- **Rural Development**
- **Co-operatives Secretariat**
- **Sustainable Development**
- **Service Improvement**

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

Introduction

Securing the food system
Producing and distributing food involves many players, processes and activities. At every step along the production and distribution continuum, the food system is vulnerable to risks from natural, social and economic forces that affect:

- Quantity, quality, variety, flow, supply and affordability of food products;
- Production costs and income for producers and suppliers;
- Quality of the resource base and health of the environment; and
- Profitability, sustainability and reliability of the agri-food enterprise.

To address these risks, and their implications for the security of the food system, AAFC pursues a strategy that aims to make Canada the world leader in producing, processing and distributing safe and reliable food.

Operating Environment

Challenges and opportunities
Food production responds to the basic human need for a safe, reliable and adequate supply of food. In addition, the agriculture and agri-food industry contributes directly not only to the economic security of the one in eight Canadians who depend on it for their livelihood, but also to the quality of life of all citizens.

A large country with a relatively small population, Canada's lifeblood is trade. The agriculture and agri-food industry is a prime example of the country's trade dependency. Canada exports almost half of its domestic production, either directly as primary products or indirectly as part of processed products. In an era of instant communications, abundant information and globalized markets, consumers increasingly ask more of the food system in terms of safety and quality, and environmentally responsible production.

As the APF is implemented, Canadian products will enjoy a competitive advantage in a number of markets. To succeed over the long term, however, the industry must satisfy evolving expectations of domestic and foreign markets, as well as maximize opportunities provided by increasing numbers of customers, demand for specific quality attributes, and fast-growing markets in developing countries for value-added food products.

Although the opportunities are enormous, so are the challenges, given the industry's inherently risky business environment. The range of risks is wide—from natural hazards, including drought, floods and animal diseases, to consumer-driven market forces and competition from emerging low-cost suppliers. A well-coordinated strategy will safeguard the food system from isolated incidents and more widespread risks, and enhance Canada's reputation as a reliable supplier of safe, high quality products.

Strategic Response

To achieve the Strategic Outcome of "Security of the Food System", AAFC works primarily through three departmental priorities: Business Risk Management, Food Safety and Quality and International Issues.

Business Risk Management

Building capacity, and consolidating and expanding opportunities

While aggregate farm income is relatively stable, individual farms often experience wide annual variations. Factors contributing to this variability include natural forces, such as weather-related risks, and market forces, such as fluctuating commodity prices. Although these factors are beyond producers' control, farmers can improve their income prospects by actively managing risks instead of simply reacting to them. Farmers can promote income stability by improving production and management decisions and practices, marketing in a strategic manner, learning continuously, and controlling costs of production. But with few private sector instruments available, public investment in risk management is crucial.

To this end, the federal, provincial and territorial governments have committed, under the APF, to improve business risk management (BRM) within the agriculture industry. In consultation with industry stakeholders, governments have been working to refine BRM programming. In 2000 and 2001, comprehensive reviews of existing programming identified issues that are now being addressed in a suite of BRM programs under the APF. The goal of these reviews is to reduce variability in farm income by enhancing producers' capacity to manage risk and produce food that meets the rapidly evolving requirements of consumers at home and abroad. In doing so, the industry can expect greater profitability in the long term.

Producers of milk, poultry and eggs primarily use supply management to stabilize their revenues. The supply-managed system provides mechanisms to allow individual producers of supply-managed commodities to manage most business risk.

Supply-managed sectors are eligible for financial assistance, under the new Canadian Agricultural Income Stabilization, (CAIS) program,whenever their margins in a year fall by more than 30%.

BRM programs assist all producers to manage farm income risks.

Income Stabilization and Disaster Assistance

Filling gaps, empowering producers, and enhancing viability and profitability

Following the 2000 and 2001 reviews, the Net Income Stabilization Account, which aimed to enhance farm income stability, and the Canadian Farm Income Program, which was geared to delivering disaster assistance, were consolidated into the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program. Launched in December 2003, CAIS involves producers more actively in the management of risk, with government assistance focusing on demonstrated need. Specifically, the CAIS program will provide reliable and permanent disaster coverage, enhanced income stability and equitable treatment for all farmers.

Production Insurance

Increased comprehensive coverage and greater equity

Crop insurance is the main instrument producers use to deal with crop losses caused by natural perils such as drought and flood. Under the provincially-administered crop insurance program (CIP), producers buy coverage to guarantee a percentage of probable yields for specific crops. AAFC is building on the CIP platform to create a new Production Insurance Program that is more comprehensive, equitable and easier to administer. The system will also link to CAIS to avoid program duplication.

The food safety and quality component of the APF aims to:

- *minimize the risk and impact of food-borne hazards on human health,*
- *increase consumer confidence in the safety and quality of Canadian agriculture and agri-food products,*
- *improve the industry's ability to meet or exceed market requirements for products, and*
- *provide value-added opportunities through the adoption of food safety and food quality systems.*

Highlights of Production Insurance include:

- Implementing a consistent federal cost-share of premiums across Canada by 2006;
- Offering more flexibility in design of insurance plans for crops that have traditionally been difficult to insure;
- Offering catastrophic coverage at no additional cost to producers; and
- Implementing a whole-farm option to reduce program costs to producers in 2005.

In addition, a feasibility study is being conducted to determine producers' needs with respect to extending coverage to livestock.

Cash Advances

Integration and greater flexibility

Two cash advance programs are in place for the benefit of producers: the Advance Payments Program (APP) and Spring Credit Advance Program (SCAP). SCAP provides advances each spring to assist with input costs, while APP facilitates access to credit for producers after harvest. During a review of the programs, completed in 2002, industry emphasized the need for ongoing cash advance programs that provide access to credit to assist long-term business planning. The review also pointed to the importance of integrating APP and SCAP into a more flexible program that provides loans to more producers.

Private Sector Risk Management Partnerships Program

Government enabling partnership

The APF also recognizes the need to foster the use of private sector risk management tools. Private sector insurers have been reluctant to cover non-traditional risks, such as animal diseases, not addressed by the Canadian Food Inspection Agency. Although they are reasonably common, farm risks such as business interruption, asset loss and income loss often appear to insurers as isolated problems. However, the impact on individual operations can be potentially devastating. Insurance companies are concerned about the investment required to gather and analyze necessary data. To encourage private sector involvement, the Private Sector Risk Management Partnerships Program has been developed to assist commodity groups in working with private insurers to address non-traditional risks.

Provincial Programming Provisions

Meeting provincial needs

Another facet of the APF is continuous improvement. For example, existing provincial programs must be consolidated by 2006-2007. Programming will be evaluated and agreements developed for programs found to make a significant contribution to managing risks. Initiatives not meeting the APF's objectives and priorities will be phased out. In shifting to the new approach, each province or territory will be allocated federal funds for programming specific to its needs. Transition funding will wind down starting April 1, 2006. After this date, provincial or territorial programming outside the set will not qualify for federal cost sharing and will not be counted towards that jurisdiction's overall 40-percent funding commitment.

Food Safety and Quality

Fulfilling consumer expectations through science

Consumers in Canada and abroad are helping to raise the bar on agri-food products in terms of quality and variety by demanding greater accountability from the agriculture and agri-food industry. Consumers expect products to meet the same high food safety and quality standards throughout Canada. They also expect governments, particularly the federal government, to resolve jurisdictional issues and provide a platform for stakeholders to collaborate in building a national food safety and quality system. Finally, they expect the federal government to provide leadership towards an integrated national strategy for research into food safety and quality, which will help the industry to capitalize on market opportunities and improve its global competitiveness.

With these expectations in mind, the food safety and quality component of the APF aims to:

- Minimize the risk and impact of food-borne hazards on human health;
- Increase consumer confidence in the safety and quality of Canadian agriculture and agri-food products;
- Improve the industry's ability to meet or exceed market requirements for products; and
- Provide value-added opportunities through the adoption of food safety and food quality systems.

Food safety and quality objectives will be attained through:

- Enhancement of a national integrated agriculture and agri-food safety and quality system;
- Adoption of a set of new knowledge, tools and technologies to improve the safety and quality of agri-food produced and processed in Canada;
- Understanding of the elements of Canada's national food safety and quality system; and
- Encouragement of all partners in the food system to play their parts in the refinement of this system.

Fully attaining these objectives requires that AAFC work with other government departments as well as other jurisdictions.

To ensure future success and growth, additional capacity is required to identify and direct resources toward emerging issues and opportunities. Ongoing investment is required to build on the work of the APF and look to the future.

To this end, the goal of future programming beyond the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) Fund (whose mandate expired March 31, 2004), will be to position Canada's agriculture and agri-food industry at the leading edge of developments in the marketplace. New programming will build on the strengths of the previous CARD Fund by continuing to use an industry-led approach, with the flexibility to address issues at both the national and regional levels. The new program will also use a forward-looking approach to identify and address emerging issues facing the industry, and help the industry maximize opportunities.

New food safety programs will strengthen Canada's standing as a world leader in food safety, with a goal of making 80 percent of the country's value chain traceable within the next four years.

AAFC activities toward achieving these outcomes will include:

- Developing, in consultation with provincial and territorial governments, a framework to facilitate a concerted decision-making process for food safety issues in Canada;
- Developing, in consultation with governments, industry and stakeholders, a common vision and an overarching strategy for food safety and quality in Canada, with specific policies on animal welfare, food quality standards, and plant, animal and fish health;
- Helping industry design and implement Hazard Analysis and Critical Control Point-based on-farm and off-farm food safety systems, which will encourage industry development of a national food safety and food quality strategy;
- Designing a strategy for the timely transfer of knowledge, tools, technologies and processes; and

- Collaborating in development and implementation of a communications strategy to increase consumer confidence in Canadian products' safety and quality.

Canada is already moving aggressively on food safety research and implementation. New food safety programs will strengthen Canada's standing as the world leader in food safety—with a goal of making 80 percent of the country's value chain traceable within the next four years.

International Issues

Gaining recognition, gaining ground

Clearly, the APF is laying the groundwork domestically for success internationally. With an integrated strategy in place to improve food safety and quality, increase environmental farm management, and develop new and innovative products, processes, technologies and services, Canada will be poised to expand its four-percent share of the world's agriculture and agri-food export market. Stronger partnerships with industry are also critical to achieving market success. The use of value chain roundtables will ensure a broader, more integrated approach to industry consultations and facilitate activities.

Taking advantage of the APF's benefits will depend on strengthening Canada's market development capacity and gaining recognition for Canada's ability to meet the demands of highly segmented and increasingly competitive global markets. To this end, AAFC has adopted four broad themes for enhancing Canada's position in world markets:

1. Gaining Recognition and Building Markets
2. Improving Market Access
3. Overcoming Technical Barriers
4. Enhancing International Development

The themes Improving Market Access and Overcoming Technical Barriers are outlined below; the other themes are outlined in the section Innovation for Growth.

Improving Market Access

Levelling the playing field

By establishing clear international trade rules and securing unfettered access to foreign markets, Canadian producers and processors can translate international recognition for the quality of their products into increased export sales. Strategically defining and advancing Canada's trade policy objectives will strengthen the country's ability to influence key agricultural trade negotiations and resolve specific trade access issues. While the World Trade Organization is the only forum where Canada can address the high levels of trade-distorting spending by some trading partners, we are undertaking complementary regional and bilateral negotiations as well. Major elements of our approach to enhancing market access will include:

- Focusing on the establishment of key strategic alliances;
- Engaging in advocacy efforts to press for greater trade liberalization;
- Challenging trade barriers;
- Influencing domestic policy in key countries; and
- Expanding consultations on agricultural trade policy to reflect the diverse interests of stakeholders.

Overcoming Technical Barriers

Shaping standards and challenging trade requirements

Although adherence to scientific principles is one of Canada's tenets of trade, some countries' trade requirements are not based on science. Such technical trade barriers can be disruptive to global trade. Accordingly, Canada will work to develop international technical standards and policies, and challenge measures put in place by other countries, if necessary. AAFC will work with partners to implement a stronger strategic approach to technical trade-related issues and negotiation of Market Access Protocols, which are bilateral agreements facilitating trade in specific agri-food products. This approach will put in place rules governing technical requirements, and promote Canadian interests in international standard-setting organizations and technical fora. The department will strive to shape debate in international organizations and form alliances with other countries on multilateral approaches to key issues aligned with the APF's food safety, food quality and environmental priorities. Linked with Canada's advocacy efforts, emphasis will also be placed on tackling bilateral trade barriers. In addition, AAFC will develop an early-warning system on emerging

technical trade issues, disseminate intelligence to domestic stakeholders, prepare Canadian positions, and adjust national standards, as appropriate.

Performance Measurement

A variety of performance measurements pertinent to components of the security of the food system will be devised.

For the business risk management component, performance indicators (national and provincial) will include:

- Reduced variability of farm income and operating margin over time;
- Increased farm income and operating margin; and
- Increased farm capital investments over time.

For food safety and quality, performance indicators will include:

- Reduction of exposure to agri-food hazards;
- Increase in the level of consumer confidence in the safety and quality of Canadian food;
- Improvement in the relative performance of Canadian companies compared to foreign companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and food quality; and
- New markets made available as a result of the adoption of the Canadian food safety and quality systems.

For the international component, the performance indicator will be change in international market share of Canadian exports.

Benefits for Canadians

The food system is subject to a host of natural, social and economic risks. Achieving security of the food system will ensure a reliable supply of safe and high quality agriculture and agri-food products for Canadians. The two North American incidents of BSE in Canada and the United States in 2003 underline the urgency of putting in place a national strategy to address food safety and quality issues. The industry is also an important contributor to the Canadian economy and society. A secure food system is essential for the industry to remain viable, competitive domestically and globally, profitable, and sustainable over the long run. With strong prospects for the future, the agriculture and agri-food industry can continue to enhance the well being of all Canadians.

Priority: Business Risk Management
Enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the industry's viability

Commitments 2004-2005	Expected Results
■ CAIS program development ■ Create a new production insurance system based on the Crop Insurance Program platform ■ Modify the Cash Advance Programs ■ Encourage private-sector involvement through the Private Sector Risk Management Partnerships Program ■ Environmental analysis of BRM policies ■ Re-design FIMCLA	■ Increased utilization of risk management tools ■ Increased participation in BRM programs

Priority: Food Safety and Quality
Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence, and improving the industry's ability to meet or exceed market requirements for food products

Commitments 2004-2005	Expected Results
■ Enhance and integrate national policy for food safety and quality, including animal and plant health ■ Develop innovative technologies and processes that contribute to safer and higher quality foods ■ Increase awareness and recognition of the safety and quality of food produced in Canada	■ Increase in the level of consumer confidence in food produced in Canada ■ Improvement in relative performance of Canadian agri-companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and quality ■ New markets available as a result of the adoption of the Canadian food safety and quality systems ■ Change in international market share of Canadian exports ■ Change in the volume and value of domestic and foreign investment in Canada's agriculture and agri-food industry ■ Changes in international partners' support for Canada's positions at negotiating sessions

Priority: International Issues
Expanding international opportunities for the Canadian agri-food industry

Commitments 2004-2005	Expected Results
■ Improve market access ■ Overcome technical trade barriers ■ Enhance international development	■ Reduction in the number of trade barriers ■ Increase in the number of Market Access Protocols negotiated with key trading partners

Benefits for Canadians
- **Reliable supply of safe and high quality agri-food products**
- **A competitive and sustainable food system**

These commitments also contribute to the Innovation and Renewal and Environmental priorities. A breakdown of planned spending by priority can be found on page 32.

HEALTH OF THE ENVIRONMENT

Introduction

Caring for the environment in agriculture

Canadians have become increasingly aware of the necessity to manage and protect natural resources involved in agriculture to ensure a safe, high quality food supply, enhance biodiversity, improve water use efficiency, protect water quality, and preserve air quality. Federal and provincial ministers of agriculture responded to these public priorities and pressures by including an environmental component in the APF agreement. Key areas of this component include:

- Water quality protection by managing nutrients, pathogens and pesticides;
- Soil protection by conserving organic matter and reducing wind and water erosion;
- Air quality enhancement by reducing particulate emissions, odours and emission of greenhouse gases;
- Biodiversity enhancement by increasing habitat, protecting species at risk and addressing economic damage from wildlife; and
- Improved stewardship by agricultural producers of our natural resources.

Strategic Response

To achieve the Strategic Outcome of "Health of the Environment" AAFC works primarily through its Environment priority.

Improving stewardship by adopting environmentally beneficial practices

Farmers, of course, have always understood the connection between a vibrant agriculture and agri-food industry and a healthy natural environment. AAFC will continue to position Canada as the world leader in environmentally responsible food production by improving the environmental and economic sustainability of agricultural operations while reducing the industry's impact on the environment.

A number of programs have been developed to help achieve the environmental goals of the APF. These programs build on the fundamental strengths of current government and industry initiatives that focus on priority issues, such as manure and nutrient management, water quality, soil organic matter loss, soil erosion caused by water, wind or tillage, and emissions of gases that contribute to global warming.

In 2004-2005, programs will be refined further through consultations with provinces, producers and key stakeholder groups. Programming will also foster direct actions by producers to enhance compatibility between biodiversity and agriculture by addressing key areas such as habitat availability and species at risk.

Programming commitments fall under three broad categories:

1. Policy and Strategy Development
2. Knowledge and Information
3. On-farm Results

Policy and Strategy Development

Strengthening decision-making capacity

Strengthening the capacity of the agriculture and agri-food industry to encourage sound environmental decision making—both within the industry and in individual farm operations—will continue to be supported by a number of programs, notably National Land and Water Information Service (NLWIS)💻 and National Agri-environmental Health Analysis and Reporting Program (NAHARP).💻

NLWIS is currently in the project definition phase. When it is implemented in phases starting in 2005, it will provide data on land, soil, water, air and biodiversity and decision support services to encourage improved decision making. NLWIS also includes climate data in support of AAFC's activities in adaptation to climate variability/climate change as developed by the National Agroclimate Information Service (NAIS).

NLWIS will be conducted in two phases. Phase I: 2003-2004 will be devoted to system design, and will consist of an inventory of existing databases, program design, and identification of partners. Phase II: 2005-2008 will focus on constructing information systems, linking databases, and developing information tools and applications.

NLWIS will be a collaborative effort, with AAFC taking the lead role. Key collaborators on various NLWIS components could include: Environment Canada, Natural Resources Canada, Health Canada, and provincial ministries of environment and agriculture.

NAHARP will build on work initiated in 1993, and will update and improve the current suite of 14 agri-environmental indicators and develop 12 new indicators to address existing gaps. The objective of the program is to establish a departmental capacity for development and continuous improvement of agri-environmental indicators and policy tools that integrate the environment and the economy.

Under the Farming Systems and Practices Component, research and development will be conducted to increase scientific understanding of the interactions between agriculture and the environment, leading to generation of new knowledge and development of environmentally beneficial agricultural technologies.

AAFC will take a lead role in delivering NAHARP, but the department will coordinate with partners and stakeholders to maximize the value of this work. Key collaborators on various NAHARP components could include: Natural Resources Canada, Statistics Canada, Health Canada and provincial ministries of environment and agriculture. Some non-government organizations, such as Ducks Unlimited, World Wildlife Fund and industry groups, may also participate.

Knowledge and Information

Coordinating approaches and developing common standards

Today's consumers expect environmental standards for food production to be more stringent than ever. Increased use of regulatory instruments, however, heightens the importance of coordinating approaches across jurisdictions and sharing best practices. As a first step toward development of agricultural standards, a national study of regulations governing agriculture and the environment will be conducted to identify common features and differences in approach.

New actions to enhance environmental stewardship will translate into economic and social benefits for both urban and rural communities. To ensure that the agriculture industry realizes these benefits, initiatives in several areas will be undertaken.

Gaining a Better Understanding of Agriculture-Environment Relationships

A major focus of the Environmental Health National Research Program (EHNP) is to provide the knowledge and tools to advise policy makers, land resource and extension specialists, and producers on more effective land management practices and how we can more effectively characterize and quantify the effect of agriculture production on soil, water, air and biodiversity. The EHNP will develop technologies which will aid in the development of NLWIS, Agri-environmental Performance Indicators and support the development of better management practices. EHNP will work with Environment Canada on national standards, Health Canada on water quality surveillance and the Pest Management Review Agency on Minor Use of Pesticides.

Research to Identify gaps in information on water and nutrient management (GAPS)

New knowledge in the areas of water and nutrients is required to decrease the risk from intensive livestock operations and cropping systems. Under the Farming Systems and Practices component, research and development will be conducted to increase scientific understanding of the interactions between agriculture and the environment, leading to generation of new knowledge and development of environmentally beneficial agricultural technologies.

This will result in the development of new management practices to improve water quality, enhance nutrient management and environmental benefits to the sector. Research projects will be multi-disciplinary, national in scope and, where possible, will augment ongoing efforts directed at key prioirity areas of the APF's environmental element.

In addition, AAFC's expertise in the areas of sustainable agriculture will be shared with developing countries to assist in increasing food security and reducing poverty.

Environmental Technology Assessment for Agriculture Program (ETAA)
In cooperation with the private sector, the Technology Assessment Program will assess and provide information on the impact of state-of-the -art technologies on the quality of soils, water, air and biodiversity as well as promote efficient energy use, greater use of renewable energy, and enhance compatibility between agriculture and environment.

Water quality surveillance program
A water quality surveillance program will be developed to identify, investigate, monitor, assess and control human exposures to existing and emerging pathogenic microorganisms in waters exposed to agricultural run-off. Few data related to microbiological contaminants from agricultural effluent are currently available. This activity links APF objectives related to environmental farm planning and manure management strategies, including development of indicators for these two components.

On-farm Results

Economic stability of agricultural operations

New technology transfer methods will be explored to increase the awareness of environmentally friendly practices. Adoption of environmentally beneficial practices in the management of nutrients, pests, land and water, and biodiversity will improve the environmental and economic stability of agricultural operations. These actions will also contribute to a cleaner environment, healthier living conditions for all Canadians, and the government's efforts to meet commitments under the Kyoto Protocol. To accomplish these goals, a number of programs have been implemented.

While many provinces are currently undertaking Environmental Farm Planning (EFP), additional work is needed to develop a comprehensive and integrated national EFP system. The department's EFP efforts will help to identify areas of environmental risk and the need for targeted actions on individual farms.

National Farm Stewardship Program (NFSP) is supported by development of Beneficial Management Practices (BMPs), research and development, and technology assessment. Producer groups or community organizations will receive financial assistance for projects involving agricultural BMPs or actions implemented on a regional basis through Equivalent Agri-Environmental Planning (EAEP).

Greencover Canada Program provides financial and technical resources to encourage immediate conversion of environmentally sensitive land from annual crop production to permanent cover such as forages and trees.

National Water Supply Expansion Program (NWSEP) is designed to improve producers' capacity to deal with drought situations through expanded water supply. NWSEP provides financial assistance to develop solutions to agricultural water supply issues.

New Pesticide Risk Reduction and Minor-Use Programs help Canadian farmers and consumers benefit from reduced risk and minor-use pesticides, and improved pest management practices. AAFC is working with provincial and industry partners to gather information on priority crops, to identify gaps in the range of available pest management tools, and to help design and implement solutions that reduce the risks of pesticides and contribute to a cleaner environment. This work will enhance the environmental stewardship of Canadian producers, make it easier for them to compete in global markets, and provide safer food for Canadians.

Performance Measurement

Measuring progress and being accountable to Canadians
The APF federal-provincial bilateral agreement is being negotiated to include specific environmental outcome targets for each province. Agri-environmental indicators and associated models will be used to measure provinces' progress toward these targets.

Key performance indicators for the Policy and Program Strategy Development component will include:

- Non-regulatory agri-environmental performance standards to guide stewardships efforts; and
- Development of a suite of science-based agri-environmental indicators and tools to integrate into decision making.

Key performance indicators for the Knowledge and Information component will include:

- The number of collaborative agreements with partners for the development, maintenance, sharing and use of land, water and climate information databases and products across Canada; and

- The number of innovative environmental technologies, genetic resources and biological information assessed and utilized by agricultural producers to minimize their impact on soil, water, air and biodiversity.

Key performance indicators for the On-Farm Results component will include:

- Level of coverage by provincial scans of agricultural land in Canada;
- The number of completed EFPs/EAEPs and number of Beneficial Management Practices (BMPs) adopted by agricultural producers;
- The number of hectares of environmentally sensitive crop land converted to perennial cover & water projects completed by agricultural producers; and
- The number of hectares protected through the establishment of wood plants for habitat enhancement, carbon sequestration, soil protection and riparian protection.

Benefits for Canadians

All Canadians appreciate the importance of protecting and preserving the environment for future generations. They expect all sectors of the economy, including agriculture and agri-food, to respect the natural environment. Farmers are conscious of their stewardship responsibilities and are increasingly adopting environmentally sustainable practices.

While a healthier environment will benefit everyone, farmers will also enjoy a business advantage. As more consumers demand food produced in a way that does not harm the environment, environmental stewardship will be critical to increasing profits and growth, and ensuring long-term prosperity for the industry.

Priority: Environment
Achieving environmental sustainability of the industry and progress in soil, water, air and biodiversity

Commitments 2004-2005:

- Enhance capacity of the agriculture and agri-food industry to understand the agri-environmental interactions, and mitigation approaches to encourage sound environmental policy and decision making
- Strengthen collaborative partnerships between industry and government to promote stronger support for the agriculture industry among Canadians
- Provide knowledge and tools to advise policy makers, land resource specialists and producers on more effective land-management practices
- Adopt new technologies, practices and processes for agricultural producers that reduce agricultural risks and increase environmental benefits
- Adopt environmentally beneficial management practices by agricultural producers in the management of land, soil, water, air and biodiversity
- Improve capacity of agricultural producers to deal with drought

Expected Results:

- A comprehensive set of environmental indicators
- Improved levels of awareness, acceptance of policies, environmental performance and /or adoption levels
- Establishment of national standards to be used to measure agricultural producers contribution to environmental sustainability
- Increased capacity of policy makers, land resource specialists and producers in terms of effective land management
- New environmental technologies available to producers
- Increased adoption of beneficial management practices
- Improved water supply capacity

Benefits for Canadians

- **Cleaner environment**
- **Reduced agricultural risks**
- **Enhanced compatibility between biodiversity and agriculture, with emphasis on key priority areas: habitat availability, species at risk and economic damage to agriculture from wildlife**

These commitments also contribute to the Innovation and Renewal priority. A breakdown of planned spending by priority can be found on page 32.

INNOVATION FOR GROWTH

Introduction

The New Agricultural Revolution

The information revolution and advances in science and technology are driving today's economy and rapidly transforming agriculture in fundamental ways. These forces of change place a premium on knowledge. Farmers facing new management challenges and opportunities, therefore, must commit to continuous learning to succeed.

Science is a key to success. With the capacity in place to create a range of new food and non-food products, science will help Canadian producers seize new markets by addressing changing consumer preferences, demands and expectations.

Although future prospects are bright, Canada's competitors have been quick to take advantage of scientific gains. So new knowledge and technology must be developed and put in the hands of Canadian producers at a rapid pace.

Operating Environment

Rapid change is occurring in an industry that is an important contributor to Canada. Agriculture and agri-food is one of the oldest industries in the economy. Deeply rooted in Canadian history and culture, agriculture has become one of the most dynamic and innovative industries in Canada. Indeed, the industry is part of the very fabric of Canadian society, and plays a major role in the quality of life of all Canadians—farmers and rural communities in particular.

Although Canadian producers are renowned for their resilience, the agriculture and agri-food industry remains susceptible to risks from natural hazards, such as droughts, hail and insects, and emerging diseases, such as bovine spongiform encephalopathy (BSE), as well as from changing consumer requirements. While globalization and the nature, pace and scope of scientific and technological change contribute to the industry's vitality, significant challenges to long-term sustainability and profitability, such as concerns over productivity and competitiveness, have emerged.

Strategic Response

To achieve the Strategic Outcome of "Innovation for Growth" AAFC works primarily through its Innovation and Renewal and International priorities.

Governments have long helped farmers deal with risks through programs that reduce the negative impacts of farm income fluctuations. In the current international agricultural environment, Canada's challenge is to ensure that programs encourage growth as well as protect Canadian farmers. This goal is best attained through unified purpose among the chain of key players and stakeholders, and a suite of coordinated, mutually reinforcing programs. With input from stakeholders, the Government of Canada and its provincial and territorial partners have developed a range of key initiatives to manage business risks, and strengthen and increase the industry's profitability.

Innovation and Renewal

Science and innovation in the bio-economy-driven 21st century

The bio-economy, made possible by the convergence of sciences, is a key feature of the 21st century, and has significant implications for the agriculture and agri-food industry. With this in mind, AAFC has made science the cornerstone of all APF activities. The department's aim is to make Canada the world leader in agricultural innovation by developing food and other related agricultural products and services that capture opportunities in diversified, consumer-driven domestic and global markets.

Current activities for the science and innovation priority under the APF emphasize:

- priority setting;
- realigning investments in science and innovation to support other APF elements; and
- co-ordinating efforts across governments, industry organizations and private research institutions to achieve growth and maximum return on investments.

The department's overall objectives are to position science and innovation as a catalyst for new investment and added income all along the innovation value chain, and support other APF elements with a view to enhancing the Canada Brand. These objectives will be accomplished by:

- improving priority setting to attract additional public and private sector investment;
- enhancing coordination among researchers, suppliers, producers and consumers to realize benefits for all stakeholders; and
- creating a climate of innovation to ensure that financial and human resources are not only attracted but also retained.

Specific programming activities

Canola Industry

A significant aspect in this now traditional crop is development of yellow (versus black) seeded varieties that are at an advanced stage of development. Yellow seeded canola will bring more value to farms and will give Canada a competitive advantage in world markets. There are similar examples for wheat and soya beans. In addition to crop research, animal-welfare research will lead to production systems that are less dependent on chemical inputs, such as antibiotics, potentially lowering costs and increasing returns.

will be carried out through research and development conducted by two National Science Programs : Sustainable Production Systems and Bio-products and Bio-processes. Furthermore, activities within these programs will be broken down into specific themes.

Sustainable Production Systems involves research to develop systems of crop (including new crops) and livestock production that are economically and environmentally sustainable and improve the competitiveness of Canadian agri-food products in domestic and international markets. Themes under this program include: cultivar development and genetic enhancement, grains and oilseeds, field crops, high-value crops, livestock-production systems, animal behaviour and welfare.

Bio-products and Bio-processes involves research to discover and develop value-added bio-based products and processes. Themes under this program include: bio-based products and processes, genomics, bio-informatics and other bio-information.

A number of supporting activities will also be undertaken, including: strategic planning (priority setting); knowledge sharing and technology transfer; market analyses; and economic studies (macro and micro analyses).

These activities will enable AAFC to furnish the industry with new bio-products, knowledge-based systems and strategies to capture opportunities and manage change. New food and other agricultural products and services will give the industry a competitive edge in diversified domestic and global markets. Canada's leadership position in the world will be assured.

Future prospects for the industry depend not only on capitalizing on innovation in new areas, but also on ongoing work aimed at increasing the value of traditional commodities.

Building farm management capacity through renewal

Although advances in science and technology provide exciting opportunities and create new products, they also present new management challenges, and increase the need for continuous learning. Success of the science and innovation priority initiatives, therefore, is closely linked to the renewal priority. The renewal priority is intended to help farmers upgrade their management and technical skills, including those skills relating to new products and markets, and science and innovation.

The renewal priority is also intended to increase the number of farmers who employ beneficial management practices and skills. These practices and skills will help farmers:

- manage risks associated with agriculture;
- compete in a knowledge-based economy;
- meet and exceed market and regulatory demands; and
- diversify from traditional commodities and markets to higher-value commodities and markets, improving farmers' long-term viability and ability to adapt to change.

The need for farm management practices and skills is particularly urgent as the nature, pace and scope of change in agriculture increases. Despite scientific progress, and the scope of possibilities that science promises, the agriculture and agri-food industry remains vulnerable to natural and market forces largely beyond producers' control. Research and analyses, however, suggest that financial success is highly influenced by on-farm practices and circumstances. In particular, improved farm management tools are crucial to enhance industry performance by increasing farmers' capacity to manage risk, acquire innovative skills and earn greater income.

Accordingly, governments agreed in the APF to:

- provide farmers with access to public and private sector programs and services;

- enable farmers to make choices about income sources;
- help farmers meet market and consumer demands for food safety and quality, and environmentally responsible production; and
- help farmers take advantage of opportunities provided by science and innovation.

Using a variety of management skills and practices to assess their situations, define goals and implement change, farmers can positively influence their operations' bottom lines. Among the various factors contributing to farm success, three distinct skill areas emerge:

1. Acquiring, organizing and assessing information;
2. Making good business decisions; and
3. Using and organizing resources to implement decisions.

Renewal activities at the federal level will focus on the following key areas:

- awareness raising;
- farm business advisory services;
- opportunities;
- skills and development; and
- access to capital.

International

Looking beyond Canada's borders

Almost half of Canadian domestic agriculture and agri-food production is exported to the global market. The future of the industry, therefore, depends on success in meeting demands at home and abroad. Success in all markets is best assured through a well co-ordinated, cohesive strategy to improve food safety, food quality and environmental farm management, and develop new and innovative products, processes, technologies and services.

The international priority aims at translating improvements to domestic agriculture and agri-food production into increased exports, increased investments in the industry, and increased influence in development of international technical standards and policies. These outcomes are achievable by expanding market opportunities through an integrated set of initiatives including:

- gaining recognition of Canadian agriculture and food products in the international marketplace;
- increasing foreign market services to the Canadian industry;
- ensuring Canada has a business climate conducive to investment;
- enhancing international development; and
- fostering strong industry-government partnerships through value-chain roundtables.

There are a number of markets in which Canadian products will have a competitive advantage if the APF is fully implemented. At the same time, the industry faces increasing pressures from a number of areas—the two cases of BSE that surfaced in Canada and the United States in May and December 2003 being the most recent. These cases are in addition to increasing global competition, increasing consumer demands, and limited market access to developing countries.

AAFC has adopted a set of four broad themes that contribute to more than one strategic outcome:

1. Gaining Recognition and Building Markets
2. Improving Market Access
3. Overcoming Technical Barriers
4. Enhancing International Development

Two of these themes (in particular Gaining Recognition and Building Markets, and Enhancing International Development) will play a key role in realizing the aims and objectives of the international priority.

Gaining Recognition and Building Markets

Capitalizing on domestic strengths

Canada's visibility—relative to the country's share of the world export market—is extremely low. The goal of this theme is to strengthen Canada's position, and gain recognition for the high quality of Canadian products. Specifically, branding Canada as the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible production will ensure that Canada's excellence is recognized around the world, helping Canada achieve greater success in international markets.

Increased visibility will be accomplished through an integrated and sustained approach that links domestic progress on implementing the APF with intensified marketing efforts, and builds closer partnerships with industry to foster joint action. This approach will also make optimum use of the expertise held by AAFC partners to pursue emerging market opportunities and undertake practical market research.

Enhancing International Development

Helping countries and realizing market opportunities

Given the importance of agriculture in realizing the potential of many developing countries, AAFC can play a major part in Canada's expanded commitment to international development. AAFC's efforts are geared to connecting international development activities funded by the Canadian International Development Agency and other development agencies with the goals of the APF. Specifically, AAFC will undertake research and analysis, and work with provinces and stakeholders on leadership initiatives in international fora. As well, the department will partner with development agencies on international technical assistance projects in key emerging markets. To maximize gains developed by this strategy, AAFC will work with industry to seize market development opportunities arising from international development work and use trade-related technical assistance to strengthen alliances on trade policy issues.

To capture opportunities in both domestic and international markets, the department will work with its partners to better coordinate and promote efforts by:

- raising awareness of Canadian products and services;
- promoting the industry's ability to respond to market demands, enabling new and emerging sectors to seize market opportunities;
- improving the business climate for investors through policy and regulatory changes; and
- increasing awareness of Canada as a preferred business location.

An integrated approach to market development, investment, technical assistance, trade policy and international development will be utilized to enhance opportunities at home and abroad. A strong working relationship with the provinces, industry and other federal partners will be key to Canada's success.

Performance Measurement

Key performance indicators for the Science and Innovation component include:

- market share of bio-products produced in Canada;
- impact of investments on rural economic development;
- economic activity in bio-products and priority areas;
- employers' access to skilled labour in the bio-based economy; and
- number of people employed in bio-based economy.

Key performance indicators for the International component include:

- change in international market share of Canadian exports;
- change in volume and value of domestic and foreign investment in Canada's agriculture and agri-food industry by market and province/territory of origin; and
- changes in international partners' support for Canada's positions at agricultural negotiating sessions and other multilateral fora.

While the Federal-Provincial-Territorial Framework Agreement and Implementation Agreement specified indicators for the Renewal component, performance indicators for the component have not been developed. It is expected that these indicators will be created over time.

Benefits for Canadians

Innovative agricultural products will have a positive impact on the everyday lives of Canadians, transforming fields as diverse as medicine and construction. For farmers, development of new products will encourage diversification, enhance income prospects and lower production risks. Not only will the industry become more productive and competitive, but all Canadians will also enjoy an improved quality of life.

The Renewal priority will help farmers through the capture of value-added opportunities. Rural areas will be bolstered by economic investment. Canadians, as a whole, will benefit from increased employment arising from a growing share of international markets for bio-products.

The International priority, on the other hand, will benefit the industry through opportunities arising from an increased Canadian share of the global market of agriculture and agri-food products. These opportunities include growth in domestic and foreign investments, making the industry more profitable and sustainable.

Priority: Innovation and Renewal
Equipping the industry with new business and management skills, bio-products, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change

Commitments 2004-2005	Expected Results
■ Create effective public information and technology-transfer mechanisms ■ Increase research in bio-products and bio-processes	■ Information on AAFC research results and inventions available via the Internet ■ Leading-edge production and processing systems demonstrated ■ Research programs include information dissemination and technology transfer considerations ■ Centres of expertise developed ■ Industry and government investment in bio-products and bio-processes research

Priority: International Issues
Expanding international opportunities for the Canadian agri-food industry

Commitments 2004-2005	Expected Results
■ Increase use of market information to focus research on value-added opportunities	■ Increased recognition and improved perception of Canadian agricultural products and processes ■ Increase in the value and volume of sales by the industry

Benefits for Canadians
- Increased income and profitability for farmers
- Increased growth for the agricultural and agri-food industry and rural communities
- Increased market share for the agriculture and agri-food industry
- Increased recognition internationally of the expertise in the Canadian agriculture agri-food industry

These commitments also contribute to the Environmental priority. A breakdown of planned spending by priority can be found on page 32.

The following tables show the breakdown of resources (net of respendable revenue) for each Strategic Outcome by priority for the three year reporting period. Due to rounding figures may not add to the totals shown.

Plans and Priorities by Strategic Outcome
Resources (net of respendable revenue) allocated for the three year reporting period 2004-2005 to 2006-2007

($ millions)

2004-2005

		Strategic Outcomes			
Priorities	**Type of Priority**	**Security of the Food System**	**Health of the Environment**	**Innovation for Growth**	**TOTAL**
Business Risk Management	Ongoing	1,146.9	–	–	**1,146.9**
Food Safety and Quality	Ongoing	129.4	–	–	**129.4**
Environment	Ongoing	26.8	262.9	50.0	**339.7**
Innovation and Renewal	Ongoing	17.3	38.8	347.6	**403.6**
International Issues	Ongoing	65.8	–	25.3	**91.1**
TOTAL		**1,386.2**	**301.7**	**422.9**	**2,110.8**

2005-2006

		Strategic Outcomes			
Priorities	**Type of Priority**	**Security of the Food System**	**Health of the Environment**	**Innovation for Growth**	**TOTAL**
Business Risk Management	Ongoing	1,116.5	–	–	**1,116.5**
Food Safety and Quality	Ongoing	77.9	–	–	**77.9**
Environment	Ongoing	26.4	245.8	39.4	**311.6**
Innovation and Renewal	Ongoing	17.1	38.8	338.6	**394.4**
International Issues	Ongoing	64.4	–	24.9	**89.3**
TOTAL		**1,302.4**	**284.6**	**402.8**	**1,989.8**

2006-2007

		Strategic Outcomes			
Priorities	**Type of Priority**	**Security of the Food System**	**Health of the Environment**	**Innovation for Growth**	**TOTAL**
Business Risk Management	Ongoing	1,114.0	–	–	**1,114.0**
Food Safety and Quality	Ongoing	69.3	–	–	**69.3**
Environment	Ongoing	26.4	221.2	5.4	**253.1**
Innovation and Renewal	Ongoing	17.1	38.2	339.3	**394.6**
International Issues	Ongoing	64.4	–	24.8	**89.2**
TOTAL		**1,291.2**	**259.4**	**369.5**	**1,920.2**

Horizontal Initiatives and Key Government Themes

Horizontal Initiatives and Key Government Themes describes a more collaborative approach to achieving results for Canadians in the 21st century. Built on a framework of multi-departmental coordination and co-operation, these initiatives involve federal government departments and agencies collaborating to deliver policies, programs and services in an efficient and timely manner. The initiatives serve as examples of partnerships in fields that are critical to success in the global economy.

The horizontal initiatives and key government themes in which AAFC is involved include:

- **Rural Development**
- **Co-operatives Secretariat**
- **Sustainable Development**
- **Service Improvement**

RURAL DEVELOPMENT

Introduction

Statistics indicate that rural Canada is a major but often overlooked player in the nation's economy. In fact, the 31 percent of Canadians who live in rural communities account for 26 percent of total employment and contribute 24 percent to the GDP. Of course, the overwhelming majority of Canada's natural and environmental resources are found in rural Canada and the natural environment has increasingly valuable economic benefits to Canadians in areas such as tourism. Moreover, a significant interdependence often exists between rural and urban economies. A healthy economy in rural Canada, therefore, is good news for urban Canadians, and vice versa.

Operating Environment

Rural Canadians must contend with a variety of challenges unique to their circumstances, including distance from urban markets, low population density, and reliance on primary sector industries susceptible to sharp, cyclical downturns. While there are signs that the rural economy is gaining strength, the rural unemployment rate remains 1.4 percentage point higher than the urban rate. The gap between post-secondary education levels for rural and urban youth is closing; however, youth continue to leave rural areas in significant numbers to find education and employment opportunities.

The out-migration of young people from rural areas results in long-term consequences to rural Canada, where an aging population is less prepared for the demands of a knowledge-based economy. Although rural households are becoming more connected to the Internet, the "digital divide" between urban and rural areas grows wider, owing to a lack of technological skills and access issues, such as availability of high-speed connections and cost.

In addition, access to health care can be difficult in rural areas, with about half the number of physicians per 1,000 people in rural and small-town Canada compared to urban centres.

Strategic Response

The Rural Secretariat of AAFC is mandated by the Government of Canada to lead a national, co-ordinated, cross-government

effort in Rural Development and address the challenges and issues of rural Canada. In 2002, five-year funding of $55 million was provided through the Agricultural Policy Framework for renewal and enhancement of the Canadian Rural Partnership (CRP) while $5 million was provided for Community Capacity Building (CCB).

The Rural Secretariat uses a number of mechanisms to ensure co-ordination on the rural file among federal departments and agencies. At the national level, the federal partnership is managed in co-operation with an Interdepartmental Working Group, consisting of representatives of 32 federal departments and agencies, and an Assistant Deputy Minister (ADM) Steering Committee. Regionally, Rural Teams are in place in each province and territory. Rural Teams are composed of federal officials from Canada's regions, and generally include provincial or territorial representatives and sectoral stakeholders. At the inter-governmental level, a Federal-Provincial-Territorial Working Group on Rural Issues comprises members from all provinces and territories. The inaugural meeting of federal-provincial-territorial ministers was held in April 2003, during which agreement was reached to develop a comprehensive approach through a National Rural Policy Framework for collaborative and complementary rural initiatives focused on creating viable and sustainable rural communities.

Rural Development strives to enhance access by rural Canadians and communities to opportunities that will allow them to contribute to, and benefit from, Canada's prosperity. Key themes of the Rural Secretariat's work in horizontal management, partnerships and citizen engagement, and some particular areas of emphasis for 2004-05 include:

Influence government policies, programs and services to increase opportunities and mitigate barriers to rural development

Under the Rural Lens, which promotes greater consideration of rural issues and concerns in the design and delivery of federal policies and programs, the Rural Secretariat will:

- analyze federal policies, services, programs and legislation, and provide advice for Cabinet decisions;
- network with federal departments and other players across diverse functions;
- find ways to expand application of the Rural Lens; and
- involve federal partners and others in rural research.

Enhancing federal collaboration and federal-provincial-territorial collaboration will be a major thrust over the next year. The Rural Secretariat will engage federal departments, and provincial and territorial government to develop the National Rural Policy Framework, under which inter- and intra-government policies can be aligned. Federal collaboration mechanisms will be renewed, while efforts will be made to support, develop and manage Rural Teams, including a Rural Team network, cross-team strategy and team action plans that respond to local challenges.

Provide an opportunity for rural citizens to have a stronger and more effective voice through conferences, roundtables, town hall meetings and other outreach activities

As part of a commitment to an ongoing dialogue with rural Canadians, the Government of Canada is hosting the third National Rural Conference in Red Deer, Alberta on October 21-23, 2004. In addition, other citizen engagement tools, such as networks, will be developed and alternative models for citizen engagement will be examined. As well, the Advisory Committee on Rural Issues will provide context by providing a range of rural development expertise from across Canada.

Undertake research and analysis that will provide empirical evidence for governments and rural communities to make more informed decisions

Historically, one of the challenges in rural policy development is the lack of sound research and analytical data on which to base decisions. The Rural Secretariat's research and analysis focus aims to increase understanding of the dynamics of rural Canada, and to undertake research and analysis to ensure decision making is grounded on empirical evidence. Research will examine the differences and similarities within rural Canada, as well as issues regarding community capacity building and quality of life. In 2004-2005, the Rural Secretariat will implement collaborative regional and national rural research initiatives. Information and analysis will be developed on a host of issues, including participatory development approaches.

Equally important to developing useful empirical evidence is ensuring that this information is made available in a user-friendly way. With this in mind, a number of initiatives are geared to sharing knowledge with rural communities. For instance, the Canadian Rural Information Service's products respond to enquiries and address the public's information needs. The Government On-Line Rural Cluster provides a single window for timely rural information through the Internet. As well, more traditional information activities, such as regional newsletters, publications and seminars, are instrumental in disseminating statistical and analytical material directly to citizens.

An example is the *Rural and Small Town Analysis Bulletin*, an occasional publication produced by Statistics Canada with funding from the Rural Secretariat. The bulletins, which are free of charge, document the structure and trends in rural Canada. In recognition of the growing importance of managing risk in all areas of planning, a risk management tool kit for rural communities will be developed.

Enhance the development capacity of rural Canada through a contribution program to test and evaluate development initiatives

In today's economy, communities need every possible advantage to adapt to global trends. Community capacity building could hold the key to keeping pace with dynamic markets. Rural development through economic and social renewal is critical to establishing sustainable communities in rural Canada. To foster community capacity building and development for rural communities, programs to research and test the effectiveness of policy responses will be implemented in 2004-2005 .

Performance Measurement

Key performance indicators regarding Rural Development include:

- government decisions that consider the impact on rural communities;
- rural citizen and stakeholder satisfaction with engagement activities;
- change in available research pertinent to rural Canada;
- use of or reference to research and tools; and
- creation of evidence-based knowledge generated regarding community capacity building and rural development.

Benefits for Canadians

Rural Development will add to the quality of life in rural communities and enhance their prospects of competing and thriving in the global economy. Through an understanding of initiatives for community capacity building and rural development which provide an environment for success, communities will be in a stronger position to set priorities and manage change. Enhanced collaboration within governments and greater emphasis on policy and program development aimed at addressing rural priorities are laying a firm foundation for rural development. Communities will also benefit from improved information sharing. A robust rural economy and well-adapted rural communities will benefit all Canadians in the long run.

CO-OPERATIVES SECRETARIAT

Introduction

Co-operatives are important to the economic and social fabric of Canada, playing a major role in the retail, banking, housing and service industries, as well as the agriculture and agri-food industry. There are approximately 10,000 co-operatives in Canada serving over 10 million citizens. Altogether, co-operatives engage 70,000 volunteers and employ more than 150,000 people. They are a pivotal component of urban and rural communities, offering key services to Canadians, such as affordable housing, childcare and financial services. Moreover, co-ops are based on ethical values and principles, including self-help, democracy, equality and concern for community. They empower people and encourage healthier communities by enabling people to pool their resources, share risks and achieve common goals.

Operating Environment

Today's globalized markets demand constant innovation and productivity gains. Citizen involvement and sharing the benefits of innovation are crucial to success in the rapidly changing business environment. Co-operatives provide a means for primary producers and others to share the risks and benefits of cutting-edge economic endeavours.

As markets evolve and some resource-based industries wane, communities often turn to local leaders to face a variety of economic and social issues. The co-operative model is an option for communities to utilize in coming together, taking on projects, and adapting to market forces.

In addition, evolving demographics, advancing technology and shifting retail habits put increasing pressure on private and social services. Here, too, communities can make use of the co-operative model to meet changing service requirements.

Strategic Response

The Co-operatives Secretariat in AAFC ensures a strong government focus on the co-operative sector. The Secretariat acts as a link to improve the relationship between Canadian co-operatives and the numerous federal departments and agencies that have legislation or policies affecting co-operatives. The Secretariat also advises the government on policies that have an impact on co-operatives, coordinates the implementation of such policies, and acts as a centre of expertise on co-operatives within the federal government. Although located within AAFC, the Secretariat's mandate covers all types of co-operatives in Canada, including economic co-operatives (such as marketing, consumer, production and worker co-operatives); social co-operatives (such as housing, health care and recreation); and financial co-operatives (such as credit unions and caisses populaires).

The Co-operatives Secretariat pursues an expanded use of the co-operative model to enhance economic growth and social development of Canadian rural and urban society. To further this goal, the Secretariat focuses on the following priorities:

Ensure the needs of the co-operative sector are taken into account by the federal government, especially when developing policies, programs and legislation

In 2004-2005, the Co-operatives Secretariat will manage the Interdepartmental Committee on Co-operatives and lead federal departments and agencies in preparing an action plan to incorporate the co-operative model in community economic development.

Inform stakeholders within federal, provincial and territorial governments, and the Canadian public about the role and potential of co-operatives to contribute to economic and social development

In the interest of partnership, the Secretariat will facilitate the work of the federal-provincial-territorial Committee of Officials Responsible for Co-operatives, which includes three sub-committees on data, development and legislation.

Foster and facilitate interaction of co-operative organizations with the Government of Canada

In 2004-2005, the Secretariat will promote relations between the government and the sector, including involvement with national and regional co-operative organizations and individual co-operatives.

Develop and disseminate new information, knowledge and tools that will help co-operatives and governments make informed decisions

The Secretariat will implement a co-operative research strategy to support policy priorities. As well, through closer collaboration with provincial governments, greater emphasis will be placed on collecting, inputting and generating reports on co-operative statistics.

Enhance development capacity for co-operatives through delivery of the Co-operative Development Initiative (CDI)

A $15-million contribution program provided through the Agricultural Policy Framework, the CDI will support co-operative development until 2008. There are two main components of the program. Advisory services, which is managed jointly by the Canadian Co-operative Association and the Conseil Canadien de la Coopération, provides expert assistance to help with co-op start-up or management. The other programming element, innovation and research projects, is run by the Co-operatives Secretariat, with the objective of studying and demonstrating how co-ops can be used in new ways. CDI implementation will be ongoing in 2004-2005, including the work of the CDI Steering Committee, whose members are drawn from the co-operative sector and the business, agricultural, academic and professional communities.

Performance Measurement

Key performance indicators regarding co-operatives include:

- government initiatives that include co-operatives;
- partnerships established and maintained to address co-operative issues;
- change in available research pertinent to co-operative development;
- use of or reference to research and tools;
- number of co-operatives developed from Co-operative Development Initiative (CDI) investment; and
- level of co-operative development service provided by the sector.

Benefits for Canadians

Co-operative development sustains communities, while enabling people to provide essential services. Through co-operatives, people acquire useful job skills, which boost their employment prospects and enable them to make greater contributions to their communities. For primary producers, co-operatives have proven to be valuable tools in marketing and sharing risk, creating employment, enhancing local leadership and investment, and filling gaps in services.

Through strategic investments in partnership with the co-operative sector, the Government of Canada is enhancing the capacity of co-operatives to contribute to the Canadian economy and society. New co-operatives will help respond to current and emerging needs of citizens in areas such as access to health care and home care, rural economic development, value-added opportunities in agriculture, development of Aboriginal communities, integration of immigrants into Canadian communities and identification of community solutions to environmental challenges.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY

Introduction

In 1995, Parliament amended the *Auditor General Act* to require certain federal departments and agencies, including AAFC, to prepare sustainable development strategies, table them in Parliament, and update them at least every three years. The Government of Canada also established the position of Commissioner of the Environment and Sustainable Development to monitor and report on the progress made on this front. In February 2004, AAFC's third sustainable development strategy, entitled *Sustainable Agriculture: Our Path Forward* was tabled in Parliament.

Operating Environment

Sustainable development integrates environmental, economic and social interests in a way that allows today's needs to be met while respecting the ability of future generations to meet theirs. For agriculture and agri-food, sustainable development strives to balance the long-range challenges and opportunities of agricultural production and processing with the high quality of life enjoyed in Canada today.

Specifically, sustainable agriculture:

- protects the natural resource base;
- prevents the degradation of soil, water and air quality;
- conserves biodiversity;
- contributes to the economic and social well-being of all Canadians;
- ensures a safe and high quality supply of agricultural products; and
- safeguards the livelihood and well-being of agricultural and agri-food businesses, workers and their families.

Strategic Response

AAFC's third sustainable development strategy takes a new approach. The Agricultural Policy Framework (APF), with its integrated environmental, economic and social components, is the department's sustainable development strategy. In fact, the APF was born out of the realization that sustainable development, with its long-term view of agricultural production and processing, is the only alternative for the industry's security and growth. In addressing all three pillars of sustainable development—environmental, economic and social—the APF makes for a sound sustainable development strategy.

AAFC is also integrating sustainable development principles into its operations by:

- adopting green procurement practices;
- enhancing management of waste, water and waste-water;
- upgrading building energy efficiency;

- improving vehicle use by reducing the use and size of vehicles, using proper vehicles for work, acquiring alternate fuels vehicles, and using "green fuels"; and
- adopting best practices related to land management, such as piloting development of environmental farm plans for AAFC lands, and taking appropriate steps to manage contaminated sites, storage tanks and halocarbons.

As well, AAFC is working horizontally with other departments and agencies on a number of sustainable development action areas. Three key examples are AAFC's:

- participation in developing a federal freshwater strategy;
- inter-departmental co-operation in applying the government document *Sustainable Development in Government Operations: A Coordinated Approach* to green operations in procurement, waste, water, energy, vehicle fleet and land; and
- participation in developing a coordinated federal strategy for Canada to address, implement and report on the Johannesburg Plan of Implementation (committed to by heads of state at the Johannesburg World Summit on Sustainable Development in September 2002).

By recognizing the APF as the department's sustainable development strategy, AAFC ensures that a solid management model backs efforts towards sustainable development—in its operations and the industry. With sustainable development the department's overarching priority, requirements for accountability and reporting are streamlined. Targets in support of sustainable development strategy goals and objectives are departmental targets.

Most importantly, in fully committing to the sustainable development strategy, AAFC is doing its part to realize a vision of sustainable agriculture in Canada. As well, the department is making a significant contribution to the government's efforts to meet Canada's commitment under the Kyoto Protocol. In managing the many assets it owns and operates—research centres, farms, community pastures, water supply systems, and a diverse fleet of on- and off-road vehicles—AAFC aims to reduce its ecological footprint by reducing reliance on natural resources and minimizing the impact of departmental operations on the environment.

THE SERVICE IMPROVEMENT INITIATIVE

Toward meeting citizens' expectations at AAFC

The Service Improvement Initiative is a Treasury Board policy that aims to close the gap between citizens' service expectations and service delivery performance. The initiative calls on federal departments and agencies to set service standards and measure client satisfaction in a consistent way across government (using the Measurements Tool), and then take steps to continuously improve service.

With the department focused on implementing the APF through new and modified programs, the timing is right to incorporate objectives of the Service Improvement Initiative in departmental plans. Accordingly, in 2004-2005, AAFC intends to implement a service delivery strategy that includes development of a single-window Internet service portal for all AAFC programs, service standards for a number of new programs, and a client survey policy.

Key elements of this work will include training and professional-development services for program managers to ensure that they have the skills needed to meet service expectations. The department will also adapt the Common Measurements Tool to fit AAFC's programs, and integrate the plan to report on service results with the department's current approach to reporting. This work will be fundamental in helping AAFC deliver its programs within a framework of continuous improvement (see AAFC Strategic Framework at the end of the Overview).

Helping Communities Help Themselves - Voluntary Sector Initiative

To raise awareness and implementation of the Voluntary Sector Initiative's Accord and Codes, AAFC has established a horizontal working team. In addition, AAFC is managing Sector Involvement in Departmental Policy Development (SIDPD) projects which are anticipated to influence future policy design. ❑

Supplementary Information

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) and the National Farm Products Council (NFPC) are two agencies that report to Parliament through Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC).

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

Introduction

CPMA is a special operating agency within AAFC that regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada. CPMA enjoys an excellent reputation among the Canadian betting public, provincial regulatory bodies and the horse racing industry.

Operating Environment

Statutory authority for CPMA is found in the *Criminal Code, s. 204*, which gives the Minister of Agriculture and Agri-Food responsibility for policy and regulatory functions regarding pari-mutuel betting. The Code enables the Minister to delegate these responsibilities to a designated officer—the Executive Director of CPMA. Section 204 also allows Canadians to bet money on the outcome of horse races and ensures the integrity of these races.

Since 1921, costs associated with activities of CPMA have been fully recovered; CPMA's Revolving Fund has been self-sufficient since 1980. CPMA's financial resource base is derived from a levy, currently set at 0.8 percent on every dollar bet in Canada. Canadian taxpayers bear no cost for operations of CPMA.

Strategic Response

CPMA's strategic plans are focused on maintaining the highest standards for pari-mutuel wagering and surveillance. CPMA's mandate is derived from the *Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations* pursuant to s. 204 of the *Criminal Code*.

2003-2004 Gross Bet
$1.81 Billion

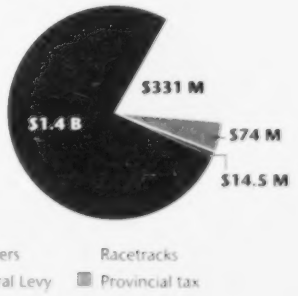

In 2004-2005, CPMA plans to spend $15.3 million to fulfill these commitments. Planned spending requirements for fiscal years 2003-2004 to 2006-2007 are summarized in the following table.

www.cpma-acpm-gc.ca

Priority: Business Risk Management
Enhancing CPMA's capacity to manage risk in pari-mutuel betting, thereby helping to enhance the viability of the Canadian horse racing industry.

Commitments 2004-2005

- Provide effective pari-mutuel supervision
- Deliver effective and efficient surveillance activities
- Develop innovative systems to promote effective risk management
- Well managed Revolving Fund
- Strengthen collaborative alliances with the provincial regulatory bodies and the horse racing industry

Expected Results

- Confidence from the betting public in pari-mutuel wagering
- Detection of performance affecting drugs in horses and any irregularities during the race; and determination of the exact order of the finish of a race
- New, leading automated monitoring technologies available to Agency Officers
- Self-sufficient Revolving Fund
- Improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies; and strong federal/provincial partnerships

Benefits for Canadians

- Integrity maintained in pari-mutuel betting
- No cost to the Canadian taxpayer, only to the betting public

Planned Spending: Canadian Pari-Mutuel Agency

($ Millions)	Forecast Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Revenues/Expenditures[1]	15.3	15.4	15.4	15.4

[1] Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of 8/10th of 1 cent on every $1.00 bet in Canada. All revenue generated is from the betting public and there is no cost to the Canadian taxpayer.

NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL

Introduction

The National Farm Products Council (NFPC) ❑ was established in 1972 through the Farm Products Agencies Act (FPAA). The Act combines the marketing powers of the federal government, which has authority over inter-provincial and international trade, and provincial governments, which are restricted to intra-provincial trade. This enabling legislation provided for the establishment of national marketing agencies and, in 1993, was amended to provide for the establishment of national promotion research agencies.

NFPC undertakes activities to promote the competitiveness of sectors that it oversees. NFPC is committed to work with the agriculture and agri-food industry to meet the challenges and opportunities that arise from substantial changes in agri-food policies, business trends and market requirements at home and abroad.

Operating Environment

In developing the Strategic Plan, NFPC took into account many trends and developments in the Canadian agriculture and agri-food industry. Broadly, the five agencies overseen by NFPC deal with issues concerning:

- poultry and egg products consumption trends;
- drought that affects feed supplies for the beef cattle, poultry and egg industries;
- favourable economic conditions such as continued growth and a broad-based rise in farm incomes;
- rising productivity and increased use of technology;
- scale of operations of agricultural enterprises;
- grocery industry; and
- international trade.

NFPC activities also support federal, provincial and territorial governments in the implementation of the Agricultural Policy Framework (APF).

National Farm Product Council Mission Statement

To ensure that the national supply management systems for poultry and eggs and national check-off systems for farm products work in the balanced interests of all stakeholders and to promote the strength of the agri-food sectors for which Council has responsibility. ❑

Strategic Response

In 2004-2005, the second year of its strategic plan, NFPC will focus on the priorities and commitments outlined in the following tables. These tables also describe how these commitments link to the APF.

For more details on these linkages, see NFPC's website at:

www.nfpc-cnpa.gc.ca/english/publications/strategicplan.html.

Planned Spending

($ Millions)	Forecast Spending 2003-2004[1]	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Total Main Estimates[2]	2.1	2.5	2.6	2.7

Notes:

1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

2. These amounts are included in the Votes of Agriculture and Agri-Food Canada and include $200,000 in grants and contributions but do not reflect employee benefits. Services provided without charge include: accommodation provided by Public Works and Government Services Canada; and corporate services such as financial systems, security, information technology, human-resource advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada. These amounts are not reflected in the program costs.

***Priority: Work in the balanced interest of all stakeholders of the marketing and promotion research agencies operating under the* Farm Products Agencies Act**

Commitments	Expected results
■ Complete renewal of the federal-provincial-territorial agreements between marketing agencies and governments ■ Conduct a review of the *Farm Products Agencies Act*	■ Receipt of draft federal-provincial territorial agreements by the three national agencies ■ Initiation of stakeholder consultations

Priority: Improve strength, competitiveness, market-responsiveness and profitability of Canadian agriculture and the agri-food industry

Commitments	Expected results
■ Continue to work with AAFC and CFIA to explore ways of improving current methods of data collection that will lead to development of an industry database that will provide consistent, reliable and accessible information to all industry participants ■ In May 2004, poultry and egg producers, processors and further processors, provincial supervisory board representatives, and grocery and food service industry representatives will be brought together to discuss the trends and developments in the food distribution and retail sector, and where the poultry and egg sector fits into this value chain	■ Improved data collection methods for the 2003 poultry industry data handbook ■ Final report from the poultry industry working group on data needs ■ Improved awareness of the producer, grocery and food service industry linkages through: - holding of the Forum - issuing of a Forum report, and - establishment of a value chain working group

Priority: Provide efficient, transparent and responsible management of NFPC operations

Commitments	Expected results
■ Implement modern management practices in step with Government of Canada initiatives such as Modern Comptrollership, Audit and Evaluation, Values and Ethics, Human Resource Management and Common Look and Feel ■ Develop a Performance Framework under the Modern Comptrollership initiative	■ Completion of the first phase of implementation projects ■ Complete the Framework in this fiscal year

Benefits for Canadians

■ An efficient and competitive agriculture industry
■ More effective marketing of farm products in inter-provincial and export trade

Financial Information

Departmental Planned Spending

In the fiscal year 2004-2005, the Department plans to spend $2,197.4 million (gross) to achieve our three Strategic Outcomes. Detailed financial tables are included in Annex 1 of this report.

The majority of the Department's approved 2004-2005 resources have been allocated to Security of the Food System (65 percent), followed by Innovation for Growth (20 percent) and Health of the Environment (15 percent). More than 86 percent of the resources for the Security of the Food System Strategic Outcome are transfer payments to other parties, including producers and provinces. The majority of the resources of Innovation for Growth and Health of the Environment are in operating costs (70 percent and 59 percent, respectively), reflecting the more labour-intensive nature of these strategic outcomes.

($ millions)	Forecast Spending 2003-2004[1]	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Security of the Food System	811.6	1,410.4	1,326.6	1,315.5
Health of the Environment	177.7	316.7	299.6	274.4
Innovation for Growth	358.0	422.9	402.8	369.5
Main Estimates (gross)	**1,347.4**	**2,150.1**	**2,029.0**	**1,959.4**
Less: Respendable Revenue	38.7	39.3	39.3	39.3
Total Main Estimates	**1,308.7**	**2,110.8**	**1,989.8**	**1,920.2**
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates)[2]				
Implementation of the Agricultural Policy Framework	298.2	25.0	25.0	25.0
Implementation of the Agricultural Policy Framework - Business Risk Management	1,174.2	–	–	–
Transition to the Agricultural Policy Framework - Business Risk Management	598.9	–	–	–
Bovine Spongiform Encephalopathy	363.6	5.8	–	–
Transitional Industry Support Program	928.0	6.6	–	–
Additional funding for the Spring Credit Advance Program	59.9	–	–	–
Rural Community Capacity Building	14.0	–	–	–
Canadian Farm Income Program	97.9	–	–	–
Operating budget carry forward	13.2	–	–	–
Province-based agricultural risk management programming, and research and development initiatives	11.4	–	–	–
Expansion and upgrade of the Lethbridge Research Centre	1.3	–	–	–
Assessment, management and remediation of contaminated sites	0.1	–	–	–
Biotechnology	–	–	6.0	6.0
Climate Change - Partnering Support	–	0.5	0.5	–
Plum Pox Eradication Program	–	9.4	8.6	7.0
Other	7.9	–	–	–
Total Adjustments	*3,568.6*	*47.3*	*40.2*	*38.0*
Net Planned Spending	**4,877.4**	**2,158.1**	**2,029.9**	**1,958.2**

continued from previous page

Less: Non-Respendable Revenue	136.4	34.4	34.4	34.4
Plus: Cost of Services received without charge[3]	41.5	43.4	44.0	45.4
Net cost of Program	**4,782.4**	**2,167.2**	**2,039.5**	**1,969.2**
Full Time Equivalents[4]	**6,170**	**6,170**	**6,100**	**6,100**

2003-2004's Forecast Spending is higher than future Planned Spending for several reasons: special transition funding, special funding to address the impact of BSE, and increased statutory payments due to increased need in 2003-2004. Similarly, future Planned Spending will vary based on need.

[1] Reflects the best forecast of authorized funding to the end of the fiscal year.

[2] Adjustments for 2003-2004 reflect Supplementary Estimates (A), (B) and other adjustments. Adjustments for 2004-2005 to 2006-2007 reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved. Not included is funding that is yet to be reprofiled from one year to the next, nor any new authorities that may be sought.

[3] Cost of services provided by other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (TBS), Worker's compensation coverage provided by Human Resources Canada and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada. See details in Table 8.

[4] In addition to the FTEs noted above, in 2003-2004 there were 419 FTEs employed by AAFC for research projects funded through collaborative agreements with industry, and other activities not funded through appropriations. Also, 187 FTEs were employed as students. Data for 2004-2005 to 2006-2007 similarly does not make provision for staff funded through collaborative agreements.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Financial Tables

TABLE 1
Summary of Capital Spending by Strategic Outcome 45

TABLE 2
Details on Project Spending 46

TABLE 3
Status Report on Major Crown Projects 47

TABLE 4
Summary of Transfer Payments 47

TABLE 5
Details on Transfer Payments Programs 48

TABLE 6
Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 51

TABLE 7
External Charging 53

TABLE 8
Net Cost of Program for the Estimates Year (2004-2005) 54

TABLE 9
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Statement of Operations 55

TABLE 10
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Statement of Cash Flows 55

TABLE 11
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Projected Use of Authority 55

NOTE: In the following tables, **forecast spending** reflects the best forecast of authorized funding to the end of the fiscal year (not necessarily forecast expenditures). **Planned spending** reflects funds already brought into the department's reference levels through the Annual Reference Level Update exercise, as well as adjustments in future years for funding approved in the government fiscal plan, but yet to be brought into the Department's reference levels.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

The information in the financial tables in this Annex is presented by Strategic Outcome, where applicable. Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Outcomes are equivalent to its Business Lines.

Table 1: Summary of Capital Spending by Strategic Outcome

($ millions)	Forecast Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Security of the Food System	20.1	0.1	–	–
Health of the Environment	5.3	4.3	2.4	2.4
Innovation for Growth	33.6	32.3	28.3	28.3
Total Capital Spending in Main Estimates	**59.1**	**36.6**	**30.6**	**30.6**

The decrease in Planned Spending is mainly a function of the APF Business Risk Management service delivery improvement capital funding of $20 million in 2003-2004's forecast authorized spending, while similar amounts for future years have not yet been brought into the Department's reference levels. In addition, 2004-2005 is the last of the five years of $6 million per year Program Integrity Health and Safety capital funding.

Table 2: Details on Project Spending

($ millions)	Current Estimated Total Cost[1]	Forecast Spending to March 31, 2004[2]	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million						
Security of the Food System						
Business Risk Management Service Delivery Improvement (Project Definition Phase)(PPA)	125.0	8.9	–[3]	–[3]	–[3]	–
Total Security of the Food System	**125.0**	**8.9**	**–**	**–**	**–**	**–**
Health of the Environment						
Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam, (Project Implementation Phase)(S)	10.0	1.8	8.2	–	–	0.0
National Land and Water Information Service (NLWIS), (Project Definition Phase)(PPA)	100.1	3.0	15.1	25.6	25.6	30.8
Total Health of the Environment	**110.1**	**4.8**	**23.3**	**25.6**	**25.6**	**30.8**
Innovation for Growth						
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (Project Close-out Phase)(S)	21.7	21.7	–	–	–	–
Quebec (Lennoxville), Dairy Research Facility (Initial Planning and Identification Phase)(I)	10.6	–	0.9	3.7	6.0	–
Ontario (Ottawa) Greenhouse and Growth Chamber Facility (Initial Planning and Identification Phase)(I)	10.6	–	0.8	1.7	8.1	–
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (Initial Planning and Identification Phase)(PPA)	24.0	1.2	–	–	–	22.8
Alberta (Lethbride), New multi-purpose facility (Project Close-out Phase)(S)	29.9	29.9	–	–	–	0.0
Total Innovation for Growth	**96.8**	**52.8**	**1.7**	**5.4**	**14.1**	**22.8**
Total in Main Estimates for Projects over $5 million	**331.9**	**66.5**	**25.0**	**31.0**	**39.7**	**53.6**

The Current Estimated Total Cost number includes both expenditures made in previous years and expenditures forecast for 2003-2004 and beyond.

Forecast Spending to March 31, 2004 includes expenditures incurred in prior years.

Future years' Planned Spending for the Business Risk Management Service Delivery Improvement project is anticipated to total $116.1 million, for an Estimated Total Cost of $125.0 million. However, these resources have yet to be brought into the Department's reference levels.

Classes:
(S) denotes a Substantive Estimate
(I) denotes an Indicative Estimate
(PPA) denotes Preliminary Project Approval
(EPA) denotes Effective Project Approval

Table 3: Status Report on Major Crown Projects

Following is the title of Agriculture and Agri-Food Canada's Major Crown Project with an associated internet address for more detailed information including: Description; Project Phase; Leading and participating Departments and Agencies; Prime and Major Sub-Contractors; Major Milestones; Progress Report and Explanations of Variances; Industrial Benefits.

Project Name: National Land and Water Information Service (NLWIS)

Internet Address: **http://www.agr.gc.ca/nlwis/main_e.htm**

Table 4: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006[1]	Planned Spending 2006-2007[1]
Grants				
Security of the Food System	848.3	3.9	3.9	3.9
Health of the Environment	8.2	9.8	9.8	9.8
Innovation for Growth	17.8	17.8	17.8	17.8
Total Grants	**874.3**	**31.5**	**31.5**	**31.5**
Contributions				
Security of the Food System	3,104.0	1,215.8	1,128.2	1,119.3
Health of the Environment	82.9	114.6	103.6	80.4
Innovation for Growth	64.4	78.4	70.6	37.4
Total Contributions	**3,251.3**	**1,408.8**	**1,302.4**	**1,237.1**
Total Grants and Contributions in Main Estimates	**4,125.6**	**1,440.3**	**1,333.9**	**1,268.6**

[1] Not included is Transfer Payment funding that is yet to be reprofiled from one year to the next, nor any new authorities that may be sought.

2003-2004's Forecast Spending is higher than future Planned Spending for several reasons: special transition funding, special funding to address the impact of BSE, and increased statutory payments due to increased need in 2003-2004. Similarly, future Planned Spending will vary based on need.

Table 5: Details on Transfer Payments Programs

Grants and Contributions

Security of the Food System

The transfer payment programs in support of the Security of the Food System strategic outcome for 2004-2005 include:

Program	Planned Spending 2004-2005 ($ millions)
Business Risk Management	
Contributions under the Agricultural Policy Framework	378.9
Crop Insurance Program	227.3
Net Income Stabilization Account	212.6
Province-Based Programs	147.5
Contributions to the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program	69.4
Payments in connection with the Agricultural Marketing Programs Act (AMPA)	65.5
Contributions for agricultural risk management - Spring Credit Advance Program	57.2
Loan guarantees under the Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA)	4.0
Private Sector Risk Management Partnership	2.5
Total Business Risk management	*1,164.9*
Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance:	
Food Safety & Food Quality	30.1
International	20.8
Other	3.9
Total in Main Estimates	**1,219.7**

Objective - To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.

Planned Results - An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks: a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.

Indicators - Reduced downside variability of farm income and operating margin over time will be measured by comparing; farm income with and without program payments, operating margin of farmers who participate in programs to those who do not, and the variability between program options, and with other instruments including supply management systems. Increased sector farm income and operating margin over time. Increased value of farm capital investments over time. Reduction of exposure to agri-food hazards. Increase in the level of consumer confidence in the safety and quality of food produced in Canada. Improvement in relative performance of Canadian companies when compared to foreign companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and quality.

Table 5: Details on Transfer Payments Programs (continued)

Grants and Contributions

Health of the Environment

The transfer payment programs in support of the Health of the Environment strategic outcome for 2004-2005 include:

Program	Planned Spending 2004-2005 ($ millions)
Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance - Environment	109.4
Contributions towards the implementation of the Climate Change Action Plan	4.5
Other	10.5
Total in Main Estimates	**124.4**

Objective - Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.

Planned Results - The provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens, government, farmers and the agri-food sector, make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.

Indicators - Level of adoption of Integrated Pest Management and of conservation or no-till systems. Proportion of farms that have established riparian buffer strips near watercourses and of farms that restrict or control access of livestock to watercourses. Share of farmland at different levels of residual nitrogen and phosphorous. Level of bare soil days on farmland. Level of efficiency of freshwater resource use by irrigation to produce primary agricultural products. Change in the level of General Public recognition and support for government and agricultural sector policies and actions that encourage the adoption of sustainable production practices.

Table 5: Details on Transfer Payments Programs (continued)

Grants and Contributions

Innovation for Growth

The transfer payment programs in support of the Innovation for Growth strategic outcome for 2004-2005 include:

Program	Planned Spending 2004-2005 ($ millions)
Contributions under the Prairie Grain Roads Program (PGRP)	44.4
Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance:	
Renewal and Science & Innovation	10.7
International	8.3
Contributions in support of assistance to Rural Canada and Development in the Area of Cooperatives Framework	6.4
Other	26.5
Total in Main Estimates	**96.3**

Objective - Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services, developing and promoting the adoption of new technologies and best practices; and using public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.

Planned Results - The development and adoption of new products, processes, technologies, and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

Indicators - Increased; Farm family income and net farm income; share of world agri-food trade in bioproducts and agricultural value-add; contribution of bioproducts and value-added agricultural products to GDP and rural employment; and recognition of innovative Canadian products.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2003-2004	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007
Security of the Food System				
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account - Admin. fees	8.9	8.9	8.9	8.9
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	15.3	15.4	15.4	15.4
Total - Security of the Food System	**24.2**	**24.3**	**24.3**	**24.3**
Health of the Environment				
Community Pastures	14.5	15.0	15.0	15.0
Total - Health of the Environment	**14.5**	**15.0**	**15.0**	**15.0**
Innovation for Growth				
Total - Innovation for Growth	**–**	**–**	**–**	**–**
Total Respendable Revenue	**38.7**	**39.3**	**39.3**	**39.3**

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue (continued)

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2003-2004	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007
Security of the Food System				
Refund of Previous Years' Expenditures *	104.0	0.7	0.7	0.7
Service and Service Fees	1.0	1.0	1.0	1.0
Privileges, Licences and Permits	0.1	0.1	0.1	0.1
Return on Investments **	0.1	0.2	0.2	0.2
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	0.0	0.0	0.0
Other non-tax revenues	0.3	0.3	0.3	0.3
Total - Security of the Food System	**105.5**	**2.3**	**2.3**	**2.3**
Health of the Environment				
Refund of Previous Years' Expenditures *	0.2	0.2	0.2	0.2
Service and Service Fees	0.3	0.3	0.3	0.3
Privileges, Licences and Permits	0.7	0.7	0.7	0.7
Return on Investments **	0.0	0.1	0.1	0.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.5	0.5	0.5	0.5
Other non-tax revenues	0.2	0.2	0.2	0.2
Total - Health of the Environment	**1.9**	**1.9**	**1.9**	**1.9**
Innovation for Growth				
Refund of Previous Years' Expenditures *	13.7	13.7	13.7	13.7
Service and Service Fees	0.1	0.1	0.1	0.1
Privileges, Licences and Permits	5.9	5.9	5.9	5.9
Return on Investments **	0.6	1.6	1.5	1.5
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.7	1.7	1.7	1.7
Other non-tax revenues	7.1	7.1	7.1	7.1
Total - Innovation for Growth	**29.1**	**30.1**	**30.1**	**30.1**
Total Non-Respendable Revenue	**136.4**	**34.4**	**34.4**	**34.4**
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**175.1**	**73.6**	**73.6**	**73.6**

* Refund of Previous Years' Expenditures for the Security of the Food System strategic outcome for 2003-2004 includes amounts recovered from Provinces for payments made by the Department, and collections of overpayments under the Canadian Farm Income Program (CFIP). Additional amounts are expected to be recovered through to 2004-2005, but cannot be estimated at this time.

** Return on Investments includes interest on loans for the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings.

Table 7: External Charging

The federal government has engaged in external charging since Confederation, and today applies external charges to a diverse range of activities. Charges are linked to a good or service that an identifiable external party receives, over and above what the general taxpayer receives, or to the costs of regulating an activity. The new Treasury Board Policy on External Charging requires greater accountability and emphasis on the establishment, amendment and on-going management of external charges. The broad theme is to improve transparency and accountability to Parliament and the public and give stakeholders real opportunities for input.

To implement this new policy, AAFC has reconstituted the Portfolio User Charge Working Group whose members are AAFC, CFIA and the CGC. Awaiting internal approval of the mandate and terms of reference, the group is to be responsible for the development and implementation of a user fee framework to guide the management in establishing user charges across the portfolio members. Work is underway to develop a program manager's guide to revenue and cost recovery which will be published on the AAFC website.

Following is a completed reporting template for AAFC's External Charging information as per the TBS External Charging Policy.

Name of Fee Activity	**Fee Type**	**Fee Setting Authority**	**Reason for Fee Introduction or Amendment**	**Effective date of planned change to take effect**	**Planned Consultation & Review process**
Community Pastures Program (CPP) Fees	Other Goods and Services	Section 9.1 of the *Prairie Farm Rehabilitation Act*	CPP fees are reviewed on an annual basis and set accordingly	n/a	Each pasture has a six member representative committee elected from clients of the pasture. Prior to implementation of fee increases, Pasture Advisory Committees are consulted.
Net Income Stabilization Act (NISA) Registration Fees	Other Goods and Services (Vote netted revenue - administrative cost share).	*The Farm Income Protection Act* (FIPA). Under Section 6.3, NISA agreement, the Minister of AAFC may adjust cost sharing fees after consultation with the National NISA Committee.	The NISA program officially begins to wind down with the last stabilization year filed 2002. A participant will not be charged the adminis-trative cost share after the 2002 stabilization year processing.	2004-2005	The National NISA Committee assists in the administration of the Program. This committee includes a minimum of six and a maximum of ten producers to represent commodity sectors.
Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework (APF) - Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) Participation Fees	Other Goods and Services (Vote netted revenue admin cost share)	*The Farm Income Protection Act* (FIPA). Under Section 6.4, Annex A Agreement Re-establishing the NISA Program of the Implementation Agreement.	Implementation of the CAIS Program	2004-2005	The annual share shall be $55, or such other amount as is set out in the Program Guidelines. The Program Guidelines shall require the consent of Canada and at least two-thirds of the participating Provinces or Territories where those Provinces or Territories represent at least fifty per cent of the total Production Margin for participating Provinces or Territories in the most recent year for which data is available.

continued on next page

Table 7: External Charging (continued)

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority	Reason for Fee Introduction or Amendment	Effective date of planned change to take effect	Planned Consultation & Review process
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA) Registration Fees	Regulatory Service	FIMCLA Regulations.	n/a	n/a	A risk analysis study was undertaken on a cash and accrual basis to determine level of fees needed to break even. There is an advisory committee to review the current legislation.
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	Regulatory Service	Section 204 of the *Criminal Code*. The Canadian Pari Mutuel Agency became a Special Operating Agency as a result of the February 1991 Budget and was approved by Treasury Board in November 1992, in part due to the fact it had a full cost recovery structure.	n/a	n/a	The CPMA has a formalized consultation process in place and consults regularly with the Horse Racing Industry on all policy and regulatory changes. The industry includes racetracks, provincial regulatory bodies and stakeholders. Consultation with the industry would occur for proposed changes to the levy.

n/a = not applicable

Table 8: Net Cost of Program for the Estimates Year (2004-2005)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments)	**2,158.1**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	13.9
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	26.6
Worker's compensation coverage provided by Human Resources Canada	1.9
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.1
	43.4
Less: Non-respendable Revenue	34.4
2004-2005 Net cost of Program	**2,167.2**

Table 9: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007
Respendable Revenue	**15.3**	**15.4**	**15.4**	**15.4**
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	5.0	5.1	5.1	5.1
Depreciation	0.1	0.1	0.1	0.1
Administrative and support services	9.7	9.7	9.7	9.7
Utilities, materials and supplies	0.4	0.4	0.4	0.4
Total Operating	**15.3**	**15.4**	**15.4**	**15.4**
Surplus (Deficit)	**–**	**–**	**–**	**–**

Table 10: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007
Surplus (Deficit)	**–**	**–**	**–**	**–**
Add non-cash items:				
Depreciation/amortisation	0.1	0.1	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Cash Surplus (requirement)	**–**	**–**	**–**	**–**

Table 11: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund - Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007
Authority*	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Drawdown:				
Balance as at April 1	1.4	1.4	1.4	1.4
Projected Surplus (Drawdown)	–	–	–	–
Total Drawdown	**1.4**	**1.4**	**1.4**	**1.4**
Projected Balance at March 31	**3.4**	**3.4**	**3.4**	**3.4**

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at anytime.

Annex I

Further Information

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO – 2004-2005

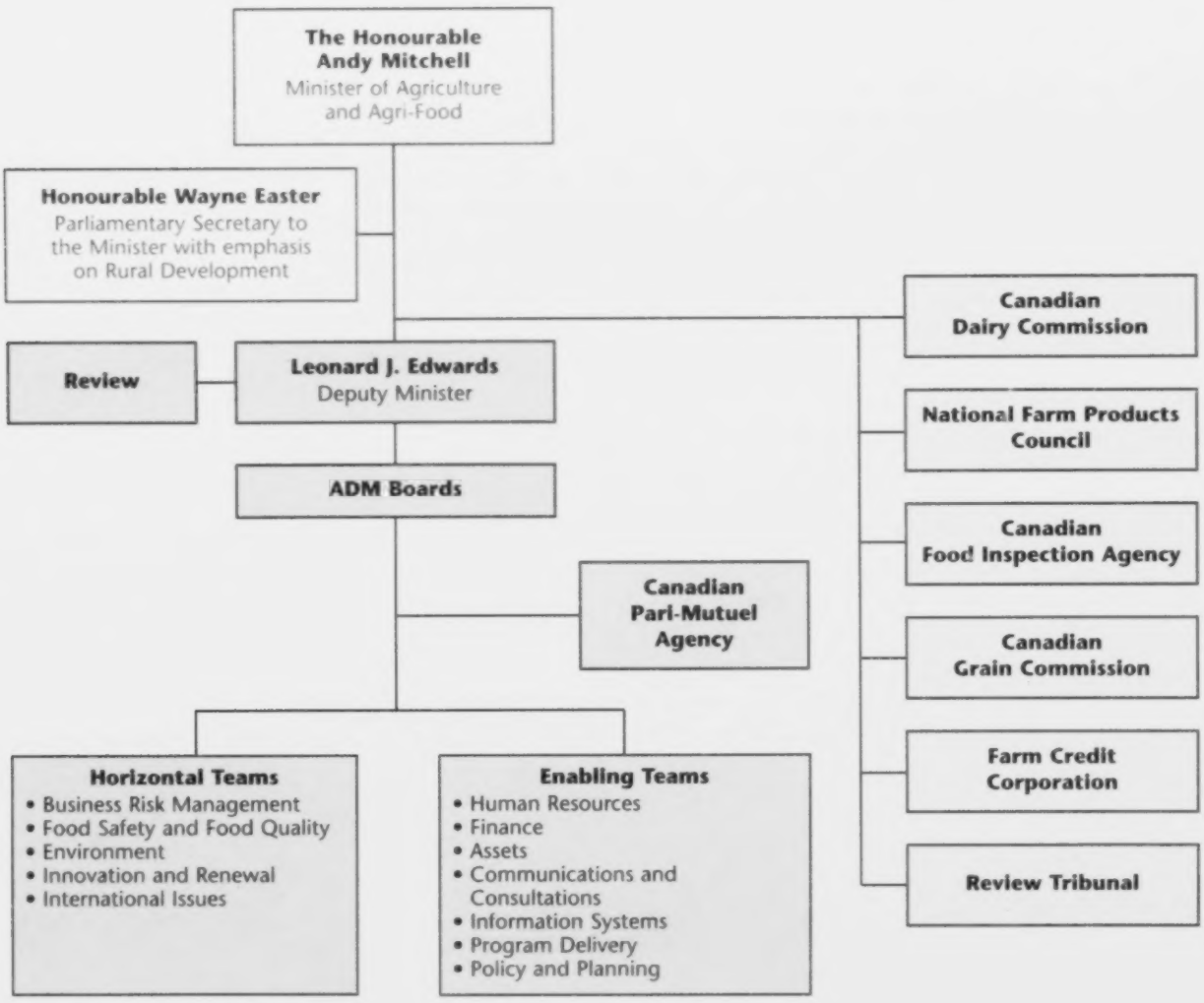

HOW TO REACH US

Departmental Contacts

Agriculture and Agri-Food Canada
Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1A 0C5
TEL: (613) 759-1000
Web: www.agr.gc.ca

More information on the department and its activities can be found at: http:/www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-Food
The Honourable Andy Mitchell
www.agr.gc.ca/minoffe.html

Parliamentary Secretary to the Minister with emphasis on Rural Development
Wayne Easter, MP
TEL: (613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/minoffe.html

Deputy Minister of Agriculture and Agri-Food
Leonard J. Edwards
TEL: (613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

BRANCH AND AGENCY HEADS

Research
Bruce Archibald
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7777
archibaldb@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Market and Industry Services
Andrew Marsland
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/misb.html

Strategic Policy
Michael Keenan
Acting Assistant Deputy Minister
(613) 759-7349
keenanm@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/spb_e.phtml

Farm Financial Programs Branch
Mary Komarynsky
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7243
komarynskym@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_e.phtml

Corporate Management
Bruce Deacon
Assistant Deputy Minister
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Communications and Consultations
Paul Schubert
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_e.phtml

Human Resources
Steve Tierney
Assistant Deputy Minister
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/hr/main.html

Audit and Evaluation
Frank Brunetta
Director General
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Canadian Pari-Mutuel Agency
Elizabeth Massey
Executive Director
P.O. Box 5904
LCD Merivale
Ottawa, Ontario
K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca/

Prairie Farm Rehabilitation Administration
Carl Neggers
Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L2
(306) 780-5081
neggers@agr.gc.ca
www.agr.ca/pfra/

Rural and Cooperatives Secretariat
Donna Mitchell
Executive Director
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop

PORTFOLIO CONTACTS

National Farm Products Council
Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
www.nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency
Richard Fadden
President
59 Camelot Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@agr.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Farm Credit Corporation
John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission
Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission
John Core
Chairman & Chief Executive Officer
Building 55, NCC Driveway
Central Experimental Farm
960 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc-ccl.gc.ca

Review Tribunal
Thomas Barton
Chairman
Building 60
Central Experimental Farm
Birch Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca/

Acts administered by Agriculture and Agri-Food Canada for which the Minister of Agriculture and Agri-Food is named in statute as the minister responsible

Agricultural Marketing Programs Act	S.C. 1997, c. 20
Agricultural Products Marketing Act	R.S.C. 1985, c. A-6
Animal Pedigree Act	R.S.C. 1985, c. 8 (4th Supp.)
Department of Agriculture and Agri-Food Act	R.S.C. 1985, c. A-9
Experimental Farm Stations Act	R.S.C. 1985, c. E-16
Farm Debt Mediation Act	S.C. 1997, c. 21
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act	R.S.C. 1985, c. 25 (3rd Supp.)
Farm Improvement Loans Act	R.S.C. 1985, c. F-3
Farm Income Protection Act	S.C. 1991, c. 22
Livestock Feed Assistance Act	R.S.C. 1985, c. L-10
Western Grain Transition Payments Act	S.C. 1995, c. 17

Acts administered by Agriculture and Agri-Food Canada for which the Minister of Agriculture and Agri-Food is named in Order in Council as minister responsible

Prairie Farm Rehabilitation Act	R.S.C. 1985, c. P-17

Acts administered by other agencies in the Agriculture and Agri-Food Canada portfolio for which the Minister of Agriculture and Agri-Food is named in statute as the minister responsible

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act	S.C. 1995, c. 40
Canada Agricultural Products Act	R.S.C. 1985, c. 20 (4th Supp.)
Canadian Dairy Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-15
Canadian Food Inspection Agency Act	S.C. 1997, c. 6
Farm Credit Canada Act	S.C.1993, c. 14
Farm Products Agencies Act	R.S.C. 1985, c. F-4
Feeds Act	R.S.C. 1985, c. F-9
Fertilizers Act	R.S.C. 1985, c. F-10
Fish Inspection Act	R.S. 1985, c. F-12
Health of Animals Act	S.C. 1990, c. 21
Meat Inspection Act	R.S.C. 1985, c. 25 (1st Supp.)
Plant Breeder's Rights Act	S.C. 1990, c. 20
Plant Protection Act	S.C. 1990, c. 22
Seeds Act	R.S.C. 1985, c. S-8

Acts administered by other entities in the Agriculture and Agri-Food Portfolio for which the Minister of Agriculture and Agri-Food Canada is named in Order in Council as minister responsible

Canada Grain Act	R.S.C. 1985, c. G-10

Acts that confer powers on the Minister of Agriculture and Agri-Food for which other ministers are responsible

Criminal Code (Section 204)	R.S.C. 1985, c. C-46 (Minister of Justice and Attorney General of Canada)

Acts administered partially by Agriculture and Agri-Food Canada for which another minister is responsible

Canadian Wheat Board Act	R.S.C. 1985, c. C-24

Acts administered partially by other agencies in the Agriculture and Agri-Food Canada portfolio for which another minister is responsible

Consumer Packaging and Labelling Act	R.S.C. 1985, c-38 (Minister of Industry/CFIA)
Food and Drugs Act	R.S.C. 1985, c. F-27 (Minister of Health/CFIA)

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et agroalimentaire Canada

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-1
ISBN 0-660-62481-8

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Table des matières

PARTIE I 1

Message du ministre 1

Déclaration de la haute direction 3

PARTIE II 4

Vue d'ensemble de la planification 4

Introduction 4

Contexte de fonctionnement 5

Intervention stratégique 7

Notre cadre de gestion 13

PARTIE III 16

Plans stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada 16

Sécurité du système alimentaire 16

Santé de l'environnement 23

Innovations propices à la croissance 27

Initiatives horizontales et principaux thèmes du gouvernement 34

Développement rural 34

Secrétariat aux coopératives 36

Stratégie de développement durable 38

Initiative d'amélioration des services 39

Information supplémentaire 40

Agence canadienne du pari mutuel 40

Conseil national des produits agricoles 42

Information financière 44

Dépenses prévues du Ministère 44

Tableaux financiers 46

Annexe I 58

Renseignements complémentaires 58

Le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 58

Pour nous joindre 59

Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 61

Message du ministre

Je suis heureux, en tant que nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, de présenter au Parlement et à la population canadienne le *Rapport sur les plans et les priorités (2004-2005)* de mon ministère. On y décrit le plan d'action financier et stratégique qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) mettra en oeuvre au cours des trois prochaines années.

Le secteur de l'agriculture et les collectivités rurales partout au Canada sont des rouages importants du moteur économique du pays. Le secteur – avec ses composantes production, transformation, distribution et vente au détail – représente une valeur de 81 milliards de dollars pour l'économie canadienne. Il génère plus de 8 p. cent du produit intérieur brut (PIB) du Canada et fournit un emploi sur huit à l'échelle du pays. Le secteur demeure un facteur de croissance économique important d'un océan à l'autre et il contribue à la santé et au bien-être de tous les consommateurs en les approvisionnant en aliments salubres de première qualité, produits dans le respect de l'environnement.

La contribution du secteur de l'agriculture à l'économie canadienne repose sur la vigueur des ventes au pays et à l'étranger. Entre 1995 et 2002, les exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer ont augmenté de près de 10 milliards de dollars pour atteindre un niveau sans précédent de plus de 30 milliards de dollars.

Néanmoins, il y a des défis à relever. Jour après jour, le secteur est exposé à un éventail de risques propres à l'agriculture. Au cours de la dernière année, le secteur a dû faire face à de sérieuses difficultés, qui ont porté préjudice aux familles d'agriculteurs, en particulier dans l'industrie du boeuf et dans l'industrie avicole à la suite de la découverte, en mai 2003, d'une vache infectée par l'ESB et, en février 2004, de cas d'influenza aviaire. S'ajoutent à ces problèmes les nouvelles exigences et attentes des consommateurs, la mondialisation grandissante des marchés et les progrès technologiques rapides. Ces facteurs contribuent tous aux défis auxquels est confronté le secteur agroalimentaire aujourd'hui.

Dans le but d'aider le secteur à faire face à ces problèmes urgents, le gouvernement du Canada, les provinces, les territoires et l'industrie ont mis en oeuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), qui est la toute première politique agricole *nationale* au Canada. Le CSA vise à permettre au Canada de devenir un chef de file mondial en production d'aliments salubres et innovateurs de première qualité, dans le respect de l'environnement.

En juin 2002, le gouvernement fédéral annonçait un investissement quinquennal historique de 5,2 milliards de dollars dans le secteur canadien de l''agriculture. Toutes les provinces et deux territoires ont signé des accords de mise en oeuvre du CSA et travaillent actuellement à exécuter les programmes. Le présent rapport décrit la façon dont les investissements d'AAC contribueront, au cours des trois prochaines années, à l'obtention de trois résultats stratégiques :

1. la sécurité du système alimentaire
2. la santé de l'environnement
3. des innovations propices à la croissance

Les domaines d'intérêt particulier seront notamment les suivants :

- continuer à mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture;
- répondre aux demandes des consommateurs relatives à la qualité et à la salubrité alimentaires par l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de salubrité des aliments et de santé des animaux;
- aider le secteur à soutenir la concurrence croissante des marchés extérieurs en réglant les différends par l'entremise de l'Organisation mondiale du commerce; en éliminant les subventions qui faussent les échanges commerciaux; en élargissant l'accès au marché; ainsi qu'en sauvegardant nos systèmes internes de gestion de l'offre et notre système de vente à guichet unique du blé et de l'orge;
- tenir compte davantage des préoccupations et des objectifs prioritaires du milieu rural lors de l'élaboration de programmes et de solutions.

En outre, AAC continuera d'aider le secteur à relever les défis posés par le développement durable au moyen d'un service national d'information sur les terres et les eaux. De plus, mon ministère aidera le secteur à gérer le changement technologique par la recherche et le développement, ainsi que la mise en œuvre d'une vaste stratégie relative aux questions réglementaires et de marché.

Alors qu'AAC progresse dans la réalisation de ce programme ambitieux, nous devons continuer d'être à l'écoute de tous les Canadiens. Par conséquent, nous procéderons chaque année à un examen des programmes du CSA pour nous assurer de bien poursuivre dans la voie tracée.

Une partie intégrante de notre vision consistera à assurer un avenir prometteur au Canada rural, engagement que j'ai pris lorsque j'étais secrétaire d'État au Développement rural. Les assises du Canada, dans le passé comme à l'avenir, sont liées à la force et à la vitalité de ses collectivités rurales. La durabilité de ces collectivités profite à l'ensemble de la population canadienne.

Avec cette feuille de route en main, je me réjouis de collaborer avec la population canadienne pour faire de notre pays le chef de file en matière de salubrité et de qualité des aliments, d'innovation et de gérance de l'environnement.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et
ministre à la coordination des affaires rurales,

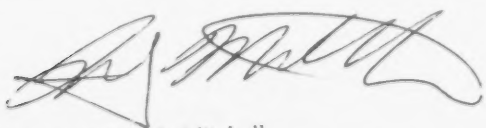

L'honorable Andy Mitchell

Déclaration de la haute direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (2004-2005)* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le rapport a été préparé selon les principes de présentation et les exigences de divulgation énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

Le rapport décrit fidèlement les plans et les priorités du Ministère. L'information sur les dépenses prévues est conforme aux directives contenues dans le Budget du ministre des Finances et à celles fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Les renseignements donnés sont complets et exacts et se fondent sur des systèmes ministériels d'information et de gestion qui sont sûrs.

Ce document s'appuie sur une structure de présentation de rapports approuvée par les ministres membres du Conseil du Trésor. Il sert de document de base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus par le Ministère au moyen des ressources et des pouvoirs qui lui ont été attribués.

Le sous-ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada,

Leonard J. Edwards

Date : le 25 août 2004

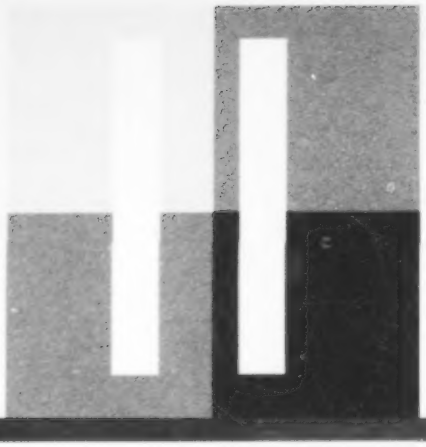

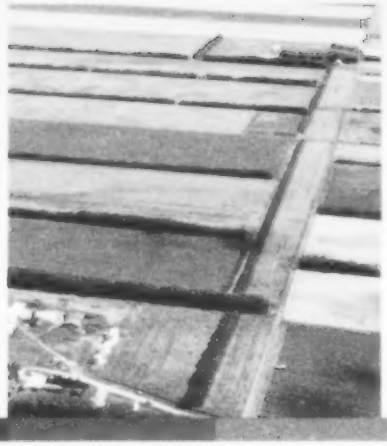

Vue d'ensemble de la planification

INTRODUCTION

À l'heure actuelle, les provinces et deux territoires ont signé le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et ont conclu leur accord de mise en œuvre respectif. Cette étape importante aide le gouvernement du Canada à respecter son engagement de sortir le secteur agricole de l'ornière de la gestion de crise et de le faire cheminer vers la stabilité. Grâce à la mise en place de ce cadre global, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est maintenant mieux placé pour aider le secteur à grandir et à prospérer. Le CSA comporte une autre caractéristique tout aussi importante : la capacité intrinsèque d'actualiser les politiques ministérielles à mesure que le secteur agricole et agroalimentaire évolue pour affronter de nouveaux défis et s'adapter à un contexte commercial en constante mutation.

Les situations pénibles qu'a connues le secteur en 2003 – qu'il suffise de mentionner la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), les intempéries, les infestations de sauterelles et la faiblesse des prix – sont venues renforcer la pertinence du CSA. Celui-ci réunit cinq éléments clés liés à l'agriculture dans une seule architecture intégrée :

1. la gestion des risques de l'entreprise
2. la salubrité et la qualité des aliments
3. l'environnement
4. le renouveau du secteur
5. la science et l'innovation

Le CSA vise à aider l'agriculture canadienne à tirer le maximum des nouveaux débouchés internationaux en faisant connaître les mesures de protection et les améliorations apportées aux systèmes de salubrité et de qualité des aliments du Canada. Ce noble objectif sera atteint grâce à la science et au recours accru aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Comme le contexte mondial est changeant, le volet international du CSA aide le secteur à convertir les possibilités découlant des progrès obtenus sur la scène nationale en réussites sur les marchés mondiaux.

Après s'être concentré sur la conclusion des accords de mise en œuvre et sur la conception des programmes, le Ministère se consacrera au cours de la prochaine année financière à l'exécution des nouveaux programmes et à leur amélioration continue. Les exigences relatives à la transparence et à l'ouverture des examens et des rapports, comprises dans les accords de mise en œuvre, nous aideront à mesurer le rendement des programmes et à relever les éléments à améliorer. Cette transition s'effectuera au moyen d'un examen annuel de tous les éléments du CSA par un groupe d'éminents intervenants et spécialistes de l'industrie. En donnant suite aux

priorités ministérielles qui sont fondées sur les éléments du CSA, AAC jouera un rôle de premier plan pour faire en sorte que l'industrie agricole et agroalimentaire, les collectivités rurales et les coopératives restent viables et que le secteur demeure rentable. De plus, les efforts du Ministère aideront à s'assurer que le secteur constitue une pierre angulaire de l'économie canadienne et donne un avantage concurrentiel aux exportateurs canadiens de produits agricoles sur la scène mondiale.

Structure du Rapport

Dans cette section, nous exposons les principaux enjeux du secteur agricole et agroalimentaire, nous décrivons les orientations stratégiques générales et nous traçons les grandes lignes des principales approches d'AAC en matière de politiques et de programmes pour 2004-2005. Dans la *Partie III - Plans stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada*, qui est subdivisée en résultats stratégiques, le lecteur trouvera des descriptions détaillées des plans ministériels qui visent à stimuler la vigueur économique du secteur et à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens; y figureront aussi des liens vers d'autres renseignements. Nous assortissons aussi la Partie III de modèles logiques qui décrivent en détail les priorités ministérielles concourant à chaque résultat stratégique, les engagements pour chaque priorité du Ministère et les avantages que les Canadiens tireront de l'atteinte de chaque priorité ministérielle.

La section Initiatives horizontales et principaux thèmes du gouvernement traite surtout du rôle qu'AAC joue en matière de coordination et de coopération entre les ministères. Les initiatives et thèmes dont fait l'objet cette section sont le Secrétariat rural, le Secrétariat aux coopératives, le développement durable et l'amélioration des services. Les plans et priorités de deux organismes faisant partie d'AAC, à savoir l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles, sont traités dans la section suivante, intitulée Information supplémentaire. Enfin, des tableaux financiers détaillés sont fournis ainsi qu'une annexe renfermant des renseignements complémentaires.

Dans le cadre des efforts constants que nous déployons pour assurer aux Canadiens un accès en direct à de l'information et à des services, nous proposons au lecteur des liens Web qui le renseigneront davantage, notamment sur les résultats clés et des faits saillants. Ces liens sont indiqués par ❑

CONTEXTE DE FONCTIONNEMENT

La filière agricole et agroalimentaire joue un rôle important dans l'économie du Canada et des provinces, puisqu'on lui doit un emploi sur huit et 8,2 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) total du pays. Le Canada arrive au quatrième rang des exportateurs de produits agroalimentaires au monde, ne cédant le pas qu'aux États-Unis, à l'Union européenne et au Brésil. Le secteur apporte quelque 3,72 milliards de dollars par année à la balance commerciale du pays, ce qui représente environ 20,4 p. 100 de notre excédent commercial total.

L'agriculture primaire est au coeur de la filière agricole et agroalimentaire, mais cette dernière est loin de se résumer à la seule production agricole. Elle comprend également les activités de transformation et de distribution. La transformation des aliments, dont fait partie la transformation des boissons et du tabac, vient au deuxième rang des secteurs contribuant au PIB manufacturier au Canada, tandis que l'achat d'aliments est la deuxième catégorie en importance au chapitre des dépenses en biens de consommation. Par ailleurs, la restauration occupe la troisième place.

Malgré leur importance, les activités agricoles et agroalimentaires demeurent, par nature, une entreprise risquée. Le secteur est vulnérable à une multitude de risques naturels, dont la sécheresse, la grêle, les inondations, le gel, les insectes et les maladies des animaux et des végétaux. Les changements climatiques peuvent exacerber une partie de ces risques. Par ailleurs, les agriculteurs canadiens doivent affronter plusieurs autres risques, dont les conditions du marché ne sont pas les moindres.

Exigences croissantes de la part des consommateurs

L'un de ces risques se rattache aux attentes grandissantes des consommateurs. Ceux-ci exigent des produits alimentaires transformés à valeur élevée et l'assurance que les aliments qu'ils consomment sont produits selon les normes de qualité et de salubrité les plus rigoureuses. Il y a là une occasion pour les producteurs qui sont capables de devancer tous les autres de satisfaire à ces attentes. En outre, étant donné qu'environ 90 p. 100 des Canadiens habitent dans les régions à vocation agricole du pays, il n'est pas étonnant de constater que la population y est très sensible à la nécessité de gérer et de protéger les ressources environnementales utilisées en agriculture. Comme les producteurs agricoles font partie d'une industrie de ressources renouvelables, ils doivent continuer de prendre les préoccupations de la population au sérieux et recourir à des pratiques de production respectueuses de l'environnement.

Concurrence mondiale féroce
De toute évidence, ce sont les consommateurs qui posent les balises au chapitre de l'agriculture, tant au pays qu'à l'étranger. En effet, ce sont leurs besoins et leurs préoccupations qui dictent la voie à suivre à l'industrie. Le Canada est une nation commerçante – près de la moitié de sa production agricole intérieure est exportée – et son agriculture est grandement influencée par les consommateurs. Le pays a occupé par le passé une place de premier plan sur les marchés des produits primaires, là où la concurrence est en grande partie basée sur les prix, mais aujourd'hui un certain nombre de fournisseurs de produits à faible coût sont entrés en scène et sont devenus des concurrents importants. Le nombre de fournisseurs sur les marchés mondiaux n'est pas le seul à augmenter; il y a aussi le nombre de clients potentiels. Ces acheteurs exigent des caractéristiques bien précises de qualité et une plus grande variété de produits.

En outre, les généreuses subventions et les obstacles à l'accès aux marchés ont encore un effet de distorsion sur le système international de commerce agricole. Cette situation incite le Canada à continuer de faire pression pour que tous soient traités sur un pied d'égalité et que nos producteurs et transformateurs puissent commercer en faisant jouer leurs avantages concurrentiels.

Cet environnement mondial compétitif est à la fois un catalyseur et un élément porteur de la croissance du secteur. Le Canada peut s'épanouir dans ce nouvel environnement en :

- créant des aliments et d'autres produits et services liés à l'agriculture qui permettront de conquérir les marchés canadiens et mondiaux diversifiés et interdépendants;
- convertissant les améliorations apportées à la production intérieure en débouchés extérieurs accrus;
- promouvant l'image de marque du Canada par une campagne soutenue qui visera à rehausser la réputation du Canada comme fournisseur de produits agricoles et agroalimentaires salubres de première qualité;
- intervenant pour faire valoir et défendre la position du Canada sur l'élaboration des normes techniques et des politiques internationales;
- lançant de grandes initiatives de promotion de l'image de marque en collaboration avec l'industrie.

Progrès technologiques rapides
Les progrès scientifiques et technologiques jouent un rôle clé dans la satisfaction d'un grand nombre des demandes des consommateurs et la conquête de nouveaux débouchés, même s'ils sont une source de pressions supplémentaires pour les producteurs, qui doivent apprendre et acquérir de nouvelles compétences. De plus en plus, des disciplines scientifiques distinctes se fondent et jettent un éclairage nouveau sur la composition, la nature et les usages des productions végétales et animales. La création d'une gamme entièrement nouvelle de produits alimentaires et non alimentaires donne aux producteurs canadiens un atout sur les marchés en émergence au pays et à l'étranger. L'industrie canadienne doit donc acquérir des connaissances et adopter des technologies nouvelles à un rythme rapide. Parallèlement, les travaux qui ajoutent de la valeur aux produits primaires traditionnels doivent se poursuivre.

En fait, la consommation de boeuf au pays a augmenté au cours de l'été 2003, les Canadiens se ralliant à la cause en organisant des barbecues et en lançant des promotions spéciales pour exprimer leur confiance en l'industrie canadienne du boeuf.

Le défi de l'ESB
De nouveaux enjeux ne cessent de surgir dans ce contexte de fonctionnement déjà complexe. Par exemple, la fermeture des marchés d'exportation du boeuf et des bovins canadiens à la suite de la découverte d'une vache infectée par l'ESB, en mai 2003 en Alberta, a causé des difficultés économiques considérables à l'industrie du boeuf. L'industrie avicole a subi des pressions et des difficultés à la suite du foyer d'influenza aviaire qui s'est déclaré en Colombie-Britannique en février 2004. Le milieu des affaires et les Canadiens ont fièrement soutenu chacune des industries, ce qui est tout à leur honneur. Par exemple, la consommation de boeuf au pays a augmenté au cours de l'été 2003, les Canadiens se ralliant à la cause en organisant des barbecues et en lançant des promotions spéciales pour exprimer leur confiance en l'industrie canadienne du boeuf. Cette confiance et la fierté nationale à l'égard de la sécurité du système alimentaire canadien pourraient bien être le plus grand avantage dont jouit le Canada face à la concurrence.

Obstacles techniques au commerce
La crise de l'ESB au Canada et ses répercussions commerciales ont mis en lumière la nécessité de se doter

d'un système d'intervention commerciale à fondement scientifique qui s'activerait à l'avenir dans toute situation d'apparition de maladie. Ce système réduirait les préjudices économiques inutiles et garantirait un traitement équitable au pays déclarant un foyer de maladie. Quand nous examinons la question dans une optique plus globale, nous constatons que les clients internationaux veulent obtenir davantage d'assurances au sujet de la salubrité des aliments et du respect de l'environnement et que les gouvernements, pour leur part, haussent souvent les normes de protection des végétaux et de la santé humaine et animale. Comme les tarifs diminuent, ces nouvelles exigences peuvent parfois créer des obstacles techniques susceptibles de perturber considérablement le commerce mondial.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Les récentes difficultés font ressortir la nécessité d'une stratégie globale qui permettrait de s'attaquer aux problèmes cruciaux qu'affronte le secteur. En fait, les principaux défis qui attendent le secteur, c'est-à-dire les exigences des consommateurs concernant la salubrité et la qualité des aliments et les pratiques environnementales, la mondialisation des marchés et les changements technologiques rapides, étaient bien connus il y a quatre ans, au moment où le Ministère élaborait sa réponse.

Le CSA, qui constitue la réponse du Ministère, s'articule autour d'un accord-cadre signé par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires et mis en œuvre par le truchement d'accords bilatéraux. À l'heure actuelle, les provinces et deux territoires ont signé le CSA et ont conclu leur accord de mise en œuvre respectif. En fait, en tant que première politique agricole nationale du Canada, le CSA marque le début d'une ère nouvelle de partenariat entre les gouvernements, le secteur et d'autres intervenants.

Dans la foulée du CSA, de nombreux nouveaux programmes sont en voie d'être mis en place à l'intention du secteur agricole et agroalimentaire. Collectivement, ces programmes forment un ensemble intégré, durable et efficace qui aidera le secteur à grandir et à prospérer.

Les principaux aspects du CSA font partie intégrante des trois résultats stratégiques :

1. la sécurité du système alimentaire
2. la santé de l'environnement
3. des innovations propices à la croissance

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, toutes les activités d'AAC se fondent sur les cinq priorités du Ministère :

- Gestion des risques de l'entreprise
- Salubrité et qualité des aliments
- Environnement
- Innovation et renouveau
- Questions internationales

Sécurité du système alimentaire

Un système alimentaire sûr est gage de fiabilité pour les consommateurs et de rentabilité pour les entreprises. Pour que le système soit sûr, le Ministère doit faire en sorte que les consommateurs aient confiance en la salubrité et en la qualité des produits, que les agriculteurs disposent des outils dont ils ont besoin pour gérer les risques inhérents à leur entreprise et que les produits canadiens bénéficient d'un accès sans entrave aux marchés internationaux.

La salubrité et la qualité des aliments : la clé de la sécurité économique

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est reconnu à l'échelle internationale en tant que fournisseur d'aliments salubres de première qualité. L'engagement que les producteurs ont pris d'employer des pratiques de production sûres explique en grande partie cette bonne réputation. Toutefois, comme les consommateurs désirent plus d'information et de meilleures garanties sur la salubrité et la qualité des aliments qu'ils consomment, les gouvernements et le secteur doivent collaborer pour satisfaire à ces

DÉPENSES PRÉVUES NETTES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Sécurité du système alimentaire

Dépenses estimatives 2003-2004*		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
4 171,0	**1 482**	**1 433,0**	**1 751**	**1 336,0**	**1 782**	**1 323,2**	**1 782**

* Représente la meilleure estimation des dépenses prévues et autorisées jusqu'à la fin de l'exercice, notamment les ajustements totalisant **3 383,5** millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses et d'autres ajustements.

Les dépenses estimatives de 2003-2004 sont plus élevées que les dépenses prévues ultérieurement, et ce, pour plusieurs raisons : fonds spéciaux de transition, fonds spéciaux pour atténuer l'impact de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), et paiements législatifs accrus en raison des besoins plus grands en 2003-2004. De même, les dépenses prévues ultérieurement varieront en fonction des besoins.

demandes et améliorer la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché ou de les dépasser.

Pour les trois années à venir, un des objectifs clés d'AAC sera de créer un système de salubrité et de qualité des produits agroalimentaires qui sera amélioré et intégré à l'échelle nationale. Dans cette optique, nous prendrons des mesures pour encourager l'utilisation de systèmes de salubrité des aliments basés sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) dans la filière de production des aliments, de la ferme au consommateur. De plus, nous mettrons au point des outils de suivi et de retraçage qui permettront de vérifier si ces normes sont respectées dans l'ensemble du système. Le Ministère aidera également l'industrie à adopter des technologies et des procédés innovateurs qui favoriseront l'obtention de produits plus sûrs et de meilleure qualité en assurant le transfert rapide des nouveaux outils à l'industrie. En retour, ces outils stimuleront la croissance et la compétitivité du secteur en plus de produire l'information pour promouvoir l'image de marque du Canada au pays et à l'étranger.

Pour entretenir et améliorer la confiance, il est important de favoriser une compréhension commune des mesures en place dans le système de salubrité et de qualité des produits agroalimentaires et d'inciter tous les intervenants à peaufiner le système. À cette fin, nous mettrons au point une stratégie de communication qui nous aidera à saisir plus clairement les préoccupations des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments.

Gestion des risques de l'entreprise : des options plus nombreuses pour les producteurs

S'ils veulent produire des aliments qui répondent aux préférences en constante évolution des consommateurs et aux conditions changeantes du marché, les producteurs doivent gérer les risques, prendre des décisions d'affaires d'une façon plus proactive et améliorer la viabilité de leurs exploitations par le changement et l'innovation. L'environnement complexe des affaires d'aujourd'hui oblige les producteurs à percevoir la gestion des risques de façon plus globale, et à aller au-delà du simple concept de la participation à des programmes de stabilisation du revenu. Il peut être crucial d'adopter une approche intégrée qui implique l'adoption rapide de pratiques très efficaces de salubrité des aliments et de protection de l'environnement, une expansion et une diversification propices à l'exploitation de débouchés à valeur ajoutée et de marchés florissants pour de nouveaux produits, et le perfectionnement des compétences en gestion et en planification agricoles.

Pour les agriculteurs, il est essentiel de compter sur des programmes de gestion des risques à long terme s'ils veulent bénéficier d'un environnement de planification plus stable et plus prévisible pour leur entreprise. De nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise sont en voie d'être mis en place afin de palier les écarts attribuables aux programmes existants en matière de couverture et d'équité, qui sévissent entre les diverses régions du pays, et d'assurer un traitement équitable aux producteurs, peu importe leur spécialisation. Dans le nouveau système, l'argent va là où le besoin se situe. En outre, le financement est établi selon des objectifs quinquennaux. Ainsi, les niveaux peuvent fluctuer d'une année à l'autre pour répondre aux circonstances qui évoluent.

Pour les trois années à venir, un des objectifs clés d'AAC sera de créer un système de salubrité et de qualité des produits agroalimentaires qui sera amélioré et intégré à l'échelle nationale.

De nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise sont en voie d'être mis en place afin de palier les écarts attribuables aux programmes existants en matière de couverture et d'équité, qui sévissent entre les diverses régions du pays, et d'assurer un traitement équitable aux producteurs, peu importe leur spécialisation.

Le nouveau Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), initiative clé qui a pour but d'aider les agriculteurs à protéger leurs exploitations, a été lancé officiellement en décembre 2003. Il remplace le programme Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et le Programme canadien du revenu agricole (PCRA). Entre autres avantages, il offre à la fois une stabilisation du revenu et une aide en cas de catastrophe. Par ailleurs, le PCSRA part du principe selon lequel plus les pertes du producteur sont importantes, plus la part des Trésors publics dans l'absorption de ces pertes est grande. Les négociations se poursuivent sur l'ajout d'autres caractéristiques au PCSRA.

AAC fera valoir les positions et les approches du Canada dans les négociations commerciales, mettra l'accent sur l'établissement d'alliances stratégiques clés, emploiera des stratégies de défense de ses intérêts et, au besoin, des mécanismes de règlement des différends commerciaux pour promouvoir et défendre les intérêts canadiens.

Les programmes environnementaux du CSA, qui seront élaborés au cours des trois prochaines années, contribueront à améliorer la performance environnementale grâce à l'adoption de pratiques bénéfiques par les agriculteurs à l'échelle du pays. Les nouveaux programmes permettront d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol ainsi que la biodiversité.

Nous amplifions également le régime d'assurance-récolte, qui est actuellement le principal programme qui aide à atténuer l'incidence des pertes de récoltes dues à des risques naturels, pour en faire un nouveau programme d'assurance-production qui couvrira une gamme plus vaste de productions et qui offrira aux producteurs un éventail plus large de choix de programmes. L'élaboration du nouveau programme se poursuit. Nous prévoyons que quelques-uns des nouveaux outils d'assurance-production seront prêts avant le début de la campagne de production 2005, tandis que d'autres le seront en 2006.

Sur la scène internationale : miser sur une stratégie nationale concertée
Pour tracer la voie à la réussite du Canada sur la scène internationale, il faut se doter d'une stratégie nationale plus concertée qui visera à améliorer la salubrité et la qualité des aliments, à favoriser une production respectueuse de l'environnement et à mettre en marché de nouveaux produits convoités. Compte tenu de l'intensité de la concurrence mondiale, le Canada doit exploiter son avantage concurrentiel et solidifier son potentiel de croissance à long terme et de rentabilité du secteur. Pour y arriver, il adoptera une stratégie de commercialisation prévoyant que la recherche scientifique sera enregistrée comme capital intellectuel et transférée aux sociétés canadiennes pour les aider à conquérir des débouchés mondiaux.

Pour faire reconnaître le Canada comme chef de file mondial en matière de production d'aliments de qualité, le Ministère déploiera, entre autres, les efforts suivants :

- l'adoption d'une approche plus stratégique en matière d'études de marché qui se fondera sur une compréhension approfondie des débouchés et des défis du marché;
- le lancement de vastes campagnes de promotion de l'image de marque en collaboration avec l'industrie;
- la prestation d'une assistance technique élargie et améliorée en matière de commercialisation qui aura pour but de faire connaître aux acheteurs étrangers les normes élevées du Canada et notre capacité à satisfaire aux demandes;
- la mise au point de stratégies visant les marchés en émergence importants et prioritaires;
- la consolidation du soutien accordé aux exportateurs canadiens à l'étranger grâce à l'affectation de spécialistes sur les principaux marchés étrangers.

Il est tout aussi important de veiller à ce que l'industrie agricole canadienne rivalise davantage sur un pied d'égalité sur les marchés d'exportation grâce à l'adoption de règles commerciales internationales claires et à l'obtention d'un accès maximal aux marchés étrangers.

À cette fin, AAC :

- fera valoir les positions et les approches du Canada dans les négociations commerciales;
- mettra l'accent sur l'établissement d'alliances stratégiques clés;
- emploiera des stratégies de défense de ses intérêts et, au besoin, des mécanismes de règlement des différends commerciaux pour promouvoir et défendre les intérêts canadiens;
- élargira la portée et l'ampleur des consultations sur les questions de politique commerciale agricole pour tenir compte des préoccupations de plus en plus diversifiées des intervenants canadiens.

Santé de l'environnement

Avoir la gérance de l'environnement à coeur
Il est reconnu que les agriculteurs ont à coeur de bien gérer l'environnement. En gérant les effets de l'agriculture sur l'environnement, ils savent qu'ils pourront mieux maintenir leurs activités à long terme et améliorer leurs résultats nets.

DÉPENSES PRÉVUES NETTES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Santé de l'environnement

Dépenses estimatives 2003-2004*		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
274,8	**1 780**	**302,2**	**1 691**	**285,1**	**1 665**	**259,4**	**1 665**

* Représente la meilleure estimation des dépenses prévues et autorisées jusqu'à la fin de l'exercice, notamment les ajustements totalisant **111,6** millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses et d'autres ajustements.

Les dépenses nettes prévues en 2004-2005 devraient augmenter en raison principalement de la hausse des contributions pour l'aide en environnement au secteur agricole et agroalimentaire.

Dans le cadre du volet Environnement du CSA, AAC fait fond sur une solide tradition de pratiques de production respectueuses de l'environnement. Les programmes environnementaux du CSA, qui seront élaborés au cours des trois prochaines années, contribueront à améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols et à préserver la biodiversité et aideront le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour respecter l'engagement qu'il a pris en ratifiant le protocole de Kyoto. Grâce à eux, le Canada deviendra le chef de file mondial en fabrication de produits alimentaires et non alimentaires dans le respect de l'environnement, ce qui du coup créera de nouveaux marchés pour les biens et services canadiens à travers le monde. Il découlera de ces efforts un environnement plus propre, des conditions de vie plus saines pour les Canadiens, ainsi qu'une croissance et une prospérité accrues du secteur.

Gérer les risques pour l'environnement

Les efforts déployés par le Ministère pour réduire les risques que l'agriculture présente pour l'environnement mettent l'accent sur la prise de mesures à la ferme, sur l'amélioration des connaissances et de l'information concernant les effets sur l'environnement, de même que sur l'amélioration des méthodes de mesure du rendement. Au moyen d'analyses de l'environnement, les gouvernements collaborent pour déterminer les régions où les risques environnementaux liés à l'agriculture sont plus élevés. Grâce aux plans environnementaux des fermes (PEF), les producteurs cernent les risques environnementaux liés aux activités agricoles et élaborent des plans d'action qui leur permettront de les réduire. À cet égard, ils pourront bénéficier, en régime de partage des coûts, d'un programme d'encouragement qui mettra des fonds à leur disposition pour les aider à absorber le coût des mesures prises pour réduire les risques définis dans les PEF.

Les changements d'attitude du Ministère doivent s'inscrire dans les activités de gestion des risques. Le Service national d'information sur l'agroclimat (SNIA) ❑ d'AAC épaulera les producteurs dans la prise de décisions à la ferme, notamment au sujet des PEF, en leur diffusant connaissances et information.

Des innovations propices à la croissance

Innovations : munir le secteur de connaissances, de stratégies et de produits nouveaux

Au fil des ans, les percées scientifiques ont grandement contribué aux nombreux succès de l'agriculture canadienne. Aujourd'hui, à mesure qu'on

DÉPENSES PRÉVUES NETTES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Innovations propices à la croissance

Dépenses estimatives 2003-2004*		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
431,6	**2 908**	**422,9**	**2 728**	**408,8**	**2 653**	**375,6**	**2 653**

* Représente la meilleure estimation des dépenses prévues et autorisées jusqu'à la fin de l'exercice, notamment les ajustements totalisant **73,6** millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses et d'autres ajustements.

Les dépenses nettes prévues devraient baisser au cours des trois prochaines années en raison principalement de l'élimination progressive du Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies en 2005-2006.

Pour donner suite à son engagement de rendre clairement des comptes sur les résultats, AAC a défini avec précision les rôles et responsabilités pour la gestion des activités de science et de recherche tant à l'échelle nationale que de façon horizontale entre les priorités du Ministère.

repousse de plus en plus les frontières de la recherche traditionnelle, la croissance, la réussite et la prospérité futures de l'industrie dépendent de la collaboration étroite qu'entretiennent les producteurs, les transformateurs et les chercheurs dans les laboratoires et les parcelles d'essai du pays.

En collaborant avec les chercheurs, les producteurs pourraient obtenir des produits présentant des caractéristiques particulières qui répondront à leurs exigences et leur permettront de préparer des produits innovateurs pour de nouveaux marchés. Il pourrait s'agir non seulement d'aliments nouveaux mais aussi d'une gamme plus vaste de nouveaux produits non alimentaires. En fait, l'agriculture peut devenir un fournisseur de produits dans des domaines comme la médecine, la santé et la nutrition, l'énergie et les matériaux de construction. Les produits de l'activité agricole pourraient devenir la matière première d'industries entièrement nouvelles au Canada et aider à améliorer considérablement les perspectives de profit du secteur. En fait, la science et l'innovation susciteront de nouveaux investissements et des revenus additionnels partout dans la chaîne de valeur; ainsi, tous ceux qui participent à la mise en marché d'un produit agroalimentaire en bénéficieront. Ces initiatives et possibilités viennent s'ajouter à la somme considérable de travaux en cours qui visent à rehausser la valeur des produits traditionnels.

Grâce à de nouveaux bioproduits et à des systèmes de production plus perfectionnés, le secteur sera mieux outillé pour saisir les débouchés et gérer le changement. Au bout du compte, ces améliorations aideront AAC à réaliser son objectif de faire du Canada le chef de file mondial en création d'aliments et d'autres produits et services agricoles connexes qui lui permettront de conquérir des débouchés à valeur ajoutée. En mettant la science au service des éléments du CSA que sont la salubrité et la qualité des aliments ainsi que le respect de l'environnement, on rehaussera l'image de marque des produits canadiens sur la scène internationale.

Pour donner suite à son engagement de rendre clairement des comptes sur les résultats, AAC a défini avec précision les rôles et responsabilités pour la gestion des activités de science et de recherche tant à l'échelle nationale que de façon horizontale entre les priorités du Ministère.

Celui-ci a créé quatre programmes scientifiques nationaux, à savoir :

1. la salubrité et la qualité des aliments
2. la santé de l'environnement
3. les systèmes de production durable
4. les bioproduits et bioprocédés

Ces programmes s'occupent :

- de la recherche sur la salubrité et la qualité des aliments;
- de la recherche sur l'environnement;
- de la recherche sur les systèmes de production durable;
- de la recherche sur les bioproduits et les bioprocédés.

Chacune des équipes rattachées aux programmes scientifiques nationaux appuie les priorités du Ministère grâce à une structure constituée d'une équipe horizontale et d'un conseil de direction, ce qui assure la concordance stratégique des activités de science et de recherche.

Les programmes nationaux étant en place, le Ministère s'emploie maintenant à revoir ses thèmes de recherche. Nous avons mis sur pied un Bureau de la propriété intellectuelle, qui facilitera le transfert de nos connaissances scientifiques et technologiques du laboratoire à l'exploitation du producteur.

La recherche agricole est une des pierres angulaires du succès de l'industrie, mais elle demeure une entreprise coûteuse. Il est donc essentiel d'attirer des investisseurs publics et privés de l'extérieur du secteur agricole, tant au Canada qu'à l'étranger, pour garantir que la science dispose des ressources nécessaires pour affronter les nouveaux défis. À cette fin, au cours des trois prochaines années, AAC continuera de réorienter et d'augmenter les investissements de façon à soutenir la science et l'innovation dans les travaux de recherche prévus par les programmes nationaux.

Nous mettrons en place un plan d'action pour le réagencement des investissements du secteur public d'ici à décembre 2004. Et en 2005, nous aurons élaboré une stratégie visant à augmenter les investissements dans la bioéconomie agricole du Canada.

Renouveau : gérer le changement et saisir les possibilités

Grâce aux percées scientifiques et technologiques, il est possible de s'attaquer aux problèmes liés à l'environnement et à la salubrité et à la qualité des aliments, et de créer des produits qui répondent aux demandes des consommateurs. Par ailleurs, ces percées s'accompagnent de nouveaux défis et de nouvelles possibilités de gestion et elles rendent l'apprentissage continu encore plus nécessaire. Pour relever ces défis, le programme des Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) et d'autres programmes de renouveau aident les agriculteurs à prendre des décisions d'affaires concernant l'avenir de leurs exploitations agricoles.

À mesure que l'agriculture se complexifie et que les exploitations s'agrandissent, les agriculteurs doivent consacrer plus d'énergie à la gestion de leurs ressources financières et humaines et à la prise de décisions stratégiques sur leurs orientations futures, s'ils veulent garantir la réussite à long terme de leur exploitation agricole. Pour faire des choix éclairés, il leur faut mieux comprendre les pratiques de gestion qui ont été éprouvées. Le volet Renouveau du CSA fournit aux producteurs les outils et les services qui leur permettront de mieux connaître les pratiques et technologies de production innovatrices, et d'y avoir accès plus facilement, en tenant compte des exigences du marché d'aujourd'hui.

Dans le cadre du volet Renouveau, les producteurs ont un accès en ligne à un outil confidentiel d'analyse comparative qui leur permet de mettre les données sur leur exploitation agricole en regard de celles d'autres exploitations de taille et de nature similaires dans leur région. Un site Web sur les services agricoles leur fournit d'autres sources d'information par le truchement de liens à des cercles de gestion agricole, de possibilités de mentorat et de soutien offert par des pairs et d'autres services agricoles qui tiennent les producteurs au courant des nouvelles tendances, des pratiques bénéfiques et des innovations dans l'industrie. Le Renouveau aide également les agriculteurs et leurs familles à réaliser leurs objectifs personnels et professionnels grâce aux services suivants :

Le programme des Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) et d'autres programmes de renouveau aident les agriculteurs à prendre des décisions d'affaires concernant l'avenir de leurs exploitations agricoles.

- le programme des Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC), guichet d'accès unique à des services professionnels de planification d'entreprise;
- le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA), qui octroie des fonds aux producteurs songeant à établir ou à agrandir une entreprise de produits à valeur ajoutée;
- les Services canadiens de développement des compétences en agriculture (SCDCA), qui sont en voie d'être créés de concert avec les provinces, les territoires et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, pour aider les producteurs à évaluer leurs compétences et suivre une formation.

Pour aider les agriculteurs à relever le défi que représente l'accès à des capitaux dans le monde des affaires d'aujourd'hui, nous exécuterons des études de base et nous mettrons au point des stratégies fédérales-provinciales-territoriales qui permettront de cerner les obstacles entravant l'accès aux capitaux des agriculteurs, surtout les producteurs débutants et les grosses entreprises agricoles.

Notre cadre de gestion – Agir pour obtenir des résultats

Un système de gouvernance en évolution
L'évolution qu'a connue le cadre de gestion d'AAC parallèlement à la transformation du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) visait à soutenir la mise en œuvre de celui-ci. Pour suivre de près l'adhésion à l'orientation stratégique établie dans le CSA, les gestionnaires doivent compter sur un système de gouvernance efficace. Le système de gouvernance d'AAC repose sur la prestation des structures et des mécanismes dont les gestionnaires ont besoin pour collaborer dans les dossiers stratégiques horizontaux et prendre des décisions éclairées sur la façon de procéder. Comme AAC est une organisation formée d'équipes qui poursuit les priorités établies dans le CSA et régie par des conseils de direction composés des sous-ministres adjoints, il est d'autant plus important de travailler dans un esprit de collaboration comme ministère unifié et de partager la responsabilité de l'obtention des résultats.

Planification intégrée
Le CSA est conçu de façon à permettre de gérer les dossiers d'aujourd'hui et de donner suite aux priorités en constante évolution. À cet égard, il sert autant l'avenir que le présent. Le CSA représente ce que nous faisons en tant que ministère, mais c'est notre « architecture de planification » qui détermine la façon dont nous réaliserons nos objectifs. Cette architecture se compose des projets qui sont définis en fonction des résultats auxquels ils contribuent et sont liés logiquement les uns aux autres pour former un plan d'action détaillé permettant d'atteindre les résultats prévus dans le CSA.

Les projets sont un point de départ pour la reddition de comptes, la mesure du rendement et la prise de décisions et de mesures. Cette approche de la planification a notamment pour avantage d'améliorer la transparence et la concordance des priorités stratégiques, en plus d'éclaircir les rôles et les responsabilités et de fournir un cadre pour la gestion des ressources.

Améliorer la gestion des ressources
Fort de cette approche de « ministère unifié » qui est axée sur des projets, AAC dispose d'un cadre qui lui permet d'affecter et de gérer les ressources (humaines, financières et matérielles) en fonction de priorités. Le fait de rattacher ainsi entre elles la planification stratégique et la planification opérationnelle produit une mine de renseignements au profit de la haute direction d'AAC, des chefs de projet et de tous les membres des équipes.

Au cours de la mise en œuvre du CSA, le Ministère sera à même de retracer, comme jamais auparavant, les ressources utilisées et les progrès accomplis. Ces renseignements transparents et détaillés faciliteront la prise de décisions, non seulement pour déterminer les orientations, mais également pour corriger le tir et redistribuer des ressources au besoin. Résultat : une gestion plus efficace et soucieuse des résultats et une gérance plus responsable des ressources publiques.

Améliorer le soutien à la prise de décisions
L'accès en temps opportun à des renseignements sur le rendement peut avoir un effet considérable sur la qualité des décisions de gestion prises à tous les paliers. Conscient de cet objectif, AAC mettra en place un système de gestion de l'information parfaitement intégré qui soutiendra la prise de décisions. Le Ministère met actuellement à jour les données disponibles ainsi que les mécanismes opérationnels centraux qui les génèrent afin de garantir l'exactitude de l'information.

La compréhension de l'information au niveau opérationnel revêt une importance cruciale, tout comme la capacité de réunir l'information. Grâce à ce processus amélioré, il est alors possible pour tous les paliers de gestion de planifier, de surveiller, de s'adapter, de préparer des rapports et de prendre des décisions en s'appuyant sur de l'information à jour et pertinente. Au bout du compte, ce sont le travail du Ministère et les coûts qui ressortiront avec plus de transparence.

Le Ministère prend un certain nombre de mesures pour comprendre globalement ce dont les gestionnaires ont besoin en fait d'information et pour leur fournir les données nécessaires d'une façon pratique. Il s'attaque également à la question de l'intégrité des données en mettant à jour les données disponibles et en modernisant les mécanismes opérationnels centraux qui les génèrent. Enfin, il envisage d'effectuer une série de mises à niveau des systèmes pour améliorer la capacité du Ministère d'avoir accès à l'information intégrée. Grâce à ces améliorations, à compter de l'exercice 2004-2005, AAC pourra intégrer l'information à des fins de prise de décisions, mais aussi suivre de près le travail exécuté au niveau des projets et faire rapport à leur sujet.

Moderniser les ressources humaines : le Cadre axé sur la personne
Le travail d'AAC, c'est-à-dire les politiques, les programmes, les percées scientifiques, les activités internationales et d'autres initiatives, repose entièrement sur le personnel. La stratégie des ressources humaines d'AAC vise donc à faire fond sur les forces de notre organisation formée d'équipes qui travaillent

en collaboration. Pour fonctionner efficacement en équipe, le personnel du Ministère doit disposer de l'environnement et des outils qu'il lui faut pour se concerter à fournir les meilleurs avis possibles au gouvernement et les meilleurs services possibles aux Canadiens.

Le Cadre axé sur la personne est une approche systématique et intégrée qui met à contribution les efforts et les talents collectifs de tous les membres d'AAC en vue de la réalisation des objectifs du Ministère. Il définit les outils, les mécanismes, les politiques et les processus dont AAC a besoin pour tirer le maximum des capacités des employés et pour atteindre les objectifs.

Le Cadre axé sur la personne regroupe un certain nombre d'initiatives qui produiront :

- un environnement inclusif dans lequel tous les employés peuvent apporter leur contribution;
- des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement qui leur permettront d'acquérir des compétences et des connaissances ciblées;
- des mécanismes de dotation souples et efficients;
- l'intégration des renseignements sur les ressources humaines dans le système d'information global du Ministère, l'objectif étant de faciliter l'amélioration de la planification globale.

La gestion intégrée des risques

La gestion intégrée des risques est un processus systématique, proactif et continu pour comprendre, gérer et communiquer les risques du point de vue de l'ensemble de l'organisation.

En 2003, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a effectué un examen complet des pratiques et des principes de gestion des risques. L'examen a eu comme résultat l'élaboration d'un nouveau processus de gestion intégrée des risques en quatre étapes qui est compris et utilisé dans l'ensemble du Ministère afin de distinguer, d'évaluer, de traiter et de contrôler les risques.

Intégré aux procédures opérationnelles actuelles et incorporé au cycle de planification d'AAC, ce processus permet au Ministère de récupérer les risques à trois niveaux horizontaux recouvrant toutes les activités d'AAC, puis de traiter ces risques au niveau approprié. Les profils de risque élaborés pour les projets individuels liés aux résultats nous amènent dans les profils de risque de l'équipe, qui, à leur tour, permettent l'élaboration du profil de risques de l'organisation.

AAC continuera à accroître la capacité ministérielle en favorisant le soutien à la formation continue et à l'évaluation des risques pour les employés et les équipes. AAC améliorera le processus ainsi que les réseaux de soutien à la lumière de l'expérience acquise au cours des dernières années et continuera à offrir des renseignements précis et complets sur les risques pour permettre une meilleure prise de décisions.

Conclusion

Collectivement, les trois objectifs stratégiques d'AAC (la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et des innovations propices à la croissance) forment un plan d'action cohérent qui profite à tous les Canadiens. Comme le Ministère travaillera à atteindre ces objectifs, le secteur agricole et agroalimentaire canadien jouira d'une stabilité accrue et les consommateurs jouiront d'assurances plus solides au sujet de la salubrité et de la qualité de leurs aliments et du recours à des méthodes de production soucieuses de l'environnement. Les Canadiens apprécieront également le vaste éventail de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires qui améliorera leur qualité de vie au quotidien. Par ailleurs, si le secteur agricole et agroalimentaire canadien devient plus prospère, c'est l'économie canadienne dans son ensemble qui en sortira renforcée.

La mise en œuvre d'un nouveau cadre stratégique pour le XXIe siècle nécessiste des changements majeurs dans l'ensemble du Ministère, puisque AAC passe d'un mode de fonctionnement fondé sur les activités à un autre axé sur les résultats. Les ressources d'AAC concourent maintenant toutes à cette nouvelle orientation stratégique et le travail du Ministère s'articule autour des équipes chargées de donner suite aux priorités du CSA.

Le cadre stratégique d'AAC, qui est illustré à la page suivante, représente graphiquement cette approche intégrée de ministère unifié. Les projets liés aux résultats ou les résultats escomptés se rattachent à des résultats stratégiques ou extrants qui, à leur tour, appuient les priorités ministérielles. Ces priorités, qui définissent essentiellement les mandats des diverses équipes, se rattachent aux trois résultats stratégiques d'AAC; ceux-ci concourent à la concrétisation de la vision du Ministère et de notre objectif primordial, qui est d'offrir à tous les Canadiens la meilleure qualité de vie possible.

CADRE STRATÉGIQUE D'AAC

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS LES CANADIENS

Mandat

Fournir de l'information, faire de la recherche, offrir des technologies et mettre en place des politiques et des programmes qui permettront d'assurer la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et les innovations propices à la croissance.

Vision

Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur et concurrentiel dont les membres travaillent à l'unisson pour faire du Canada le chef de file mondial en production et en commercialisation d'aliments et d'autres produits agricoles et en prestation de services connexes qui répondent aux besoins des consommateurs du monde, dans le respect de l'environnement, et assurent la meilleure qualité de vie possible aux Canadiens.

Résultats stratégiques d'AAC

Sécurité du système alimentaire

Faire du Canada le chef de file mondial de la production, de la transformation et de la distribution d'aliments salubres et sûrs qui répondent aux besoins et aux préférences des consommateurs.

Santé de l'environnement

Faire du Canada le chef de file mondial de l'utilisation des ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur qualité et leur disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Innovations propices à la croissance

Faire du Canada le chef de file mondial de l'innovation et lui permettre de produire des aliments et d'autres denrées agricoles et de dispenser les services connexes de façon à saisir les débouchés sur les marchés intérieurs et mondiaux diversifiés.

Priorités ministérielles

Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

Salubrité et qualité des aliments

Réduire au minimum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de réponure aux besoins des marchés de produits alimentaires ou de les dépasser.

Environnement

Faire que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Innovation et renouveau

Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la création de bioproduits et de systèmes de production fondés sur le savoir, et élaborer des stratégies pour ouvrir des débouchés et gérer le changement.

Questions internationales

Accroître les possibilités du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Plans stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

La présente section du rapport décrit dans leurs grandes lignes les priorités du Ministère pour l'exercice 2004-2005 et dit en quoi ces priorités concourront à la concrétisation de notre vision et des trois résultats stratégiques.

La section traite aussi des autres domaines clés dans lesquels le Ministère joue un rôle :

- **Développement rural**
- **Secrétariat aux coopératives**
- **Développement durable**
- **Amélioration des services**

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Introduction

Rendre le système alimentaire plus sûr

Un grand nombre d'intervenants, de procédés et d'activités entre en jeu dans la production et la distribution d'aliments. À toutes les étapes du continuum, le système alimentaire est vulnérable aux risques inhérents aux facteurs naturels, sociaux et économiques qui ont une incidence sur :

- la quantité, la qualité, la variété, le flux, la disponibilité et l'abordabilité des produits alimentaires;
- les coûts de production et les revenus des producteurs et des fournisseurs;
- la qualité des ressources de base et la santé de l'environnement;
- la rentabilité, la viabilité et la fiabilité de l'entreprise agroalimentaire.

Pour contrer ces risques et leurs effets sur la sécurité du système alimentaire, AAC met en œuvre une stratégie qui vise à faire du Canada le chef de file mondial en production, en transformation et en distribution d'aliments salubres et sûrs.

Contexte de fonctionnement

Défis et possibilités

La production d'aliments vient combler un besoin fondamental de l'être humain, qui doit disposer d'un approvisionnement alimentaire sûr, fiable et suffisant. Par ailleurs, en plus de contribuer directement à la sécurité économique d'un Canadien sur huit qui gagne sa vie dans le secteur agricole et agroalimentaire, ce dernier concourt à la qualité de vie de tous nos citoyens.

Le Canada étant un grand pays relativement peu peuplé, sa force vitale est le commerce. Le secteur agricole et agroalimentaire est un exemple parfait de la dépendance de notre nation à l'égard du commerce. Le Canada exporte près de la moitié de sa production intérieure, que ce soit directement sous forme de produits primaires ou indirectement sous forme d'ingrédients de produits transformés. À l'ère des communications instantanées, de l'abondance de l'information et de la mondialisation des marchés, les consommateurs exigent davantage du système alimentaire en fait de salubrité et de qualité des aliments et de production respectueuse de l'environnement.

À mesure que le CSA sera mis en œuvre, les produits canadiens jouiront d'un avantage concurrentiel sur un certain nombre de marchés. Pour réussir à long terme, le secteur doit satisfaire aux attentes en mutation des marchés intérieurs et étrangers ainsi que maximiser les possibilités qui découlent : du nombre grandissant de consommateurs potentiels; de la demande d'attributs de qualité

particuliers; et de la croissance rapide des marchés des produits alimentaires à valeur ajoutée dans les pays en développement.

Bien que les possibilités soient énormes, les défis le sont aussi, compte tenu du contexte naturellement risqué dans lequel évolue le secteur. Les risques sont extrêmement variés : qu'il suffise de citer les dangers naturels, notamment la sécheresse, les inondations et les maladies animales, les forces du marché dictées par le consommateur et la concurrence provenant de nouveaux fournisseurs à faible coût. Une stratégie bien coordonnée protégera le système alimentaire contre des incidents isolés et des risques plus généralisés et améliorera la réputation du Canada comme fournisseur fiable de produits salubres de première qualité.

Intervention stratégique

Pour atteindre le résultat stratégique Sécurité du système alimentaire, AAC concentre ses efforts principalement sur les trois priorités suivantes : Gestion des risques de l'entreprise, Salubrité et qualité des aliments et Questions internationales.

Gestion des risques de l'entreprise

Renforcer les capacités, consolider et accroître les débouchés

Alors que le revenu agricole global est relativement stable, les variations annuelles peuvent être énormes entre les exploitations agricoles. Les facteurs qui concourent à cette variabilité sont entre autres les forces naturelles, comme les risques liés aux intempéries, et les forces du marché, comme la fluctuation des prix de produits agricoles particuliers. Même si ces facteurs échappent à l'emprise des producteurs, ceux-ci peuvent améliorer leurs perspectives de revenu en gérant activement le risque, au lieu de se contenter d'y réagir. En améliorant les décisions et les pratiques de production et de gestion, en mettant leurs produits en marché d'une façon plus stratégique, en faisant de l'apprentissage continu et en contrôlant leurs coûts de production, les agriculteurs peuvent réussir à stabiliser leur revenu. Toutefois, les investissements publics dans la gestion des risques revêtent une importance cruciale, car le secteur privé offre peu d'instruments à cette fin.

Voilà pourquoi les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés, sous le régime du CSA, à améliorer la gestion des risques de l'entreprise (GRE) au sein du secteur agricole. En consultation les intervenants de l'industrie, les gouvernements se sont employés à améliorer les programmes de GRE. Des examens détaillés des programmes offerts en 2000 et 2001 ont permis de cerner des problèmes qui sont en voie d'être réglés par l'ensemble de programmes de GRE s'inscrivant dans le CSA. L'objectif de ces examens consiste à réduire la variabilité du revenu agricole en améliorant la capacité des producteurs de gérer les risques et de produire des aliments qui satisfont aux exigences en évolution rapide des consommateurs du Canada et de l'étranger. Il en résultera un secteur plus rentable à long terme.

Les producteurs de lait, de volaille et d'oeufs ont surtout recours à la gestion de l'offre pour stabiliser leurs revenus. Le système de gestion de l'offre fournit des mécanismes permettant aux producteurs dont les produits sont gérés par l'offre de gérer les risques de l'entreprise.

Les composantes du secteur soumises à la gestion de l'offre peuvent bénéficier d'une aide financière dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) lorsque leurs marges sont inférieures de plus de 30 p. cent à la marge de référence pour une année donnée.

Les programmes de GRE aident tous les producteurs à gérer les risques liés au revenu agricole.

Stabilisation du revenu et aide en cas de catastrophe

Combler les écarts, responsabiliser les producteurs et améliorer la viabilité et la rentabilité

Dans la foulée des examens de 2000-2001, il a été décidé de fusionner le Compte de stabilisation du revenu net, qui visait à stabiliser le revenu agricole, et le Programme canadien du revenu agricole, qui dispensait une aide en cas de catastrophe. C'est ainsi qu'a vu le jour le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) en décembre 2003. Ce programme fait participer plus activement les producteurs à la gestion de leurs risques et l'aide publique qu'il comporte ira à ceux qui en ont vraiment besoin. En particulier, le PCSRA offrira une couverture permanente et fiable en cas de catastrophe, une stabilité accrue et un traitement équitable à tous les agriculteurs.

Assurance-production

Une couverture plus complète et une plus grande équité

L'assurance-récolte est le principal outil que les producteurs utilisent pour atténuer les pertes de récoltes dues à des dangers naturels comme la sécheresse et les inondations. Dans le cadre des régimes d'assurance-récolte (RAR) administrés par les provinces, les producteurs achètent une couverture qui leur garantit un pourcentage des

rendements probables de cultures déterminées. AAC s'appuie sur la plate-forme des RAR pour créer un nouveau programme d'assurance-production qui offre une couverture plus complète, plus équitable et plus facile à administrer, et qui a des liens avec le PCSRA, l'objectif étant d'éviter les chevauchements entre les programmes.

Le volet Salubrité et qualité des aliments du CSA vise à :

- *réduire le risque de dangers d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine;*
- *rehausser la confiance des consommateurs en la salubrité et la qualité des produits agricoles et agroalimentaires canadiens;*
- *accroître la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché à l'égard des produits alimentaires ou de les dépasser;*
- *offrir des possibilités d'activités à valeur ajoutée grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.*

Voici quelques points saillants de l'assurance-production :

- mettre en place un régime fédéral uniforme de partage des frais liés aux primes à l'échelle nationale d'ici 2006;
- offrir plus de souplesse dans la conception des plans d'assurance pour les cultures qui ont toujours été difficiles à assurer;
- offrir une couverture en cas de catastrophe sans frais additionnels pour les producteurs;
- mettre en œuvre une option axée sur l'ensemble de l'exploitation en vue de réduire les coûts du programme pour les producteurs en 2005.

Par ailleurs, on entreprend une étude de faisabilité afin de cerner les besoins des producteurs pour ce qui est d'étendre la protection au secteur de l'élevage.

Avances monétaires

Intégration et plus de souplesse

Les producteurs disposent de deux programmes d'avances monétaires : le Programme des paiements anticipés (PPA) et le Programme des avances printanières (PAP). Le PAP verse au printemps des avances aux producteurs pour les aider à absorber les coûts des intrants tandis que le PPA facilite l'accès des producteurs au crédit après la récolte. Au cours de l'examen des programmes exécuté en 2002, les membres de l'industrie ont insisté sur la nécessité de programmes permanents d'avances monétaires qui assureraient l'accès au crédit et faciliteraient ainsi la planification de l'entreprise à long terme. Les examens ont également révélé l'importance d'intégrer le PPA et le PAP dans un programme de prêts plus souple dont pourrait se prévaloir un bassin plus large de producteurs.

Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques

Des partenariats facilités par le gouvernement

Le CSA reconnaît également la nécessité d'encourager le secteur privé à utiliser des outils de gestion des risques. Les assureurs privés sont réticents à couvrir les risques non traditionnels, comme les maladies animales dont l'Agence canadienne d'inspection des aliments ne s'occupe pas. Même s'ils sont assez courants, les risques agricoles comme l'interruption des activités, la perte d'actifs et le manque à gagner apparaissent souvent aux yeux des assureurs comme des problèmes isolés. Cependant, leurs répercussions sur une exploitation donnée pourraient être dévastatrices. Par ailleurs, les compagnies d'assurance s'interrogent sur ce qu'il leur en coûterait pour collecter et analyser les données requises. Le Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques a été mis en place dans le but d'aider les associations de producteurs à négocier avec les assureurs privés la couverture des risques non traditionnels. Il encourage ainsi le secteur privé à participer.

Dispositions relatives aux programmes provinciaux

Répondre aux besoins provinciaux

Autre facette du CSA : l'amélioration continue. Par exemple, les programmes provinciaux en cours doivent être regroupés d'ici 2006-2007. Les programmes seront évalués et des accords seront conclus à l'égard de ceux que l'on juge apporter une contribution importante à la gestion des risques. Les initiatives qui ne cadrent pas avec les objectifs et les priorités du CSA seront progressivement éliminées. Lors de la conversion à la nouvelle approche, le Trésor fédéral attribuera à chaque province ou territoire des fonds pour les programmes répondant spécifiquement à ses besoins. Le financement de la transition disparaîtra graduellement à compter du 1er avril 2006. Après cette date, les programmes provinciaux ou territoriaux ne faisant pas partie de la série de programmes approuvés ne seront pas admissibles à la

contribution fédérale au partage des coûts et ne seront pas comptabilisés aux fins de l'engagement de ces administrations à contribuer à 40 p. cent du financement global.

Salubrité et qualité des aliments

Répondre aux attentes des consommateurs grâce à la science
Les consommateurs canadiens et étrangers contribuent à hausser les normes en fait de qualité et de variété des produits agroalimentaires et s'attendent à ce que le secteur agricole et agroalimentaire leur rende davantage de comptes. Les consommateurs ont aussi d'autres attentes : tout d'abord que les produits alimentaires respectent les mêmes normes élevées de salubrité et de qualité, et ce, partout au Canada; ensuite, que les gouvernements, en particulier le gouvernement du Canada, règlent les problèmes de juridiction et créent une structure qui permettra aux intervenants de collaborer à l'édification d'un système national d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments; enfin, que le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership et chemine vers une stratégie nationale intégrée de recherche sur la salubrité et la qualité des aliments, stratégie qui aidera le secteur à tirer parti de débouchés et à améliorer sa compétitivité sur les marchés mondiaux.

Face à ces attentes, le volet Salubrité et qualité des aliments du CSA vise à :

- réduire le risque de dangers d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine;
- à rehausser la confiance des consommateurs en la salubrité et la qualité des produits agricoles et agroalimentaires canadiens;
- à accroître la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché à l'égard des produits alimentaires ou de les dépasser;
- à offrir des possibilités d'activités à valeur ajoutée grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.

On réalisera les objectifs en matière de salubrité et de qualité des aliments par les moyens suivants :

- bonifier le système national intégré d'assurance de la salubrité et de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires;
- adopter un ensemble de connaissances, de technologies et d'outils nouveaux pour améliorer la salubrité et la qualité des produits agroalimentaires qui sont produits et transformés au Canada;
- favoriser une compréhension des éléments du système national d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments au Canada;
- encourager tous les partenaires de la filière alimentaire à faire leur part pour améliorer ce système.

Pour réaliser ces objectifs, AAC devra collaborer avec d'autres ministères et d'autres compétences.

Pour réussir et prospérer, il nous faudra être davantage capables de cerner les enjeux et les débouchés nouveaux et d'y affecter nos ressources. Il faudra investir sans cesse pour faire fond sur le travail exécuté sous le régime du CSA et progresser.

À cette fin, l'objectif des programmes qui suivront le programme Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), dont le mandat a pris fin le 31 mars 2004, sera de garder le secteur agricole et agroalimentaire du Canada à la fine pointe de l'évolution du marché. Les nouveaux programmes se fonderont sur les points forts de l'ancien FCADR et continueront de s'inspirer d'une approche pilotée par l'industrie, tout en comportant la souplesse nécessaire pour s'attaquer aux problèmes nationaux et régionaux. Le nouveau programme sera également tourné vers l'avenir, en permettant de cerner les nouveaux enjeux du secteur et de s'y attaquer, et aidera ce dernier à maximiser ses possibilités.

Voici comment AAC entend obtenir les résultats susmentionnés :

- élaborer de concert avec les provinces et les territoires un cadre qui facilitera la prise de décisions concertées sur les problèmes liés à la salubrité des aliments au Canada;
- formuler de concert avec les gouvernements, l'industrie et les intervenants une vision commune et une stratégie globale de la salubrité et de la qualité des aliments au Canada qui renfermera, par exemple, des politiques particulières sur le bien-être des animaux, sur les normes de qualité des aliments et sur la protection des végétaux et la santé des animaux et des poissons;
- aider l'industrie à concevoir et à mettre en œuvre des systèmes de salubrité des aliments à la ferme et à l'extérieur de la ferme qui se fonderont sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) et qui l'encourageront à élaborer une stratégie nationale d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments;
- concevoir une stratégie pour le transfert rapide des connaissances, des outils, des technologies et des procédés;

Les nouveaux programmes de salubrité des aliments renforceront la position du Canada comme chef de file mondial en salubrité des aliments, grâce en partie à notre objectif d'instaurer la traçabilité dans 80 p. cent de la chaîne de valeur du pays au cours des quatre prochaines années.

- collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication qui visera à augmenter la confiance des consommateurs en la salubrité et en la qualité des produits canadiens.

Le Canada prend déjà des mesures énergiques en recherche sur la salubrité des aliments et en mise en œuvre de programmes. Ainsi, les nouveaux programmes de salubrité des aliments renforceront la position du Canada comme le chef de file mondial en salubrité des aliments, grâce en partie à notre objectif d'instaurer la traçabilité dans 80 p. cent de la chaîne de valeur du pays au cours des quatre prochaines années.

Questions internationales

Gagner du terrain par la reconnaissance

De toute évidence, le CSA trace la voie chez nous à la réussite du Canada sur la scène internationale. Grâce à une stratégie intégrée qui vise à améliorer la salubrité et la qualité des aliments, ainsi que la gestion de l'environnement à la ferme et à créer des produits, des procédés, des technologies et des services innovateurs, le Canada sera bien placé pour augmenter sa part du marché mondial des produits agricoles et agroalimentaires, qui s'établit à 4 p. cent. Il est également essentiel de nouer des partenariats solides avec l'industrie pour réussir sur les marchés mondiaux. Par ailleurs, à la faveur des tables rondes sur les chaînes de valeur, il sera possible d'élargir les consultations menées auprès de l'industrie et de mieux les intégrer, ce qui facilitera l'exécution des activités.

Pour profiter des avantages du CSA, le Canada devra renforcer sa capacité de développement des marchés et faire reconnaître sa capacité de satisfaire aux demandes de marchés mondiaux extrêmement fragmentés et de plus en plus concurrentiels. À cette fin, AAC a adopté quatre grands thèmes qui viseront à améliorer la position du Canada sur les marchés mondiaux :

1. faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés
2. améliorer l'accès aux marchés
3. aplanir les obstacles techniques
4. favoriser l'accroissement du développement international

Deux de ces thèmes Améliorer l'accès aux marchés et Aplanir les obstacles techniques sont décrits ci-dessous; les autres sont traités dans la section intitulée Innovations propices à la croissance.

Améliorer l'accès aux marchés

Rivaliser sur un pied d'égalité

En établissant des règles claires pour le commerce international et en s'assurant que l'accès aux marchés étrangers est sans entrave, nous voulons faire en sorte que les producteurs et transformateurs canadiens puissent convertir la reconnaissance internationale de la qualité de nos produits en ventes accrues à l'exportation. En définissant de façon stratégique les objectifs de la politique commerciale du Canada et en les faisant valoir, nous renforcerons notre capacité d'influer sur les principales négociations en matière de commerce agricole et de régler les problèmes particuliers liés à l'accès aux marchés. L'Organisation mondiale du commerce est la seule tribune où le Canada peut contester les niveaux élevés des dépenses ayant un effet de distorsion sur le commerce que consentent certains partenaires commerciaux; nous participons également à des négociations régionales et bilatérales complémentaires. Les principaux éléments de cette approche visant à améliorer l'accès aux marchés incluront les mesures suivantes :

- mettre l'accent sur les alliances stratégiques clés;
- revendiquer une plus grande libéralisation des échanges;
- contester les obstacles au commerce;
- agir sur la politique intérieure de pays clés;
- élargir les consultations sur la politique commerciale agricole pour tenir compte des intérêts variés des intervenants.

Aplanir les obstacles techniques

Influer sur l'établissement des normes et contester des exigences commerciales

Le respect des principes scientifiques est l'un des dogmes du Canada dans le domaine du commerce; malheureusement, les exigences commerciales de certains pays ne sont pas fondées sur la science. Ces obstacles techniques risquent de perturber le commerce mondial. Par conséquent, le Canada travaillera à l'élaboration des normes et politiques techniques internationales et, au besoin, contestera les mesures prises par d'autres pays. AAC collaborera avec ses partenaires à formuler une approche stratégique

plus énergique à l'égard des obstacles techniques au commerce et à négocier des protocoles d'accès aux marchés, qui sont des accords bilatéraux facilitant les échanges de certains produits agroalimentaires. Cette approche contribuera à la mise en place de règles qui régiront les exigences techniques et à la promotion des intérêts canadiens dans les organisations de normalisation et les tribunes techniques internationales. Le Ministère s'efforcera d'orienter les débats au sein des organisations internationales et de nouer des alliances avec d'autres pays sur des approches multilatérales, dans des dossiers clés, qui concorderont avec les priorités du CSA en matière de salubrité et de qualité des aliments et de respect de l'environnement. Parallèlement aux activités de défense des intérêts du Canada, nous mettrons également l'accent sur l'élimination des obstacles au commerce bilatéral. Par ailleurs, AAC mettra au point un système d'alerte rapide sur les obstacles techniques au commerce qui risquent de surgir, communiquera des renseignements aux intervenants canadiens, élaborera les positions du Canada et rajustera les normes nationales au besoin.

Mesure du rendement

Les volets de la sécurité du système alimentaire feront chacun l'objet d'un ensemble pertinent de mesures du rendement :

Pour le volet Gestion des risques de l'entreprise, les indicateurs de rendement (nationaux et provinciaux) seront les suivants :

- moins de variations à la baisse du revenu agricole et de la marge d'exploitation au fil du temps;
- augmentation du revenu et de la marge d'exploitation des agriculteurs;
- augmentation des investissements agricoles au fil du temps.

Pour le volet Salubrité et qualité des aliments, les indicateurs de rendement seront les suivants :

- réduction de l'exposition aux dangers d'origine alimentaire;
- augmentation de la confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada;
- amélioration du rendement relatif des sociétés canadiennes comparativement à celui des sociétés étrangères pour ce qui est de répondre aux exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments ou de les dépasser;
- accès à de nouveaux marchés à la suite de l'adoption des systèmes nationaux d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.

Pour le volet Questions internationales, l'indicateur de rendement sera l'évolution de la part des marchés internationaux détenue par les exportations canadiennes.

Avantages pour les Canadiens

Le système alimentaire est soumis à une multitude de risques naturels, sociaux et économiques. En veillant à sa sécurité, nous garantirons des approvisionnements fiables de produits agricoles et agroalimentaires salubres et de première qualité à tous les Canadiens. Les deux cas signalés d'ESB au Canada et aux États-Unis en 2003 mettent en évidence l'urgence de mettre en place une stratégie nationale qui permettra de régler les problèmes de salubrité et de qualité des aliments. Le secteur joue également un rôle important dans l'économie et la société canadiennes. Il est essentiel que le système alimentaire soit sûr pour que le secteur reste viable, rentable et durable à long terme et concurrentiel chez nous et à l'étranger. Si ses perspectives d'avenir sont favorables, le secteur agricole et agroalimentaire pourra continuer d'améliorer le bien-être de tous les Canadiens.

Priorité : Gestion des risques de l'entreprise
Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et améliorer la viabilité du secteur.

Engagements pour 2004-2005

- Élaborer le PCSRA.
- Créer un régime d'assurance-production fondé sur le régime d'assurance-récolte.
- Modifier les programmes d'avances monétaires.
- Encourager la participation du secteur privé par le truchement du Programme des partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques.
- Effectuer une analyse environnementale des politiques de GRE.
- Remanier la *LPAACFC*.

Résultats escomptés

- Utilisation accrue des outils de gestion des risques.
- Participation accrue aux programmes de GRE.

Priorité : Salubrité et qualité des aliments

Réduire le risque de dangers d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché relatives aux produits alimentaires ou de les dépasser.

Engagements pour 2004-2005

- Améliorer et intégrer la politique nationale en matière de salubrité et de qualité des aliments, et notamment de santé des animaux et de protection des végétaux.
- Créer des technologies et procédés innovateurs qui améliorent la salubrité et la qualité des aliments.
- Accroître la sensibilisation à la salubrité et à la qualité des aliments produits au Canada et la reconnaissance de tels atouts.

Résultats escomptés

- Augmentation de la confiance des consommateurs à l'égard des aliments produits au Canada.
- Amélioration du rendement relatif des entreprises agricoles canadiennes en ce qui concerne la satisfaction ou le dépassement des exigences du marché relatives à la salubrité et à la qualité des aliments.
- Accès à de nouveaux marchés à la suite de l'adoption de systèmes nationaux d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.
- Variation de la part des marchés internationaux détenue par les exportations canadiennes.
- Variation du volume et de la valeur des investissements canadiens et étrangers dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada.
- Évolution de l'appui des partenaires internationaux aux positions que défend le Canada aux séances de négociation.

Priorité : Questions internationales
Accroître les possibilités du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Engagements pour 2004-2005

- Améliorer l'accès aux marchés.
- Surmonter les obstacles techniques au commerce.
- Améliorer le développement international.

Résultats escomptés

- Réduction du nombre d'obstacles au commerce.
- Augmentation du nombre de protocoles d'accès aux marchés négociés avec les partenaires commerciaux principaux.

Avantages pour les Canadiens

- Un approvisionnement fiable de produits agroalimentaires salubres et de première qualité.
- Un système alimentaire concurrentiel et durable.

Ces engagements permettent également de contribuer aux priorités liées à l'Innovation et au renouveau et à l'Environnement. Une ventilation des dépenses prévues par priorité se trouve à la page 33.

SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Introduction

Se soucier de l'environnement en agriculture

Les Canadiens sont de plus en plus conscients de la nécessité de gérer et de protéger les ressources naturelles utilisées en agriculture, car l'atteinte d'objectifs importants en est tributaire : assurer un approvisionnement en aliments salubres de première qualité, améliorer la biodiversité et l'efficacité de l'utilisation de l'eau et protéger la qualité de l'eau et de l'air. Les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture ont répondu à ces priorités et préoccupations de la population en incluant un volet environnemental dans l'accord sur le CSA. Les éléments clés de ce volet sont les suivants :

- *la protection de la qualité de l'eau,* par la gestion des nutriments, des agents pathogènes et des pesticides;
- *la protection des sols,* par la conservation de la matière organique et la réduction de l'érosion due au vent et à l'eau;
- *l'amélioration de la qualité de l'air,* par la réduction des odeurs et des émissions de particules et de gaz à effet de serre;
- *l'amélioration de la biodiversité,* par l'augmentation des habitats, la protection des espèces en péril et l'apport de solutions aux dégâts causés par la faune en agriculture.
- *l'amélioration de la gérance environnementale,* par les producteurs agricoles qui protègent nos ressources naturelles.

Intervention stratégique

Pour atteindre le résultat stratégique visant la Santé de l'environnement, AAC concentre ses efforts principalement sur la priorité qu'est l'Environnement.

Améliorer la gérance de l'environnement par l'adoption de pratiques bénéfiques

Bien entendu, les agriculteurs ont toujours compris le lien qui existe entre un secteur agricole et agroalimentaire dynamique et un milieu naturel sain. AAC continuera de travailler pour faire du Canada le chef de file mondial en production alimentaire écologique; il y arrivera en améliorant la viabilité économique des activités agricoles et le respect de l'environnement dans leur exécution tout en réduisant l'impact du secteur sur l'environnement.

Un certain nombre de programmes ont été élaborés pour faciliter l'atteinte des objectifs environnementaux du CSA. Ils s'appuient sur les points forts fondamentaux des initiatives actuelles du gouvernement et de l'industrie qui mettent l'accent sur les priorités suivantes : gestion des fumiers et des nutriments, protection de la qualité de l'eau et réduction des déperditions de la matière organique des sols, de l'érosion du sol causée par l'eau, le vent ou les façons culturales, ainsi que des émissions de gaz qui sont propices au réchauffement de la planète.

En 2004-2005, de nouvelles améliorations seront apportées aux programmes au terme de consultations menées auprès des provinces, des producteurs et des groupes d'intervenants clés. Les programmes encourageront également les producteurs à prendre de leur propre chef des mesures visant à améliorer la compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture dans les domaines clés que sont par exemple la disponibilité d'habitats et la protection des espèces en péril.

Les engagements s'inscrivent dans trois grandes catégories :
1. élaboration de politiques et de stratégies
2. savoir et information
3. résultats à la ferme

Élaboration de politiques et de stratégies

Renforcer notre capacité de prendre des décisions

Un certain nombre de programmes continueront d'aider l'industrie agricole et agroalimentaire à renforcer sa capacité de favoriser la prise de décisions propices à l'environnement tant dans l'ensemble du secteur que dans chaque exploitation agricole, notamment le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) 🖵 et le Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale (PNARSA). 🖵

Le SNITE en est à l'étape de définition du projet. Sa mise en œuvre progressive commencera en 2005. Il pourra alors fournir des données sur les terres, les sols, l'eau, l'air et la biodiversité et offrir des services d'appui à la décision pour inciter les producteurs à améliorer leur processus de prise de décisions. Il offrira également les données climatiques qu'élaborera le Service national d'information sur l'agroclimat (SNIA); ces données appuieront AAC dans ses activités d'adaptation à la variabilité ou aux changements climatiques.

Le SNITE sera mis en place en deux temps. La phase I (2003-2004) sera consacrée à la conception du système et englobera un répertoire des bases de données connues, la conception du programme et l'identification de partenaires. Quant à la phase II (2005-2008), elle consistera en la construction des systèmes d'information et des interfaces entre les bases de données ainsi qu'en la mise au point d'outils et d'applications.

Le SNITE est un projet concerté dont AAC assume la direction. Les principaux collaborateurs aux divers éléments du SNITE pourraient être Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada et

les ministères provinciaux de l'Environnement et de l'Agriculture.

Le PNARSA s'appuiera sur les travaux amorcés en 1993. Il actualisera et bonifiera la série actuelle de 14 indicateurs agroenvironnementaux; par ailleurs, 12 nouveaux indicateurs qui viendront combler les lacunes actuelles seront mis au point. Le programme a pour objectif de créer au sein du Ministère une capacité d'élaboration et d'amélioration continue d'indicateurs agroenvironnementaux et d'outils stratégiques qui intégreront l'environnement et l'économie.

AAC pilotera la prestation du PNARSA, mais le Ministère coordonnera ses activités avec ses partenaires et des intervenants pour en maximiser la valeur. Les principaux collaborateurs aux divers éléments du PNARSA pourraient comprendre Ressources naturelles Canada, Statistique Canada, Santé Canada et les ministères provinciaux de l'Environnement et de l'Agriculture. Quelques organismes non gouvernementaux tels que Canards Illimités, le Fonds mondial pour la nature et des groupes de l'industrie pourraient également y participer.

Savoir et information

Coordonner les approches et élaborer des normes communes

De nos jours, les consommateurs s'attendent à ce que la production alimentaire soit régie par des normes environnementales plus rigoureuses que jamais. Cependant, le recours à des instruments de réglementation accroît l'importance de coordonner les approches d'une instance à l'autre et de communiquer les pratiques optimales. En guise de première étape de l'élaboration de normes agricoles, une étude nationale de la réglementation régissant l'agriculture et l'environnement permettra de cerner les caractéristiques communes des approches et leurs différences.

Les nouvelles mesures visant à améliorer la gérance de l'environnement se traduiront par des avantages économiques et sociaux pour les collectivités urbaines et rurales. Pour que le secteur agricole profite de ces avantages, des initiatives seront mises en œuvre dans plusieurs domaines.

Pour une meilleure compréhension de la relation entre l'agriculture et l'environnement

L'un des objectifs principaux du Programme scientifique national de santé environnementale (PSNSE) est de fournir les connaissances et les outils permettant de conseiller les décideurs, les spécialistes des ressources en terres, les spécialistes de la vulgarisation et les producteurs sur les pratiques de gestion des terres plus efficaces et sur la façon de caractériser et de quantifier plus efficacement les effets de la production agricole sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité. Le PSNSE mettra au point des technologies qui aideront au développement d'indicateurs de performance agro-environnementale du SNITE et appuieront l'élaboration de meilleures pratiques de gestion. Le personnel du Programme collaborera avec Environnement Canada à l'établissement de normes nationales, avec Santé Canada à la surveillance de la qualité de l'eau et avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire à l'usage limité des pesticides.

Recherches visant à cerner les lacunes dans les renseignements sur la gestion de l'eau et des nutriments

Nous avons besoin de nouvelles connaissances sur l'eau et les nutriments pour réduire les risques découlant des élevages intensifs et des assolements. Dans le cadre du volet Systèmes et pratiques agricoles, les activités de recherche et de développement viseront à améliorer notre compréhension scientifique des rapports entre l'agriculture et l'environnement; elles déboucheront sur la production de nouvelles connaissances et la mise au point de technologies agricoles bénéfiques pour l'environnement.

Dans le cadre du volet Systèmes et pratiques agricoles, les activités de recherche et de développement viseront à améliorer notre compréhension scientifique des rapports entre l'agriculture et l'environnement; elles déboucheront sur la production de nouvelles connaissances et la mise au point de technologies agricoles bénéfiques pour l'environnement.

Ces activités se traduiront par la création de nouvelles pratiques de gestion qui permettront d'améliorer la qualité de l'eau et la gestion des nutriments et qui auront des avantages environnementaux pour le secteur. Les projets de recherche seront multidisciplinaires et de portée nationale, et ils compléteront, le plus possible, les travaux en cours

Par ailleurs, AAC partagera son savoir-faire dans le domaine de l'agriculture durable avec des pays en développement pour les aider à améliorer leur sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

qui visent les principaux domaines prioritaires du volet Environnement du CSA.

Programme d'évaluation environnementale des technologies appliquées à l'agriculture (PEETA)
Dans le cadre du Programme d'évaluation environnementale des technologies appliquées à l'agriculture et en collaboration avec le secteur privé, on évaluera les technologies de pointe et fournira de l'information sur l'incidence qu'ont ces technologies sur la qualité des sols, de l'eau et de l'air ainsi que sur la biodiversité. On favorisera également une consommation efficiente de l'énergie et une plus grande utilisation des sources d'énergie renouvelables, et on améliorera la compatibilité entre l'agriculture et l'environnement.

Programme de surveillance de la qualité de l'eau
Un programme de surveillance de la qualité de l'eau sera élaboré pour recenser, étudier, surveiller, évaluer et contrôler les situations d'exposition humaine aux micro-organismes pathogènes connus et nouveaux contenus dans les eaux de ruissellement agricoles. On dispose actuellement de peu de données sur les contaminants microbiologiques des effluents agricoles. Cette activité rattache entre eux les objectifs du CSA touchant les stratégies de planification environnementale à la ferme et de gestion des fumiers et donnera notamment lieu à l'élaboration d'indicateurs pour ces deux éléments.

Résultats à la ferme

Vers la stabilité économique des exploitations agricoles

Nous envisagerons de nouvelles méthodes de transfert de la technologie pour sensibiliser davantage les agriculteurs aux pratiques écologiques. L'adoption de pratiques écologiques en gestion des nutriments, des terres, de l'eau et de la biodiversité et en lutte antiparasitaire améliorera la stabilité environnementale et économique des exploitations agricoles. Ces mesures contribueront également à assainir l'environnement et les conditions de vie de tous les Canadiens et concourront en outre aux efforts que le gouvernement déploie pour respecter l'engagement pris dans le Protocole de Kyoto. Pour atteindre ces buts, un certain nombre de programmes ont été mis en œuvre.

Beaucoup de provinces exécutent actuellement un programme de planification environnementale à la ferme (PEF), mais il faudra mener d'autres travaux pour qu'il soit possible de mettre au point un système national intégré et global de PEF. Les efforts du Ministère en ce sens aideront à cerner les secteurs où il y a des risques pour l'environnement et à mettre en lumière la nécessité d'adopter des mesures ciblées à la ferme.

Le Programme national de gérance agroenvironnementale (PNGA) ❑ s'appuie sur l'élaboration de pratiques de gestion bénéfiques (PGB), sur des activités de recherche et de développement et sur l'évaluation de la technologie. Des associations de producteurs et des organisations communautaires recevront une aide financière pour l'exécution de projets concernant des PGB agricoles ou la mise en œuvre de mesures à l'échelle régionale dans le cadre de programmes équivalents de planification environnementale à la ferme.

Le Programme de couverture végétale du Canada ❑ fournira des ressources financières et techniques qui favoriseront la conversion immédiate de terres écologiquement vulnérables; les producteurs participants délaisseront la production de cultures annuelles en faveur d'une couverture végétale permanente, comme des plantes fourragères et des arbres.

Le Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE) ❑ vise à améliorer la capacité des producteurs de faire face à des situations de sécheresse grâce à une meilleure alimentation en eau. Il fournit une aide financière qui vise à trouver des solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau qu'éprouvent les agriculteurs.

Les nouveaux programmes des pesticides à emploi limité ❑ et de réduction des risques liés aux pesticides sont en place; ils aident les agriculteurs et les consommateurs canadiens à tirer parti de la disponibilité de pesticides à risque réduit et à emploi limité et de pratiques de lutte antiparasitaire plus efficaces. AAC collabore avec ses partenaires provinciaux et de l'industrie à rassembler des données sur les cultures prioritaires, à cerner les lacunes dans la gamme d'outils disponibles en lutte antiparasitaire et à aider à concevoir et à mettre en œuvre des solutions qui réduiront les risques liés aux pesticides et contribueront à assainir l'environnement. De cette façon, on améliorera la gérance de l'environnement des producteurs canadiens, on les aidera à rivaliser sur les marchés mondiaux et on approvisionnera les Canadiens en aliments plus sûrs.

Mesure du rendement

Mesurer les progrès et rendre des comptes aux Canadiens
Les négociations en cours qui visent la conclusion d'un accord bilatéral entre le gouvernement fédéral et chaque province au titre du CSA portent entre autres sur des objectifs

de résultats environnementaux précis pour chaque province. Des indicateurs agroenvironnementaux et des modèles connexes serviront à mesurer les progrès accomplis par les provinces dans la poursuite de ces objectifs.

Les principaux indicateurs de rendement du volet sur l'élaboration de stratégies pour les politiques et les programmes comprendront :

- des normes de rendement agro-environnemental non réglementaires pour orienter les efforts de gérance;
- l'élaboration d'un ensemble d'outils et d'indicateurs agro-environnementaux fondés sur la science qui seront intégrés au processus de prise de décision.

Les principaux indicateurs de rendement pour le volet sur les connaissances et l'information comprendront :

- le nombre d'accords de collaboration conclus avec nos partenaires pour l'élaboration, l'entretien, le partage et l'utilisation des produits et des bases de données sur les terres, l'eau et le climat et ce, à l'échelle nationale;
- le nombre de technologies environnementales innovatrices, de ressources génétiques et de renseignements biologiques qui ont été évalués en prévision d'une utilisation par les producteurs agricoles dans le but de réduire le plus possible l'incidence sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité.

Les principaux indicateurs de rendement pour le volet sur les résultats à la ferme comprendront :

- le degré de couverture des analyses provinciales portant sur les terres agricoles au Canada;
- le nombre de plans environnementaux des fermes et des pratiques de gestion bénéfiques adoptés par les producteurs agricoles ainsi que le taux d'adoption de plans environnementaux équivalents à la ferme;
- le nombre d'hectares de terres labourables écologiquement fragiles converties en cultures vivaces et projets hydriques terminés par les producteurs agricoles;
- le nombre d'hectares protégés grâce à l'établissement de plantes ligneuses pour l'amélioration de l'habitat, la séquestration du carbone, la protection des sols et la protection des zones riveraines.

Avantages pour les Canadiens

Tous les Canadiens reconnaissent l'importance de protéger et de préserver l'environnement, pour les générations de demain. Ils s'attendent à ce que tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture et l'agroalimentaire, gèrent leurs activités de manière à respecter le milieu naturel. Les agriculteurs sont conscients de leur responsabilité en matière de gérance de l'environnement et adoptent de plus en plus des pratiques écologiques.

Tous ont à gagner à assainir l'environnement, particulièrement les agriculteurs qui en tireront en plus un avantage concurrentiel. Étant donné qu'un nombre croissant de consommateurs exigent que leurs aliments soient produits de manière à ne pas nuire à l'environnement, il deviendra essentiel de bien gérer l'environnement pour augmenter les profits, stimuler la croissance et assurer la prospérité à long terme du secteur.

Priorité : Environnement
Faire en sorte que le secteur respecte l'environnement et réaliser des progrès en gestion des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Engagements pour 2004-2005 :

- Renforcer la capacité du secteur agricole et agroalimentaire de mieux comprendre les rapports entre l'agriculture et l'environnement et les méthodes de réduction des risques afin d'encourager l'élaboration de politiques environnementales judicieuses et la prise de décisions éclairées.
- Resserrer les partenariats entre le secteur et le gouvernement afin d'inciter les citoyens canadiens à mieux appuyer le secteur agricole.
- Fournir les connaissances et les outils qui permettront de conseiller les décideurs, les spécialistes des ressources en terres et les producteurs sur l'adoption de pratiques de gestion des terres plus efficaces.
- Adopter, pour les besoins des producteurs agricoles, des technologies, des pratiques et des procédés nouveaux qui réduisent les risques liés à l'agriculture et accroissent les effets bénéfiques sur l'environnement.
- Encourager les producteurs agricoles à adopter des pratiques de gestion bénéfiques pour l'environnement en gestion des terres, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.
- Améliorer la capacité des producteurs agricoles de faire face à des situations de sécheresse.

Résultats escomptés :

- Ensemble complet d'indicateurs environnementaux.
- Amélioration des niveaux de sensibilisation, de l'acceptation des politiques, de la performance environnementale et des niveaux d'adoption.
- Mise en application de normes nationales à utiliser pour mesurer la contribution des producteurs agricoles à la durabilité de l'environnement.
- Augmentation de la capacité des responsables des politiques, des spécialistes des ressources des terres et des producteurs en ce qui a trait à la gestion efficace des terres.
- Disponibilité de nouvelles technologies environnementales pour les producteurs.
- Augmentation de l'adoption de pratiques de gestion efficaces.
- Amélioration de la capacité d'approvisionnement en eau.

Avantages pour les Canadiens

- Environnement plus sain.
- Réduction des risques agricoles.
- Compatibilité accrue entre la biodiversité et l'agriculture, avec un accent sur : la disponibilité de l'habitat, les espèces en péril et les pertes économiques causées par la faune à l'agriculture.

Ces engagements permettent également de contribuer à la priorité liée à l'Innovation et au renouveau. Une ventilation des dépenses prévues par priorité se trouve à la page 33.

INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Introduction

La nouvelle révolution agricole
La révolution de l'information et les progrès scientifiques et technologiques sont des moteurs de l'économie d'aujourd'hui et ils transforment rapidement et radicalement l'agriculture. Ces forces de changement mettent le savoir au premier plan. S'ils veulent réussir, les agriculteurs qui affrontent des difficultés nouvelles en matière de gestion et voient surgir des possibilités dans ce domaine doivent donc s'engager dans une démarche d'apprentissage continu.

La science est la clé de la réussite. Étant capable de créer une gamme de produits alimentaires et non alimentaires nouveaux, elle aidera les producteurs canadiens à saisir de nouveaux marchés en répondant aux préférences, aux exigences et aux attentes en constante évolution des consommateurs.

Les perspectives d'avenir sont brillantes, mais les concurrents du Canada ont exploité rapidement les percées scientifiques. Il nous faut donc produire des connaissances et créer des technologies nouvelles puis les transmettre aux producteurs canadiens à un rythme accéléré.

Contexte de fonctionnement

Des changements rapides prennent place dans un secteur dont la contribution à la vie canadienne est importante. Le secteur agricole et agroalimentaire est l'un des plus anciens de l'économie. Il est profondément enraciné dans l'histoire et dans la culture canadiennes et il est devenu l'un des secteurs les plus dynamiques et innovateurs au Canada. En fait, il fait partie du tissu même de la

société canadienne et il joue un rôle prépondérant dans la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens et, en particulier, des agriculteurs et des collectivités rurales.

La capacité d'adaptation des producteurs canadiens est légendaire, mais le secteur agricole et agroalimentaire reste néanmoins vulnérable aux risques découlant des dangers naturels que sont par exemple les sécheresses, la grêle, les insectes et les maladies nouvelles comme l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), de même qu'aux nouvelles exigences des consommateurs. Par ailleurs, bien que la mondialisation et les changements scientifiques et technologiques concourrent, de par leur nature, leur rythme et leur étendue, à la vitalité du secteur, des obstacles de taille à la viabilité et à la rentabilité du secteur à long terme, par exemple les problèmes de productivité et de compétitivité, font maintenant partie de l'échiquier.

Intervention stratégique

Pour atteindre le résultat stratégique Innovations propices à la croissance, AAC concentre ses efforts principalement sur les priorités Innovation et renouveau et Questions internationales.

Pendant longtemps, les gouvernements ont aidé les agriculteurs à affronter les risques par des programmes qui atténuent les effets négatifs des fluctuations du revenu agricole. Dans le contexte actuel de l'agriculture mondiale, le défi du Canada consiste à faire en sorte que nos programmes favorisent la croissance et protègent nos producteurs. La meilleure façon de réaliser cet objectif est de compter sur la détermination des principaux acteurs et intervenants de la chaîne de valeur et sur un ensemble de programmes concertés qui se renforcent mutuellement. Avec la contribution de ces intéressés, le gouvernement du Canada et ses partenaires provinciaux et territoriaux ont mis au point une gamme d'initiatives importantes qui visent à gérer les risques de l'entreprise, à renforcer le secteur et à améliorer sa rentabilité.

Innovation et renouveau

La science et l'innovation dans un XXIe siècle dont le moteur est la bioéconomie ❑

Produit de la convergence des sciences, la bioéconomie est un élément clé du XXIe siècle et a des répercussions considérables sur le secteur agricole et agroalimentaire. Étant conscient de ce fait, AAC a fait de la science la pierre angulaire de toutes les activités faisant partie du CSA. L'objectif du Ministère est de faire du Canada le chef mondial en innovation grâce à la mise au point d'aliments et d'autres produits et services agricoles connexes qui permettront de saisir des débouchés sur des marchés canadiens et mondiaux diversifiés qui sont dictés par les consommateurs.

Les principales activités en cours de la priorité Science et innovation du CSA sont les suivantes :

- établir des priorités;
- réaffecter les investissements en science et innovation de façon à appuyer les autres éléments du Cadre;
- coordonner les efforts des gouvernements, des composantes du secteur et des établissements de recherche privés de manière à favoriser la croissance et le rendement maximum de nos investissements.

Le Ministère a pour objectifs généraux de faire de la priorité accordée à la science et à l'innovation un catalyseur de nouveaux investissements et de nouveaux revenus partout dans la chaîne de valeur de l'innovation, et d'aider les autres éléments du CSA à améliorer l'image de marque du Canada. Pour ce faire, il faudra :

- mieux définir les priorités afin d'attirer d'autres investissements publics et privés;
- améliorer la coordination entre les chercheurs, les fournisseurs, les producteurs et les consommateurs afin d'en tirer des avantages pour toutes les parties concernées;
- créer un climat propice à l'innovation pour pouvoir non seulement attirer des ressources financières et humaines, mais aussi les retenir.

Des activités particulières seront exécutées dans le cadre des projets de recherche et de développement qui s'inscrivent dans deux des

L'industrie du canola

Une facette importante de cette culture devenue traditionnelle est la mise au point de variétés à graines jaunes (plutôt que noires) qui en est à une étape avancée. Le canola à graines jaunes sera plus lucratif pour les producteurs et sera pour le Canada un atout concurrentiel sur les marchés mondiaux. ❑ ***Il y a des exemples analogues pour le blé et le soya. Outre les travaux sur les cultures, la recherche sur le bien-être des animaux aboutira à des systèmes de production qui seront moins tributaires des produits chimiques, comme les antibiotiques, ce qui pourrait réduire les coûts et augmenter les revenus.***

programmes scientifiques nationaux : les Systèmes de production durable et les Bioproduits et bioprocédés. De plus, les activités à l'intérieur de ces programmes seront réparties en thèmes spécifiques.

Les Systèmes de production durable comportent des projets de recherche visant à mettre au point des systèmes de production végétale (notamment pour des nouvelles cultures) et d'élevage économiquement viables et respectueux de l'environnement et à améliorer la compétitivité des produits agroalimentaires canadiens sur les marchés intérieurs et internationaux. Les thèmes sont : la création de cultivars et l'amélioration génétique; les céréales et les oléagineux; les grandes cultures; les cultures à valeur élevée; les systèmes d'élevage; le comportement et le bien-être des animaux.

Les Bioproduits et bioprocédés comportent des projets de recherche visant à découvrir et à créer des produits et des procédés à valeur ajoutée d'origine biologique. Les thèmes sont : les produits et les procédés d'origine biologique; la génomique; la bioinformatique et autre bioinformation.

Un certain nombre d'activités de soutien seront menées, notamment : de la planification stratégique (établissement de priorités); le partage de connaissances et le transfert technologique; des analyses des marchés; des études économiques (macro- et micro-analyses).

Ces activités permettront à AAC de fournir au secteur de nouveaux bioproduits ainsi que des systèmes et des stratégies basés sur le savoir qui lui permettront de saisir des débouchés et de gérer le changement. Les nouveaux aliments et autres produits et services agricoles seront un atout pour notre industrie dans la concurrence qu'elle livre sur les marchés canadiens et mondiaux diversifiés. La position de chef de file mondial du Canada sera ainsi assurée.

Les perspectives d'avenir du secteur dépendent non seulement de sa capacité de tirer parti des innovations dans des domaines nouveaux, mais également des efforts constants déployés pour augmenter la valeur des produits traditionnels.

Renforcer les capacités de gestion agricole grâce au renouveau

Bien que les progrès scientifiques et technologiques proposent des solutions excitantes aux problèmes et permettent de créer des produits, ils s'accompagnent de nouveaux défis de gestion et accroissent l'importance de l'apprentissage continu. Le succès des initiatives s'inscrivant dans la priorité Science et innovation du CSA est donc étroitement lié à la priorité Renouveau. Cette dernière vise à aider les agriculteurs à parfaire leurs compétences techniques et de gestion, notamment celles qui ont trait aux nouveaux produits et aux marchés ainsi qu'à la science et à l'innovation.

En outre, cette priorité a pour but d'augmenter le nombre d'agriculteurs recourant à des pratiques et à des compétences de gestion bénéfiques qui les aideront à :

- gérer les risques de l'agriculture;
- à rivaliser dans une économie fondée sur le savoir;
- à satisfaire aux demandes du marché et aux exigences de la réglementation (et à les dépasser);
- à diversifier leurs activités en passant des produits et marchés traditionnels à des produits et marchés à valeur plus élevée, ce qui leur permettra d'améliorer la viabilité à long terme de leurs exploitations et de s'adapter au changement.

Il est particulièrement urgent d'appliquer des pratiques et des compétences bénéfiques en gestion agricole, car la nature, le rythme et l'étendue des changements en agriculture s'accentuent. Malgré les progrès de la science et l'ampleur des possibilités qu'elle laisse entrevoir, le secteur agricole et agroalimentaire demeure vulnérable aux forces naturelles et à celles du marché qui échappent en grande partie à l'emprise des producteurs. Des études et des analyses semblent toutefois indiquer que la réussite financière des exploitations agricoles est largement tributaire des pratiques et des conditions propres à chaque exploitation. Plus précisément, il est essentiel d'améliorer les outils de gestion agricole pour hausser le rendement du secteur, car ces outils renforcent la capacité des agriculteurs de gérer le risque, d'acquérir des compétences innovatrices et d'augmenter leur revenu.

Par conséquent, les gouvernements ont convenu dans le CSA :

- d'offrir aux agriculteurs des programmes et des services publics et privés;
- de permettre aux agriculteurs de choisir leurs sources de revenu;
- d'aider les agriculteurs à répondre aux exigences du marché et aux demandes des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments ainsi que de protection de l'environnement;
- d'aider les agriculteurs à tirer parti des possibilités créées par la science et l'innovation.

Les agriculteurs peuvent améliorer la situation de leurs exploitations au moyen d'un éventail de compétences et de pratiques de

gestion qui les aideront à évaluer leur situation, à définir leurs objectifs et à apporter des changements. Parmi les divers facteurs qui contribuent au succès d'une exploitation, trois domaines de compétence distincts ressortent :

1. acquérir, organiser et évaluer l'information;
2. prendre de bonnes décisions d'affaires;
3. utiliser et organiser les ressources pour donner suite aux décisions.

Les activités du volet Renouveau au palier fédéral se concentreront sur les domaines clés suivants :

- sensibilisation;
- services-conseils aux exploitations agricoles;
- débouchés;
- formation et perfectionnement;
- accès aux capitaux.

Questions internationales

Au-delà de nos frontières

Près de la moitié de la production agricole et agroalimentaire du Canada est exportée. Ainsi, l'avenir du secteur dépend de la mesure dans laquelle il saura répondre aux demandes des marchés intérieurs et mondiaux. Pour assurer sa réussite sur tous les marchés, il devra se doter d'une stratégie cohérente et bien coordonnée qui lui permettra d'améliorer la salubrité et la qualité des aliments ainsi que la gestion de l'environnement à la ferme, en plus de créer des produits, des procédés, des technologies et des services nouveaux et innovateurs.

La priorité Questions internationales vise à convertir les améliorations apportées à la production agricole et agroalimentaire au Canada en des ventes accrues à l'exportation, en des investissements plus élevés dans le secteur et en une influence plus grande dans l'élaboration des normes et des politiques techniques internationales. Ces résultats sont à notre portée si nous multiplions les débouchés commerciaux au moyen d'un ensemble intégré d'initiatives, notamment :

- faire reconnaître les produits agricoles et agroalimentaires canadiens sur les marchés internationaux;
- fournir à l'industrie canadienne plus de services d'information sur les marchés étrangers;
- faire en sorte que le climat des affaires au Canada soit propice aux investissements;
- intensifier le développement international;
- favoriser les partenariats solides entre l'industrie et le gouvernement par le biais des tables rondes des chaînes de valeur.

Les produits canadiens jouiront d'un avantage concurrentiel sur un certain nombre de marchés si le CSA est mis en œuvre intégralement. Par ailleurs, le secteur se bute à des difficultés grandissantes dans un certain nombre de cas - les deux cas d'ESB qui se sont déclarés au Canada et aux États-Unis en mai et décembre 2003 respectivement sont les exemples les plus récents. En outre, il doit composer avec la concurrence mondiale qui s'intensifie, les exigences toujours plus grandes des consommateurs et l'accès limité aux marchés des pays en développement.

AAC a adopté quatre grands thèmes qui concourent à plus d'un résultat stratégique :

1. faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés
2. améliorer l'accès aux marchés
3. aplanir les obstacles techniques
4. favoriser l'accroissement du développement international

Deux de ces thèmes en particulier (faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés, et favoriser l'accroissement du développement international) joueront un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs généraux et particuliers de la priorité Questions internationales.

Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés

Exploiter les points forts du Canada

La visibilité du Canada est extrêmement faible par rapport à sa part du marché mondial. Le but de ce thème est donc de renforcer la position du Canada et de faire valoir la très grande qualité des produits canadiens. En particulier, le fait de présenter le Canada comme chef de file mondial en salubrité des aliments, en innovation et en production écologique lui garantira de faire reconnaître son excellence partout dans le monde et l'aidera à avoir plus de succès sur les marchés internationaux.

Pour accroître sa visibilité, le Canada devra adopter une approche intégrée et soutenue qui établira un lien entre la progression de la mise en œuvre du CSA au Canada et l'intensification des activités de commercialisation et qui resserrera les partenariats avec l'industrie et favorisera des interventions conjointes. La stratégie consistera également à tirer le meilleur parti du savoir-faire des partenaires du portefeuille d'AAC pour prospecter des débouchés sur les marchés en émergence et exécuter des études de marché pratiques.

Favoriser l'accroissement du développement international

Venir en aide à des pays et saisir des débouchés commerciaux

Compte tenu de l'importance que l'agriculture revêt dans de nombreux pays en développement pour la réalisation de leur potentiel, AAC peut jouer un rôle de premier plan en aidant le Canada à s'acquitter de l'engagement élargi qu'il a pris à l'égard du développement international. Les efforts d'AAC visent à rattacher aux objectifs du CSA les activités de développement international financées par l'Agence canadienne de développement international et d'autres organismes de développement. En particulier, AAC exécutera des études et des analyses et collaborera avec des provinces et des intervenants à des initiatives de leadership dans les forums internationaux. En outre, le Ministère s'associera à des organismes de développement dans des projets d'aide technique internationale qui seront menés sur des marchés en émergence clés. Dans le but de maximiser les gains découlant de cette stratégie, AAC collaborera avec l'industrie à saisir les possibilités de développement des marchés créées par les activités de développement international et, au moyen de l'aide technique au commerce, il renforcera les alliances sur les questions de politique commerciale.

Dans le but de saisir les débouchés sur les marchés canadiens et étrangers, le Ministère travaillera avec ses partenaires à mieux coordonner et à encourager les activités. Pour ce faire, il s'emploiera à :

- faire connaître les produits et services canadiens;
- promouvoir la capacité du secteur de satisfaire aux demandes des marchés et permettre à des segments du secteur nouveaux et en émergence de saisir des débouchés;
- améliorer le climat commercial pour les investisseurs en modifiant des politiques et des règlements;
- mieux faire connaître le Canada comme endroit privilégié pour faire des affaires.

Il conviendra d'adopter une approche intégrée en matière de développement des marchés, d'investissement, d'aide technique, de politique commerciale et de développement international pour améliorer les débouchés au pays et à l'étranger. Pour que le Canada réussisse, il sera essentiel d'entretenir des rapports de travail étroits avec les provinces, l'industrie et les autres partenaires fédéraux.

Mesure du rendement

Les principaux indicateurs de rendement pour le volet Science et innovation seront les suivants :

- part du marché des bioproduits préparés au Canada;
- impact des investissements sur le développement économique rural;
- activité économique dans les bioproduits et les domaines prioritaires;
- accès des employeurs à une main-d'œuvre qualifiée en bioéconomie;
- nombre de personnes employées dans la bioéconomie.

Les principaux indicateurs de rendement pour le volet Questions internationales seront entre autres les suivants :

- évolution de la part du marché international détenue par les exportations canadiennes;
- évolution du volume et de la valeur des investissements canadiens et étrangers dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada, selon le marché et la province ou le territoire d'origine;
- évolution de l'appui des partenaires internationaux aux positions du Canada dans les séances de négociation sur l'agriculture et dans d'autres forums multilatéraux.

L'Accord cadre fédéral-provincial-territorial et l'Accord de mise en œuvre décrivaient des indicateurs pour le volet Renouveau, mais les indicateurs de rendement pour ce volet ne sont pas encore au point. On prévoit qu'ils évolueront avec le temps.

Avantages pour les Canadiens

Les produits agricoles innovateurs auront un effet positif sur la vie de tous les jours des Canadiens en transformant des domaines aussi diversifiés que la médecine et la construction. Pour les agriculteurs, le développement de produits stimulera la diversification, améliorera les perspectives de revenu et réduira les risques liés à la production. Le secteur sera non seulement plus productif et concurrentiel, mais tous les Canadiens jouiront d'une meilleure qualité de vie.

La priorité Renouveau aidera les agriculteurs en leur permettant de saisir les débouchés à valeur ajoutée; elle sera aussi bénéfique aux régions rurales, grâce aux investissements faits dans leur économie, et aux Canadiens en général, grâce à la création d'emplois qui découlera de la part grandissante des marchés

internationaux que détiendront les bioproduits.

Pour sa part, le secteur tirera profit de la priorité Questions internationales en bénéficiant des possibilités auxquelles donnera lieu l'accroissement de la part du marché mondial détenue par les produits agricoles et agroalimentaires canadiens. Parmi ces possibilités, figure la croissance des investissements canadiens et étrangers, qui rehausseront la rentabilité et la viabilité du secteur.

Priorité : Innovation et renouveau
Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, créer pour lui des bioproduits et des systèmes de production axés sur le savoir et élaborer des stratégies qui lui permettront de conquérir des débouchés et de gérer le changement.

Engagements pour 2004-2005

- Créer des mécanismes efficaces d'information publique et de transfert de technologie.
- Intensifier la recherche sur les bioproduits et bioprocédés.

Résultats escomptés

- Disponibilité d'information sur les résultats de recherche et les inventions d'AAC dans Internet.
- Démonstration de systèmes de production et de transformation de pointe.
- Intégration des aspects diffusion d'information et transfert de technologie dans les programmes de recherche.
- Mise en place de centres d'excellence.
- Investissement de l'industrie et du gouvernement dans la recherche sur les bioproduits et les bioprocédés.

Priorité : Questions internationales
Accroître les possibilités du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Engagements pour 2004-2005

- Accroître l'information sur les marchés afin de cibler la recherche sur les débouchés à valeur ajoutée.

Résultats escomptés et échéanciers

- Augmentation de la reconnaissance et amélioration de la perception des produits et des processus agricoles canadiens.
- Augmentation de la valeur et du volume des ventes par secteur.

Avantages pour les Canadiens

- Augmentation du revenu et de la rentabilité des agriculteurs.
- Prospérité accrue du secteur agricole et agroalimentaire et des collectivités rurales.
- Part du marché accrue pour le secteur agricole et agroalimentaire.
- Reconnaissance accrue à l'échelon international de l'expertise du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Ces engagements permettent également de contribuer à la priorité liée à l'Environnement. Une ventilation des dépenses prévues par priorité se trouve à la page 33.

Les tableaux suivants renferment la ventilation des ressources (moins les recettes disponibles) pour chaque résultat stratégique par priorité pour la période triennale de rapport. Compte tenu de l'arrondissement, le total des chiffres peut ne pas correspondre aux montants indiqués.

Plans et priorités par résultat stratégique
Ressources (moins les recettes disponibles) allouées pour la période triennale de rapport allant de 2004-2005 à 2006-2007

(en millions de dollars)

2004-2005

		Résultats stratégiques			
Priorités	**Type de priorité**	**Sécurité du système alimentaire**	**Santé de l'environnement**	**Innovations propices à la croissance**	**TOTAL**
Gestion des risques de l'entreprise	en cours	1 146,9	–	–	**1 146,9**
Salubrité et qualité des aliments	en cours	129,4	–	–	**129,4**
Environnement	en cours	26,8	262,9	50,0	**339,7**
Innovation et renouveau	en cours	17,3	38,8	347,6	**403,6**
Questions internationales	en cours	65,8	–	25,3	**91,1**
TOTAL		**1 386,2**	**301,7**	**422,9**	**2 110,8**

2005-2006

		Résultats stratégiques			
Priorités	**Type de priorité**	**Sécurité du système alimentaire**	**Santé de l'environnement**	**Innovations propices à la croissance**	**TOTAL**
Gestion des risques de l'entreprise	en cours	1 116,5	–	–	**1 116,5**
Salubrité et qualité des aliments	en cours	77,9	–	–	**77,9**
Environnement	en cours	26,4	245,8	39,4	**311,6**
Innovation et renouveau	en cours	17,1	38,8	338,6	**394,4**
Questions internationales	en cours	64,4	–	24,9	**89,3**
TOTAL		**1 302,4**	**284,6**	**402,8**	**1 989,8**

2006-2007

		Résultats stratégiques			
Priorités	**Type de priorité**	**Sécurité du système alimentaire**	**Santé de l'environnement**	**Innovations propices à la croissance**	**TOTAL**
Gestion des risques de l'entreprise	en cours	1 114,0	–	–	**1 114,0**
Salubrité et qualité des aliments	en cours	69,3	–	–	**69,3**
Environnement	en cours	26,4	221,2	5,4	**253,1**
Innovation et renouveau	en cours	17,1	38,2	339,3	**394,6**
Questions internationales	en cours	64,4	–	24,8	**89,2**
TOTAL		**1 291,2**	**259,4**	**369,5**	**1 920,2**

Initiatives horizontales et principaux thèmes du gouvernement

Les Initiatives horizontales et principaux thèmes du gouvernement visent à obtenir des résultats pour les Canadiens au XXIe siècle en mettant l'accent sur la collaboration. Fondées sur un cadre de coordination et de collaboration interministérielles, ces initiatives incitent les ministères et organismes fédéraux à unir leurs efforts pour assurer une prestation efficiente et opportune de leurs programmes, politiques et services. Ce sont des modèles de partenariat qui, au sein de l'économie mondiale, interviennent dans des domaines essentiels à la réussite du Canada.

Les initiatives horizontales et les principaux thèmes du gouvernement dans lesquels le Ministère intervient sont notamment les suivants :

- **Développement rural**
- **Secrétariat aux coopératives**
- **Développement durable**
- **Amélioration des services**

DÉVELOPPEMENT RURAL

Introduction

Des statistiques montrent que le Canada rural est un acteur important, mais souvent négligé, de l'économie nationale. En fait, la proportion de 31 p. cent des Canadiens qui vivent dans les collectivités rurales occupent 26 p. cent du nombre total des emplois et contribuent au PIB à hauteur de 24 p. cent. Bien sûr, la très grande majorité des ressources naturelles et environnementales du Canada se trouvent dans le Canada rural, et le milieu naturel comporte des avantages économiques de plus en plus précieux pour les Canadiens dans des domaines comme le tourisme. Par ailleurs, on constate dans bien des cas une interdépendance considérable entre les économies rurales et urbaines. Par conséquent, les citadins canadiens ont tous à gagner à ce que l'économie soit prospère dans le Canada rural, et inversement.

Contexte de fonctionnement

Les Canadiens des régions rurales doivent affronter un éventail de défis propres à leur situation, notamment : éloignement des marchés urbains, faible densité démographique et dépendance à l'égard de secteurs primaires qui sont vulnérables aux baisses cycliques et marquées de l'économie. Même si des indices portent à croire que l'économie rurale se raffermit, le taux de chômage y reste 1,4 p. cent plus élevé que dans les villes. L'écart entre les degrés de scolarisation post-secondaire chez les jeunes des régions rurales et urbaines se rétrécit, mais les jeunes des régions rurales continuent de quitter les campagnes en nombre considérable pour trouver des possibilités de formation et d'emploi en ville.

Cet exode des jeunes a des conséquences à long terme sur le Canada rural, dont la population vieillissante est moins bien préparée à affronter les demandes d'une économie basée sur le savoir. Les ménages des régions rurales se branchent de plus en plus à l'Internet, mais le « fossé numérique » entre les régions rurales et urbaines s'élargit à cause d'un manque de connaissances techniques et de problèmes d'accès, comme la disponibilité de connexions haute vitesse et le coût que cela représente.

En outre, il peut être difficile d'accéder à des soins de santé dans les régions rurales et les petites villes du Canada, où l'on trouve environ la moitié moins de médecins pour 1 000 habitants que dans les centres urbains.

Intervention stratégique

Le gouvernement du Canada a chargé le Secrétariat rural d'AAC de diriger les activités pangouvernementales coordonnées en développement rural qui sont menées à l'échelle nationale et de s'attaquer aux défis et problèmes du Canada rural. En 2002, le Secrétariat a obtenu une enveloppe quinquennale de 55 millions de dollars, par le biais du Cadre stratégique pour l'agriculture, pour le renouvellement et l'amélioration du Partenariat rural canadien (PRC) ☐

et 5 millions de dollars de plus pour le renforcement des capacités des collectivités.

Le Secrétariat rural a recours à un certain nombre de mécanismes pour coordonner le dossier rural au sein des ministères et organismes fédéraux. À l'échelon national, le partenariat fédéral est géré de concert avec un groupe de travail interministériel composé de représentants de 32 ministères et organismes fédéraux, et avec un comité directeur formé de sous-ministres adjoints (SMA). À l'échelon régional, des équipes rurales sont en place dans chaque province et territoire. Elles se composent de fonctionnaires fédéraux provenant des régions du Canada et elles comprennent généralement des représentants provinciaux et territoriaux et d'intervenants du secteur. À l'échelon intergouvernemental, un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les questions rurales est constitué de représentants des provinces et des territoires. La réunion inaugurale des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux s'est tenue en avril 2003. Ils y ont convenu d'élaborer une approche exhaustive par le truchement d'un cadre de politique rurale nationale qui prévoira des initiatives rurales concertées et complémentaires ayant pour but d'instaurer des collectivités rurales viables et durables.

Les activités de développement rural visent à améliorer l'accès des Canadiens des régions rurales et des collectivités rurales à des possibilités qui leur permettront de contribuer à la prospérité du Canada et d'en tirer parti. Voici les principaux thèmes qui guident le travail du Secrétariat rural en gestion horizontale, en formation de partenariats et en participation du citoyen, ainsi que quelques domaines particuliers sur lesquels le Secrétariat mettra l'accent en 2004-2005 :

Influer sur les politiques, les programmes et les services gouvernementaux afin d'améliorer les possibilités et d'atténuer les obstacles au développement rural

Grâce à la lentille rurale, qui favorise la prise en compte des préoccupations et des intérêts des régions rurales dans la conception et la mise en oeuvre des politiques et programmes fédéraux, le Secrétariat rural :

- analysera les politiques, services, programmes et projets de loi fédéraux et il fournira des avis au Cabinet pour la prise de décisions;
- entretiendra des rapports avec les ministères fédéraux et d'autres intervenants jouant des rôles variés;
- trouvera des façons d'étendre l'application de la lentille rurale;
- fera participer ses partenaires fédéraux et d'autres intervenants à des recherches dans le domaine rural.

L'un des principaux objectifs au cours du prochain exercice sera d'améliorer la collaboration tant au sein du gouvernement fédéral qu'entre le fédéral, les provinces et les territoires. Le Secrétariat rural mobilisera les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre au point le Cadre national de politique rurale, qui assurera la concordance entre les politiques intragouvernementales et intergouvernementales. On renouvellera les mécanismes de collaboration fédéraux en même temps qu'on s'emploiera à soutenir, à établir et à gérer les équipes rurales, notamment grâce à un réseau qui les regroupera, à une stratégie inter-équipes et à des plans d'action adaptés aux problèmes locaux.

Donner aux citoyens ruraux la possibilité de se faire entendre avec plus de force et d'efficacité grâce à des conférences, à des tables rondes, à des assemblées publiques locales et à d'autres activités de liaison

Le gouvernement du Canada organise la troisième Conférence rurale nationale, qui se tiendra à Red Deer (Alberta) du 21 au 23 octobre 2004; il donne ainsi suite à son engagement d'entretenir le dialogue avec les Canadiens des régions rurales. De plus, il mettra au point d'autres outils de participation des citoyens, comme des réseaux, et examinera d'autres modèles d'implication de ces intervenants. Le Comité consultatif sur les questions rurales fournira toute une gamme de conseils d'experts en développement rural à l'échelle du pays.

Faire des recherches et des analyses qui produiront des données empiriques permettant aux gouvernements et aux collectivités rurales de prendre des décisions plus éclairées

De tout temps, l'une des difficultés auxquelles se butait l'élaboration des politiques rurales était le manque de données valables de recherche et d'analyse pouvant guider les décisions. L'importance que le Secrétariat rural accorde à la recherche et à l'analyse vise à faire mieux comprendre la dynamique du Canada rural et à exécuter des travaux à cet égard qui favoriseront la prise de décisions fondées sur des données empiriques. Dans le cadre des travaux de recherche, on examinera les différences et les similitudes dans le Canada rural, de même que les problèmes liés au renforcement des capacités des collectivités et à la qualité de vie. En 2004-2005, le Secrétariat rural mettra en oeuvre des initiatives de recherches rurales concertées à l'échelon régional et

national. On produira de l'information et mènera des analyses sur une multitude de sujets, notamment les formules de développement participatif.

Il est certes important de recueillir des données empiriques utiles, mais il l'est tout autant de veiller à ce que cette information soit mise à la disposition des intéressés de façon conviviale. À cette fin, un certain nombre d'initiatives visent à partager des connaissances avec les collectivités rurales. Par exemple, les produits du Service canadien de l'information rurale permettent de répondre aux demandes de renseignements et satisfont aux besoins d'information du public. La grappe rurale de Gouvernement en direct ❑ est un guichet unique sur Internet qui donne accès à des renseignements à jour sur le monde rural. Les activités d'information plus traditionnelles, comme les bulletins régionaux, les publications et les conférences, concourent à communiquer des données statistiques et analytiques directement aux citoyens.

Un bon exemple est le *Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada* ❑, publication hors série produite par Statistique Canada avec l'aide financière du Secrétariat rural. Les bulletins, offerts sans frais, décrivent la structure et les tendances du Canada rural. Par ailleurs, étant donné que de plus en plus d'importance est accordée à la gestion des risques dans tous les domaines de planification, on mettra au point une trousse d'outils de gestion des risques à l'intention des collectivités rurales.

Améliorer la capacité de développement du Canada rural grâce à un programme de contribution qui analysera et évaluera les initiatives de développement rural

Dans l'économie d'aujourd'hui, les collectivités se doivent de tirer parti de tous les avantages possibles pour pouvoir s'adapter aux tendances mondiales. Le renforcement des capacités des collectivités pourrait être la clé qui leur permettra de suivre le rythme de l'évolution de ces marchés dynamiques. Il est essentiel d'assurer le développement rural par le renouveau économique et social si l'on veut établir des collectivités durables dans le Canada rural. Des programmes d'analyseet d'évaluation de l'efficacité des orientations stratégiques seront mis en oeuvre en 2004-2005 afin de renforcer les capacités des collectivités et de favoriser l'épanouissement des milieux ruraux.

Mesure du rendement

Les principaux indicateurs de rendement en matière de développement rural comprennent :

- la mesure dans laquelle les décisions gouvernementales tiennent compte de l'incidence sur les collectivités rurales;
- la satisfaction des citoyens et des intervenants des milieux ruraux relativement aux activités visant leur participation;
- le changement dans la disponibilité des résultats de travaux de recherche se rapportant au Canada rural;
- l'utilisation ou la mention des travaux de recherche et des outils;
- l'acquisition de connaissances fondées sur des observations en ce qui a trait au renforcement des capacités des collectivités et au développement rural.

Avantages pour les Canadiens

Les initiatives de développement rural amélioreront la qualité de vie des collectivités rurales et leurs perspectives de compétitivité et de prospérité dans l'économie mondiale. Lorsqu'elles comprendront les initiatives de renforcement des capacités des collectivités et de développement rural, qui offrent un environnement propice à la réussite, les collectivités seront mieux placées pour fixer des priorités et gérer le changement. En resserrant la collaboration entre les gouvernements et en attachant davantage d'importance à l'élaboration de politiques et de programmes visant à répondre aux priorités rurales, on pourra établir des assises solides pour le développement rural. Les collectivités bénéficieront également de l'amélioration des échanges d'information. Les Canadiens ont tout à gagner à long terme à ce que l'économie rurale soit vigoureuse et les collectivités rurales, bien adaptées.

SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES

Introduction

Les coopératives sont importantes pour le tissu économique et social du Canada. Elles jouent un rôle de premier plan dans les secteurs des banques, du détail, de l'habitation et des services, de même que dans l'industrie agricole et agroalimentaire. Les chiffres en soi sont impressionnants : on dénombre environ 10 000 coopératives au Canada qui desservent plus de 10 millions de citoyens; collectivement, les coopératives mobilisent 70 000 bénévoles et emploient plus de 150 000 personnes. Elles sont un élément essentiel des collectivités urbaines et rurales, à qui elles offrent des services clés comme des logements abordables, des services de garde d'enfants et des services financiers. Par ailleurs, les coopératives sont fondées sur des valeurs morales et des principes comme l'entraide, la démocratie, l'égalité et le souci de la collectivité. Elles responsabilisent les

gens et favorisent l'amélioration de la santé des collectivités en permettant à des gens de mettre leurs ressources en commun, de partager des risques et de réaliser des objectifs communs.

Contexte de fonctionnement

Sur les marchés mondialisés d'aujourd'hui il faut constamment faire preuve d'innovation et réaliser des gains de productivité. La participation des citoyens et le partage des avantages des innovations sont des éléments cruciaux de la réussite dans une économie en mutation rapide. Les coopératives fournissent aux producteurs primaires et à d'autres un moyen de partager les risques et les avantages d'activités économiques de pointe.

À mesure que les marchés évoluent et que certaines industries basées sur les ressources s'affaiblissent, les collectivités se tournent vers les dirigeants locaux pour trouver une solution à un éventail des problèmes sociaux et économiques. Le modèle coopératif est l'un des outils dont disposent les collectivités pour s'organiser, exécuter des projets et s'adapter aux forces du marché.

En outre, l'évolution démographique, les progrès de la technologie et les changements des habitudes d'achat au détail ont de plus en plus d'impact sur la prestation des services privés et sociaux. Là aussi, les collectivités peuvent avoir recours au modèle coopératif pour s'adapter à l'évolution des besoins en services.

Intervention stratégique

Le Secrétariat aux coopératives d'AAC veille à ce que le gouvernement accorde beaucoup d'attention au secteur coopératif. Il assure un rôle de liaison qui lui permet d'améliorer les relations entre les coopératives canadiennes et les nombreux ministères et organismes fédéraux dont les lois ou les politiques touchent les coopératives. Par ailleurs, le Secrétariat conseille le gouvernement sur les politiques qui ont une incidence sur les coopératives, coordonne la mise en oeuvre de ces politiques et remplit la fonction de centre d'expertise sur les coopératives au sein de l'administration fédérale. Même s'il fait partie d'AAC, son mandat couvre toutes les formes de coopératives au Canada, notamment les coopératives économiques (par exemple, les coopératives de mise en marché, de consommateurs, de production et de travailleurs), les coopératives sociales (par exemple, dans les domaines du logement, des soins de santé et des loisirs) et les coopératives financières (par exemple, les coopératives de crédit et les caisses populaires).

Le Secrétariat aux coopératives veut stimuler la croissance économique et le développement social de la société rurale et urbaine canadienne grâce à un recours accru au modèle coopératif. À cette fin, il se concentre sur les priorités suivantes :

Faire en sorte que le gouvernement du Canada tienne compte des besoins du secteur coopératif, en particulier lors de l'élaboration de politiques, de programmes et de projets de loi

En 2004-2005, le Secrétariat aux coopératives gérera le Comité interministériel des coopératives et dirigera les ministères et organismes fédéraux dans la préparation d'un plan d'action visant à intégrer le modèle coopératif dans le développement économique des collectivités.

Informer les intervenants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et la population canadienne sur le rôle et le potentiel des coopératives en tant qu'artisans du développement de la société et de l'économie canadiennes

Conscient de l'importance des partenariats, le Secrétariat facilitera les travaux du Comité fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires responsables des coopératives, qui se compose de trois sous-comités de travail, un sur les données, un autre sur le développement et le troisième sur la législation.

Encourager et faciliter les rapports entre les organisations coopératives et le gouvernement du Canada

En 2004-2005, le Secrétariat encouragera l'établissement de relations entre le gouvernement et le secteur, notamment auprès d'organisations coopératives nationales et régionales et de coopératives particulières.

Produire et diffuser des renseignements, des connaissances et des outils nouveaux qui aideront les coopératives et les gouvernements à prendre des décisions éclairées

Dans ce but, le Secrétariat mettra en oeuvre une stratégie de recherche sur le modèle coopératif qui appuiera les priorités stratégiques. En outre, grâce à une collaboration plus étroite avec les administrations provinciales, on accordera plus d'attention à la collecte et à l'entrée de données sur les coopératives ainsi qu'à la production de rapports.

Améliorer la capacité de développement des coopératives grâce à l'Initiative de développement coopératif (IDC)

L'IDC est un programme de contribution de 15 millions de dollars qui s'inscrit dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Elle appuiera le développement des coopératives jusqu'en 2008. Le programme comporte deux volets principaux : d'une part, les services-conseils, gérés conjointement par la Canadian Co-operative Association et

le Conseil canadien de la coopération, dispenseront des conseils d'experts qui faciliteront le lancement ou la gestion de coopératives; d'autre part, les projets d'innovation et de recherche, qui seront gérés par le Secrétariat aux coopératives, auront pour objectif d'étudier les coopératives et de démontrer comment il est possible de les utiliser de façons nouvelles. La mise en oeuvre de l'IDC se poursuivra en 2004-2005; il en sera notamment de même des travaux du comité directeur de l'IDC dont les membres proviennent du secteur coopératif et du monde des affaires, du secteur agricole et des milieux universitaires et professionnels.

Mesure du rendement

Les principaux indicateurs de rendement en matière de coopératives comprennent :

- la mesure dans laquelle les initiatives gouvernementales incluent des coopératives;
- l'établissement et le maintien de partenariats pour régler les questions liées aux coopératives;
- le changement dans la disponibilité des résultats de travaux de recherche se rapportant au développement des coopératives;
- l'utilisation ou la mention des travaux de recherche et des outils;
- le nombre de coopératives établies B l'aide de fonds de l'Initiative de développement coopératif (IDC);
- le niveau de service fourni par le secteur pour le développement des coopératives.

Avantages pour les Canadiens

En plus de soutenir les collectivités, le développement coopératif aide les citoyens à dispenser des services essentiels. Grâce aux coopératives, des gens acquièrent des compétences professionnelles utiles qui améliorent leurs perspectives d'emploi et leur permettent de mieux contribuer au mieux-être de leurs collectivités. Pour les producteurs primaires, les coopératives sont reconnues comme des outils précieux de mise en marché et de partage des risques, de création d'emplois, d'amélioration du leadership local et d'augmentation des investissements, et elles comblent des lacunes en matière de services.

En investissant de façon stratégique dans des partenariats avec le secteur coopératif, le gouvernement du Canada renforce la capacité des coopératives de contribuer à l'économie et à la société canadiennes. Les nouvelles coopératives aideront à combler les besoins actuels et futurs des citoyens dans des domaines comme l'accès aux soins de santé et aux soins à domicile, le développement économique rural, les débouchés à valeur ajoutée en agriculture, le développement des collectivités autochtones, l'intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes et la découverte de solutions locales à des problèmes environnementaux.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

En 1995, le Parlement modifiait la *Loi sur le vérificateur général* et obligeait certains ministères et organismes fédéraux, dont AAC, à élaborer des stratégies de développement durable, à les déposer au Parlement et à les mettre à jour au moins tous les trois ans. Le gouvernement du Canada créait également le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable, qui se voyait confier la responsabilité de suivre les progrès accomplis dans ce dossier et d'en faire rapport. En février 2004, la troisième stratégie de développement durable d'AAC, intitulée *Agriculture durable : la voie à suivre* ❑, était déposée au Parlement.

Contexte de fonctionnement

Le développement durable conjugue les aspects environnementaux, économiques et sociaux d'une manière qui permet de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en respectant la capacité des générations futures de satisfaire à leurs propres besoins. Dans le secteur agricole et agroalimentaire, le développement durable vise à établir un équilibre entre, d'une part, les défis et les possibilités à long terme de la production et de la transformation des produits agricoles et, d'autre part, le haut niveau de qualité de vie dont le Canada jouit aujourd'hui.

Plus précisément, l'agriculture durable :

- protège les ressources naturelles de base;
- empêche la détérioration de la qualité des sols, de l'eau et de l'air;
- protège la biodiversité;
- contribue au bien-être économique et social de tous les Canadiens;
- garantit un approvisionnement en produits agricoles salubres de première qualité;
- protège le gagne-pain et le bien-être des entreprises agricoles et agroalimentaires, des travailleurs et de leurs familles.

Intervention stratégique

Pour sa troisième stratégie de développement durable, AAC a adopté une approche nouvelle. Il a fait du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et de ses volets environnemental, économique et social intégrés, sa stratégie de développement durable (SDD). En

fait, le CSA est né de la prise de conscience que le développement durable et l'approche à long terme de la production et de la transformation des produits agricoles constituent la seule solution possible pour assurer la sécurité et la croissance du secteur. En tenant compte des trois piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le tissu social, le CSA est en soi une solide stratégie de développement durable.

AAC intègre les principes du développement durable dans ses propres opérations :

- en adoptant des pratiques d'approvisionnement écologiques;
- en améliorant la gestion des déchets, de l'eau et des eaux usées;
- en augmentant l'efficacité énergétique des bâtiments;
- en améliorant l'usage qu'il fait des véhicules, notamment par la réduction de l'utilisation et de la taille des véhicules, par l'emploi de véhicules appropriés à la tâche, par l'acquisition de véhicules à carburant de remplacement et par l'emploi de « carburants verts »;
- en adoptant des pratiques optimales de gestion des terres, par exemple en pilotant l'élaboration de plans environnementaux des fermes pour les terres d'AAC et en prenant des mesures appropriées pour gérer les sites contaminés, les réservoirs de stockage et les hydrocarbures halogénés.

AAC travaille également de façon horizontale avec d'autres ministères et organismes dans un certain nombre de domaines d'intervention liés au développement durable. En voici trois exemples clés :

- la participation à l'élaboration d'une stratégie fédérale sur l'eau douce;
- la coopération interministérielle à l'application du document fédéral intitulé *Le développement durable dans les opérations gouvernementales : une approche concertée* à des opérations écologiques dans les domaines suivants : approvisionnement, déchets, eau, énergie, gestion des parcs automobiles et utilisation des terres;
- la participation à l'élaboration d'une stratégie fédérale concertée sur l'application du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg, que les chefs d'État ont ratifié au Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en septembre 2002, et sur la préparation de rapports à son sujet.

En adoptant le CSA en guise de SDD, AAC s'assure d'appuyer sur un modèle de gestion solide tous les efforts qu'il déploie en faveur du développement durable, tant dans ses propres opérations que dans le secteur. Comme le développement durable est la priorité absolue du Ministère, ce sont les exigences en matière de reddition de comptes et de rapport qui s'en trouvent simplifiées. Les cibles qui concourent à la poursuite des objectifs généraux et particuliers de la SDD sont celles-là mêmes que le Ministère vise à atteindre.

Plus important encore, en s'engageant sans réserve à mettre en oeuvre la SDD, AAC fait sa part pour concrétiser la vision d'une agriculture durable dans un Canada durable. Le Ministère apporte en même temps une contribution considérable aux efforts que le gouvernement fait pour respecter l'engagement pris par le Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto. En gérant les nombreux biens dont il est le propriétaire et l'exploitant (centres de recherche, fermes, pâturages collectifs, systèmes d'approvisionnement en eau et parc de divers véhicules routiers et non routiers), AAC veut réduire son impact sur l'environnement en étant moins tributaire des ressources naturelles et en atténuant les répercussions de ses opérations sur l'environnement.

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire - Aider les collectivités à s'entraider

Afin de faire connaître l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire et les Codes en découlant, AAC a mis sur pied une équipe de travail horizontale. De plus, le Ministère dirige la participation du secteur dans le cadre des projets d'élaboration de politiques ministérielles qui devraient influencer la conception des politiques à venir.

INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES SERVICES

AAC et la satisfaction des attentes des citoyens

L'Initiative d'amélioration des services (IAS) est une politique du Conseil du Trésor qui vise à combler l'écart entre les attentes des citoyens à l'égard des services et l'efficacité de la prestation de ces derniers. Cette initiative invite les ministères et organismes fédéraux à établir des normes de services et à

évaluer le degré de satisfaction de la clientèle de façon homogène dans l'ensemble de l'administration fédérale (à l'aide de l'Outil de mesures communes), puis à prendre des mesures permettant d'améliorer continuellement le service.

Étant donné que nous mettrons l'accent au cours de l'exercice à venir sur la mise en oeuvre du CSA au moyen de programmes nouveaux et modifiés, le moment est bien choisi pour l'intégration des objectifs de l'IAS dans les plans du Ministère. Par conséquent, en 2004-2005, AAC compte instaurer une stratégie de prestation de services qui comportera la création d'un portail de services à guichet unique sur Internet pour tous les programmes d'AAC, l'élaboration de normes de services pour un certain nombre de nouveaux programmes et une politique de sondage auprès de sa clientèle.

Parmi les principaux éléments de cette tâche, mentionnons la formation et le perfectionnement professionnel des gestionnaires de programme, afin qu'ils aient les compétences nécessaires à la satisfaction des attentes de services. En outre, le Ministère adaptera l'Outil de mesures communes aux programmes d'AAC et nous intégrerons le plan d'établissement de rapports sur les résultats à l'approche pertinente en vigueur au Ministère. Il sera essentiel de mener à bien cette tâche pour aider AAC à exécuter ses programmes dans un cadre d'amélioration continue. (Voir le Cadre stratégique d'AAC à la fin de la section Vue d'ensemble de la planification.)

Information supplémentaire

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) et le Conseil national des produits agricoles (CNPA) sont deux organismes qui font rapport au Parlement par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

Introduction

L'ACPM est un organisme de service spécial faisant partie du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC); elle réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux tenues aux hippodromes de partout au Canada. L'Agence jouit d'une excellente réputation auprès des parieurs canadiens, des organismes de réglementation provinciaux et de l'industrie des courses de chevaux.

Contexte de fonctionnement

Le fondement législatif de l'ACPM se trouve à l'article 204 du *Code criminel*, qui confère au ministre d'AAC la responsabilité d'élaborer des politiques et des règlements en matière de pari mutuel. Le Code l'autorise à déléguer ces fonctions « à la personne qu'il désigne », c'est-à-dire le directeur exécutif de l'ACPM. L'article 204 permet aux Canadiens de parier de l'argent sur l'issue des courses de chevaux et garantit l'intégrité des courses.

L'ACPM recouvre la totalité de ses coûts depuis 1921 et le Fonds renouvelable est autosuffisant depuis 1980. L'ACPM tire ses ressources financières de la collecte d'un prélèvement de 0,8 p. cent sur chaque dollar parié au Canada. Les activités de l'ACPM n'occasionnent aucun coût aux contribuables canadiens.

Intervention stratégique

Les plans stratégiques de l'ACPM sont axés sur le maintien des normes les plus élevées de pari mutuel et de surveillance de cette activité. Son mandat lui est conféré par le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, qui est appliqué conformément à l'article 204 du *Code criminel*.

Paris bruts 2003-2004
1,81 milliard de dollars

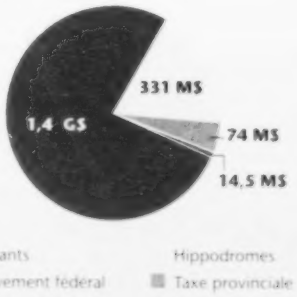

En 2004-2005, l'ACPM prévoit dépenser environ 15,3 millions de dollars pour respecter ses engagements. On trouvera dans le tableau suivant un résumé des dépenses prévues pour les exercices 2003-2004 à 2006-2007.

www.cpma-acpm-gc.ca

Priorité : Gestion des risques de l'entreprise
Améliorer la capacité de l'ACMP de gérer les risques associés aux paris mutuels, aidant ainsi à accroître la viabilité de l'industrie canadienne des courses de chevaux

Engagements 2004-2005 :

- Assurer une supervision efficace du pari mutuel
- Exécuter des activités de surveillance efficaces et efficientes
- Mettre au point des systèmes innovateurs qui favoriseront une gestion efficace des risques
- Gérer efficacement les fonds renouvelables
- Renforcer les alliances de concertation conclues avec les organismes provinciaux de réglementation et l'industrie des courses de chevaux

Résultats attendus :

- Confiance du public dans les paris mutuels
- Détection des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toute irrégularité pendant la course; détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée
- De nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance seront offertes aux agents de l'Agence
- Fonds autorenouvelables
- Sensibilisation et acceptation accrues des règlements et politiques; des partenariats solides entre le fédéral et les provinces

Avantages pour les Canadiens

- Le maintien de l'intégrité des paris mutuels
- Aucun coût pour les contribuables canadiens, seulement pour les parieurs

Dépenses prévues : Agence canadienne du pari mutuel

(en millions de dollars)	Dépenses estimatives 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Recettes/Dépenses	15,3	15,4	15,4	15,4

Les recettes et les dépenses sont tributaires de la perception d'un prélèvement de 8/10 de un cent sur chaque dollar parié au Canada. Toutes les recettes produites proviennent des parieurs et aucun coût relié aux activités de l'ACPM n'est assumé par les contribuables canadiens.

CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

Introduction

Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) ❑ a vu le jour en 1972 avec l'adoption de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*. La Loi regroupe les pouvoirs de commercialisation du gouvernement fédéral, qui exerce sa compétence sur le commerce interprovincial et international, et ceux des provinces, qui se limitent au commerce intraprovincial. Cette loi habilitante autorisait la création d'offices nationaux de commercialisation; elle a été modifiée en 1993 de façon à permettre aussi l'établissement d'organismes nationaux de promotion et de recherche.

Le CNPA mène des activités qui favorisent la compétitivité des secteurs qu'il supervise. Il est déterminé à collaborer avec l'industrie agricole et agroalimentaire à relever les défis et à tirer parti des possibilités que suscitent les changements importants apportés aux politiques agroalimentaires, les tendances du secteur des affaires et la satisfaction des besoins des marchés intérieurs et des marches extérieurs.

Contexte de fonctionnement

Lors de l'élaboration de son plan stratégique, le CNPA a tenu compte du grand nombre de tendances qui ont marqué l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et de l'évolution de sa situation. En général, les cinq offices qu'il supervise composent avec les aspects suivants :

- les tendances de la consommation des produits avicoles (volaille et oeufs);
- la sécheresse qui nuit à l'approvisionnement en provendes dans les secteurs des bovins de boucherie, de la volaille et des oeufs;
- les conditions économiques favorables (telles que la poursuite de la croissance et l'augmentation générale des revenus agricoles);
- la hausse de la productivité et le recours accru à la technologie;
- l'échelle des activités des entreprises agricoles;
- le secteur des produits d'épicerie;
- le commerce international.

Par ses activités, le CNPA épaule également les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA).

Énoncé de la mission du Conseil national des produits agricoles :

Voir à ce que les régimes nationaux de gestion de l'offre de la volaille et des oeufs et les systèmes nationaux de prélèvements pour les produits agricoles fonctionnent dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les intervenants, et favoriser la vigueur des composantes de l'industrie agroalimentaire dont le Conseil est responsable. ❑

Intervention stratégique

En 2004-2005, deuxième année de son plan stratégique, le CNPA mettra l'accent sur les priorités et engagements énoncés dans les tableaux suivants. Ces derniers traitent aussi des liens qu'il y a entre ces engagements et le CSA.

Pour obtenir de plus amples précisions sur ces liens, voir le site Web du CNPA :

http://www.nfpc-cnpa.gc.ca/francais/publications/planstrategique.html.

Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 2003-2004[1]	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Total du Budget principal des dépenses[2]	2,1	2,5	2,6	2,7

Notes :
1. Correspond aux meilleures prévisions des dépenses totales prévues pour la fin de l'exercice.
2. Ces montants sont inclus dans les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et comprennent 200 000 $ en subventions et contributions, sans toutefois tenir compte des avantages sociaux. Les services fournis sans frais sont les suivants : les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et les services ministériels (p. ex. systèmes financiers, sécurité, technologie de l'information, services et conseils en matière de ressources humaines) fournis par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces montants ne figurent pas dans les coûts du programme.

Priorité : Mener des activités dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les intervenants des offices de commercialisation et des organismes de promotion et de recherche créés aux termes de la Loi sur les offices des produits agricoles

Engagements	Résultats prévus
■ Mener à terme le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales qui lient les offices de commercialisation et les gouvernements. ■ Mener un examen sur la *Loi sur les offices des produits agricoles.*	■ Réception des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales par les trois offices nationaux. ■ Début des consultations auprès des intervenants.

Priorité : Rendre le secteur agricole et agroalimentaire canadien plus vigoureux, concurrentiel, rentable et sensible aux besoins du marché

Engagements	Résultats prévus
■ Continuer de collaborer avec AAC et l'ACIA à explorer des façons d'améliorer les méthodes actuelles de collecte des données en vue de mettre au point une base de données sectorielle qui renfermera de l'information cohérente, fiable et facile d'accès pour tous les participants de l'industrie. ■ En mai 2004, les producteurs avicoles (volaille et oeufs), les transformateurs de premier et de second cycles, les représentants des régies provinciales et ceux des secteurs de la restauration et des produits d'épicerie se réuniront pour discuter des tendances et de l'évolution de la situation dans le secteur de la distribution et de la vente au détail des aliments ainsi que de la façon dont le secteur des volailles et des oeufs s'intègre à cette chaîne de valeur.	■ Méthodes améliorées de collecte des données pour le manuel des données du secteur des volailles. ■ Rapport final du groupe de travail du secteur des volailles sur les besoins en matière de données. ■ Sensibilisation accrue des liens entre les producteurs et les secteurs de la restauration et des produits d'épicerie par le truchement : - de la tenue d'un forum; - de la diffusion d'un rapport sur le forum; - de l'établissement d'un groupe de travail sur la chaîne de valeur.

Priorité : Faire en sorte que les activités du CNPA soient gérées de façon efficiente, transparente et responsable

Engagements	Résultats prévus
■ Mettre en oeuvre des pratiques de gestion modernes parallèlement aux initiatives fédérales que sont notamment la fonction de contrôleur moderne, la vérification et l'évaluation, les valeurs et l'éthique, la gestion des ressources humaines et la normalisation des sites Internet. ■ Élaborer un cadre de rendement dans le sillage de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur.	■ Achèvement de la première phase des projets de mise en oeuvre. ■ Achèvement du cadre durant la présente année financière.

Avantages pour les Canadiens

- Un secteur agricole efficient et concurrentiel.
- Une commercialisation plus efficace des produits agricoles sur les marchés interprovinciaux et extérieurs.

Information financière

Dépenses prévues du Ministère

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Ministère prévoit dépenser 2 197,4 millions de dollars (brut) pour obtenir ses trois résultats stratégiques. Les tableaux financiers détaillés sont regroupés dans l'annexe 1 du présent rapport.

La plus grande partie des ressources du Ministère ont été affectées pour 2004-2005 à la Sécurité du système alimentaire (65 p. cent); suivent les Innovations propices à la croissance (20 p. cent) et la Santé de l'environnement (15 p. cent). Plus de 86 p. cent des ressources destinées au résultat stratégique Sécurité du système alimentaire vont à des paiements de transfert à d'autres parties, notamment aux producteurs et aux provinces. La plus grande partie des ressources vouées aux résultats stratégiques Innovations propices à la croissance et Santé de l'environnement sont des coûts de fonctionnement (70 et 59 p. cent respectivement), preuve que la poursuite de ces résultats stratégiques est davantage exigeante en main-d'oeuvre.

(en millions de dollars)	Dépenses estimatives 2003-2004[1]	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Sécurité du système alimentaire	811,6	1 410,4	1 326,6	1 315,5
Santé de l'environnement	177,7	316,7	299,6	274,4
Innovations propices à la croissance	358,0	422,9	402,8	369,5
Budget principal des dépenses (brut)	**1 347,4**	**2 150,1**	**2 029,0**	**1 959,4**
Moins : recettes disponibles	38,7	39,3	39,3	39,3
Total du Budget principal des dépenses	**1 308,7**	**2 110,8**	**1 989,8**	**1 920,2**
Ajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)[2]				
Mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture	298,2	25,0	25,0	25,0
Mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture - Gestion des risques de l'entreprise	1 174,2	–	–	–
Transition vers le Cadre stratégique pour l'agriculture - Gestion des risques de l'entreprise	598,9	–	–	–
Encéphalopathie spongiforme bovine	363,6	5,8	–	–
Programme d'aide transitoire à l'industrie	928,0	6,6	–	–
Financement additionnel pour le Programme d'avances printanières	59,9	–	–	–
Renforcement des capacités des collectivités rurales	14,0	–	–	–
Programme canadien du revenu agricole	97,9	–	–	–
Report de fonds du budget de fonctionnement	13,2	–	–	–
Programmes provinciaux de gestion des risques agricoles et initiatives de recherche et développement	11,4	–	–	–
Agrandissement et modernisation du Centre de recherches de Lethbridge	1,3	–	–	–
Évaluation, gestion et assainissement des sites contaminés	0,1	–	–	–
Biotechnologie	–	–	6,0	6,0
Changement climatique - Appui aux partenariats	–	0,5	0,5	–
Programme d'éradication de la sharka	–	9,4	8,6	7,0
Autres	7,9	–	–	–
Total des ajustements	*3 568,6*	*47,3*	*40,2*	*38,0*
Dépenses prévues nettes	**4 877,4**	**2 158,1**	**2 029,9**	**1 958,2**

suite à la page suivante

suite de la page précédente

Moins : recettes non disponibles	136,4	34,4	34,4	34,4
Plus : coûts des services reçus sans frais[3]	41,5	43,4	44,0	45,4
Coût net du programme	**4 782,4**	**2 167,2**	**2 039,5**	**1 969,2**
Équivalents temps plein[4]	**6 170**	**6 170**	**6 100**	**6 100**

Les dépenses estimatives de 2003-2004 sont plus élevées que les dépenses prévues ultérieurement, et ce, pour plusieurs raisons : fonds spéciaux de transition, fonds spéciaux pour atténuer l'impact de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), et paiements législatifs accrus en raison des besoins plus grands en 2003-2004. De même, les dépenses prévues ultérieurement varieront en fonction des besoins.

[1] Correspond aux meilleures prévisions concernant le financement autorisé jusqu'à la fin de l'exercice.

[2] Le tableau ne tient pas compte du financement qui n'a pas encore été reporté à une année ultérieure ni des nouvelles autorisations qui pourraient être approuvées. Les ajustements pour 2003-2004 tiennent compte des Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) et d'autres ajustements. Quant aux ajustements pour 2004-2005 à 2006-2007, ils correspondent aux initiatives pour lesquelles le Ministère peut présenter une demande pouvant atteindre le montant indiqué dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, une fois approuvé.

[3] Les coûts des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés, les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada et les dépenses salariales et connexes des services juridiques fournis par Justice Canada. Voir tableau 8.

[4] Outre les ETP précités, AAC a affecté 419 ETP en 2003-2004 à des projets de recherche financés dans le cadre d'ententes de recherche concertée conclues avec le secteur privé et à d'autres activités non financées au moyen de crédits parlementaires. De plus, 187 ETP ont été occupés par des étudiants. Les données allant de 2004-2005 à 2006-2007 ne prévoient rien pour les ressources humaines financées par le truchement des ententes de recherche concertée.

Nota : Les dépenses prévues tiennent compte des fonds actuellement approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Tableaux financiers

TABLEAU 1
Sommaire des dépenses en immobilisations par résultat stratégique 47

TABLEAU 2
Renseignements sur les dépenses de projet 48

TABLEAU 3
Rapport d'étape sur les grands projets de l'État 49

TABLEAU 4
Sommaire des paiements de transfert 49

TABLEAU 5
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 50

TABLEAU 6
Sources de recettes disponibles et non disponibles 53

TABLEAU 7
Frais d'utilisation externes 55

TABLEAU 8
Coût net du programme pour l'année budgétaire (2004-2005) 56

TABLEAU 9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - État des résultats 57

TABLEAU 10
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - État des flux de trésorerie 57

TABLEAU 11
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - Utilisation prévue des autorisations 57

Nota : Dans les tableaux suivants, les **dépenses estimatives** correspondent aux meilleures prévisions concernant le financement autorisé jusqu'à la fin de l'exercice (pas nécessairement les dépenses réelles). Quant aux **dépenses prévues**, elles tiennent compte des fonds déjà incorporés dans les niveaux de référence du Ministère au cours de l'exercice annuel de mise à jour des niveaux de référence, ainsi que des ajustements des fonds qui ont été approuvés dans le plan financier du gouvernement pour les années à venir mais qui n'ont pas encore été incorporés dans les niveaux de référence du Ministère.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les valeurs inférieures à un million de dollars sont indiquées par 0,0.

L'information figurant dans les tableaux financiers de cette annexe est présentée par résultat stratégique, s'il y a lieu. Les résultats stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada correspondent à ses secteurs d'activité.

Tableau 1 : Sommaire des dépenses en immobilisations par résultat stratégique

(en millions de dollars)	Dépenses estimatives 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Sécurité du système alimentaire	20,1	0,1	–	–
Santé de l'environnement	5,3	4,3	2,4	2,4
Innovations propices à la croissance	33,6	32,3	28,3	28,3
Total des dépenses en capital dans le Budget principal des dépenses	**59,1**	**36,6**	**30,6**	**30,6**

La baisse des dépenses prévues dépend essentiellement du financement en capital de 20 millions de dollars dans les prévisions de dépenses autorisées en 2003-2004 pour améliorer la prestation des services offerts dans le volet de la gestion des risques de l'entreprise du CSA. Cependant, les niveaux de référence du Ministère n'intègrent pas encore de montants semblables pour les années futures. De plus, 2004-2005 est la dernière des cinq années de financement en capital de 6 millions de dollars par année de l'intégrité des programmes en matière de santé et de sécurité.

Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses de projet

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel[1]	Dépenses estimatives au 31 mars 2004[2]	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses pour les exercices ultérieurs
Projets de plus de 5 millions de dollars						
Sécurité du système alimentaire						
Gestion des risques de l'entreprise Amélioration de la prestation des services (phase de définition du projet)(APP)	125,0	8,9	–[3]	–[3]	–[3]	–
Total - Sécurité du système alimentaire	**125,0**	**8,9**	**–**	**–**	**–**	**–**
Santé de l'environnement						
Saskatchewan (Swift Current), barrage Duncairn (phase de mise en œuvre du projet)(F)	10,0	1,8	8,2	–	–	0,0
Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE), (phase de définition du projet) (ADP)	100,1	3,0	15,1	25,6	25,6	30,8
Total - Santé de l'environnement	**110,1**	**4,8**	**23,3**	**25,6**	**25,6**	**30,8**
Innovations propices à la croissance						
N.-B. (Fredericton), réaménagement d'une installation (phase de clôture du projet)(F)	21,7	21,7	–	–	–	–
Québec (Lennoxville), Centre de recherches sur les produits laitiers (phase de planification et d'identification initiales)(I)	10,6	–	0,9	3,7	6,0	–
Ontario (Ottawa), serre et chambre de croissance (phase de planification et d'identification initiales)(I)	10,6	–	0,8	1,7	8,1	–
Manitoba (Winnipeg), réaménagement d'une installation (phase de planification et d'identification initiales)(APP)	24,0	1,2	–	–	–	22,8
Alberta (Lethbride), nouvel établissement multifonctionnel Phase I (phase de clôture du projet)(F)	29,9	29,9	–	–	–	0,0
Total – Innovations propices à la croissance	**96,8**	**52,8**	**1,7**	**5,4**	**14,1**	**22,8**
Total des projets de plus de 5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses	**331,9**	**66,5**	**25,0**	**31,0**	**39,7**	**53,6**

[1] Les coûts totaux estimatifs courants comprennent les dépenses engagées au cours des exercices précédents et celles prévues pour 2003-2004 et par la suite.

[2] Les dépenses estimatives au 31 mars 2004 comprennent les dépenses engagées au cours des exercices précédents.

[3] Les dépenses prévues pour les années à venir au titre du projet d'amélioration de la prestation des services de gestion des risques de l'entreprise devraient totaliser 116,1 millions de dollars, pour un coût estimatif total de 125 millions de dollars. Cependant, ces ressources ne sont pas encore comprises dans les niveaux de référence du Ministère.

Catégories :
(F) indique une estimation fondée
(I) indique une estimation indicative
(APP) indique l'approbation préliminaire du projet
(ADP) indique l'approbation définitive du projet

Tableau 3 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Voici le titre du grand projet de l'État d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi qu'une adresse Internet connexe pour plus de renseignements, notamment : description; phase du projet; ministère responsable et ministères et organismes participants; entrepreneur principal et sous-traitants principaux; étapes importantes; rapport d'étape et explication des écarts; avantages pour l'industrie.

Titre du projet : Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Adresse Internet : **www.agr.gc.ca/nlwis**

Tableau 4 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Dépenses estimatives 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006[1]	Dépenses prévues 2006-2007[1]
Subventions				
Sécurité du système alimentaire	848,3	3,9	3,9	3,9
Santé de l'environnement	8,2	9,8	9,8	9,8
Innovations propices à la croissance	17,8	17,8	17,8	17,8
Total des subventions	**874,3**	**31,5**	**31,5**	**31,5**
Contributions				
Sécurité du système alimentaire	3 104,0	1 215,8	1 128,2	1 119,3
Santé de l'environnement	82,9	114,6	103,6	80,4
Innovations propices à la croissance	64,4	78,4	70,6	37,4
Total des contributions	**3 251,3**	**1 408,8**	**1 302,4**	**1 237,1**
Total des subventions et contributions dans le Budget principal des dépenses	**4 125,6**	**1 440,3**	**1 333,9**	**1 268,6**

[1] Le tableau ne tient pas compte des fonds, pour les paiements de transfert qui n'ont pas encore été reportés à une année ultérieure, ni des nouvelles autorisations qui pourraient être approuvées.

Les dépenses estimatives de 2003-2004 sont plus élevées que les dépenses prévues ultérieurement, et ce, pour plusieurs raisons : fonds spéciaux de transition, fonds spéciaux pour atténuer l'impact de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), et paiements législatifs accrus en raison des besoins plus grands en 2003-2004. De même, les dépenses prévues ultérieurement varieront en fonction des besoins.

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Subventions et contributions

Sécurité du système alimentaire

Voici les programmes de paiements de transfert qui concourront au résultat stratégique visant la sécurité du système alimentaire pour 2004-2005 :

Programme	Dépenses prévues 2004-2005 (en millions de dollars)
Gestion des risques de l'entreprise	
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise qui s'inscrivent dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)	378,9
Programme d'assurance-récolte	227,3
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	212,6
Programmes provinciaux	147,5
Contributions aux programmes de redressement dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	69,4
Paiements liés à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA)	65,5
Contributions à la gestion des risques agricoles - Programme d'avances printanières	57,2
Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)*	4,0
Partenariat avec le secteur privé pour la gestion des risques	2,5
Sous-total	*1 164,9*
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire	
Salubrité et qualité des aliments	30,1
Internationales	20,8
Autres	3,9
Total dans le Budget principal des dépenses	**1 219,7**

Objectif - Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient et répondre au désir du secteur agricole de participer plus directement aux décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.

Résultats prévus - Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieurs et extérieurs des produits agricoles canadiens; un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.

Indicateurs - On mesurera la réduction de la variation à la baisse du revenu et de la marge d'exploitation des agriculteurs au fil du temps en comparant : le revenu agricole avec et sans les paiements de programme, la marge d'exploitation des agriculteurs qui participent aux programmes et de ceux qui n'y participent pas, et la variabilité entre les options de programme et avec d'autres instruments, notamment les régimes de gestion de l'offre. Augmentation du revenu agricole et de la marge d'exploitation du secteur au fil du temps. Valeur accrue des investissements agricoles au fil du temps. Réduction de l'exposition à des dangers agroalimentaires. Augmentation de la confiance du consommateur à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada. Amélioration du rendement relatif des sociétés canadiennes comparativement aux entreprises étrangères pour ce qui est de répondre aux exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments ou de les dépasser.

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Subventions et contributions

Santé de l'environnement

Voici les programmes de paiements de transfert qui concourront au résultat stratégique visant la santé de l'environnement pour 2004-2005 :

Programme	Dépenses prévues 2004-2005 (en millions de dollars)
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire - Environnement	109,4
Contributions à la mise en oeuvre du Plan d'action sur le changement climatique	4,5
Autres	10,5
Total dans le Budget principal des dépenses	**124,4**

Objectif - Diffuser de l'information environnementale pertinente et exacte afin de favoriser un dialogue ouvert et éclairé et d'aider toutes les parties concernées à prendre de bonnes décisions sur des investissements publics propres à protéger l'air, l'eau, le sol et la biodiversité.

Résultats prévus - Diffusion d'informations environnementales pertinentes et exactes qui sont de nature à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de bonnes décisions pour les générations présentes et futures; obtention d'avantages environnementaux et réduction des risques pour l'environnement grâce à l'élaboration et à la mise en oeuvre de pratiques de gestion optimales qui sont économiquement viables et qui, dans un climat commercial propice, seront adoptées par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.

Indicateurs - Taux d'adoption de la lutte antiparasitaire intégrée et des systèmes de conservation ou de culture sans travail du sol. Proportion des fermes qui ont créé des zones tampons près des cours d'eau et des fermes qui limitent ou contrôlent l'accès du bétail aux cours d'eau. Pourcentage des terres agricoles affichant des taux déterminés d'azote et de phosphore résiduels. Nombre de journées où les terres agricoles sont dénudées. Degré d'efficacité de l'utilisation des ressources d'eau douce par l'irrigation en vue de la production de produits agricoles primaires. Évolution du degré de reconnaissance du grand public et de l'appui à l'égard des politiques et des interventions du gouvernement et du secteur agricole qui favorisent l'adoption de pratiques de production durable.

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Subventions et contributions

Innovations propices à la croissance

Voici les programmes de paiements de transfert qui concourront au résultat stratégique visant les innovations propices à la croissance pour 2004-2005 :

Programme	Dépenses prévues 2004-2005 (en millions de dollars)
Contributions dans le cadre du Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies (PRTGP)	44,4
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire	
Renouveau et Science et innovation	10,7
Questions internationales	8,3
Contributions à l'appui de l'aide au Canada rural et du Cadre de développement des coopératives	6,4
Autres	26,5
Total dans le Budget principal des dépenses	**96,3**

Objectif - Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial en production d'aliments et d'autres produits et services agricoles connexes; mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques optimales et en promouvoir l'adoption; utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur de l'innovation du secteur privé.

Résultats prévus - Mise au point et adoption de produits, de procédés, de technologies et de services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui encourage la découverte et l'innovation; un esprit d'entrepreneuriat et une main-d'oeuvre hautement qualifiée et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; la conquête de marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

Indicateurs - Augmentation du revenu des familles agricoles et du revenu agricole net; augmentation de la part du commerce agroalimentaire mondial des bioproduits et des produits agricoles à valeur ajoutée; augmentation de la contribution des bioproduits et des produits agricoles à valeur ajoutée au PIB et à l'emploi rural; reconnaissance accrue des produits canadiens innovateurs.

Tableau 6 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Recettes estimatives 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Sécurité du système alimentaire				
Compte de stabilisation du revenu net - frais administratifs	8,9	8,9	8,9	8,9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	15,3	15,4	15,4	15,4
Total - Sécurité du système alimentaire	**24,2**	**24,3**	**24,3**	**24,3**
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	14,5	15,0	15,0	15,0
Total - Santé de l'environnement	**14,5**	**15,0**	**15,0**	**15,0**
Innovations propices à la croissance				
Total - Innovations propices à la croissance	–	–	–	–
Total des recettes disponibles	**38,7**	**39,3**	**39,3**	**39,3**

Tableau 6 : Sources de recettes disponibles et non disponibles (suite)

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Recettes estimatives 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Sécurité du système alimentaire				
Remboursement de dépenses des exercices précédents *	104,0	0,7	0,7	0,7
Services et droits d'utilisation	1,0	1,0	1,0	1,0
Privilèges, licences et permis	0,1	0,1	0,1	0,1
Rendement des investissements **	0,1	0,2	0,2	0,2
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes non fiscales	0,3	0,3	0,3	0,3
Total - Sécurité du système alimentaire	**105,5**	**2,3**	**2,3**	**2,3**
Santé de l'environnement				
Remboursement de dépenses des exercices précédents *	0,2	0,2	0,2	0,2
Services et droits d'utilisation	0,3	0,3	0,3	0,3
Privilèges, licences et permis	0,7	0,7	0,7	0,7
Rendement des investissements **	0,0	0,1	0,1	0,1
Produits de la vente de biens de l'État	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres recettes non fiscales	0,2	0,2	0,2	0,2
Total - Santé de l'environnement	**1,9**	**1,9**	**1,9**	**1,9**
Innovations propices à la croissance				
Remboursement de dépenses des exercices précédents *	13,7	13,7	13,7	13,7
Services et droits d'utilisation	0,1	0,1	0,1	0,1
Privilèges, licences et permis	5,9	5,9	5,9	5,9
Rendement des investissements **	0,6	1,6	1,5	1,5
Produits de la vente de biens de l'État	1,7	1,7	1,7	1,7
Autres recettes non fiscales	7,1	7,1	7,1	7,1
Total - Innovations propices à la croissance	**29,1**	**30,1**	**30,1**	**30,1**
Total des recettes non disponibles	**136,4**	**34,4**	**34,4**	**34,4**
Total des recettes disponibles et non disponibles	**175,1**	**73,6**	**73,6**	**73,6**

* Le remboursement de dépenses des exercices précédents pour le résultat stratégique « Sécurité du système alimentaire » en 2003-2004 comprend des montants recouvrés auprès des provinces pour des paiements effectués par AAC et le recouvrement de paiements en trop dans le cadre du Programme canadien du revenu agricole (PCRA). On prévoit recouvrer d'autres sommes en 2004-2005 qu'il est impossible d'estimer à ce stade-ci.

** Le rendement des investissements comprend l'intérêt sur les prêts pour la Commision canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents.

Tableau 7 : Frais d'utilisation externes

Le gouvernement fédéral impose des frais d'utilisation externes depuis le début de la Confédération, et en applique aujourd'hui à une foule variée d'activités. Les frais imputés sont liés soit à des biens ou à des services qu'un usager extérieur reconnaissable reçoit en plus de ce qui est offert normalement à un contribuable, soit aux coûts de réglementation d'une activité. La nouvelle politique du Conseil du Trésor sur les frais d'utilisation externes exige qu'on accorde davantage d'importance à l'établissement, à la modification et à la gestion permanente des frais externes et qu'on rende plus de comptes à ce sujet. L'idée générale est d'améliorer la transparence, d'accroître la reddition de comptes au Parlement et à la population et d'offrir aux intervenants de véritables occasions d'apporter leur contribution.

Afin de mettre en oeuvre la nouvelle politique, AAC a remis sur pied le Groupe de travail sur les frais d'utilisation du portefeuille de l'Agriculture, dont les membres sont AAC, l'ACIA et la CCG. En attendant l'approbation interne de son mandat et de ses pouvoirs, le groupe est chargé de l'élaboration et de la mise en application d'un cadre relatif aux frais d'utilisation qui permettra d'orienter les gestionnaires dans l'établissement des frais d'utilisation pour l'ensemble du portefeuille. On a entrepris l'élaboration d'un guide sur les recettes et le recouvrement de coûts à l'intention des gestionnaires de programme; ce guide sera affiché sur le site Web d'AAC.

Conformément à la Politique d'imputation aux clients extérieurs du CT, vous trouverez ci-après le modèle complet de rapport de l'information sur les frais d'utilisation externes à AAC.

Nom de l'activité occasionnant des frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir de fixer des frais d'utilisation**	**Justification de l'imposition de frais ou de la modification des frais**	**Date d'entrée en vigueur des changements prévus**	**Processus prévus de consultation et d'examen**
Programme des pâturages collectifs (PPC)	Autres biens et services	Paragraphe 9.1 de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*	Les frais liés au PPC sont étudiés annuellement et fixés en conséquencce	s. o.	Chaque pâturage compte un comité consultatif formé de six représentants choisis parmi sa clientèle. Ces comités seront consultés avant l'application de toute augmentation des frais.
Loi sur le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) - Frais d'enregistrement	Autres biens et services (recettes applicables à un crédit - part des frais administratifs)	*Loi sur la protection du revenu agricole (LPRA).* Conformément au paragraphe 6.3 de l'accord relatif au CSRN, le ministre d'AAC peut ajuster les frais relatifs au partage des coûts après consultation avec le Comité national du CSRN.	Le programme CSRN commence officiellement à mettre fin à ses activités, 2002 étant la dernière année de stabilisation. On n'imposera pas aux participants la part des frais administratifs une fois que les demandes pour l'année de stabilisation 2002 seront traitées.	2004-2005	Le Comité national du CSRN contribue à l'administration du programme. Ce comité compte au moins six et au plus dix producteurs qui représentent les secteurs de production.
Programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) - Frais de participation au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	Autres biens et services (recettes applicables à un crédit - part des frais administratifs)	La *Loi sur la protection du revenu agricole.* En vertu de la section 6.4, Annexe A, Accord rétablissant le CSRN de l'Accord de mise en oeuvre.	Mise en oeuvre du PCSRA	2004-2005	La part annuelle sera de 55 $, ou tout autre montant prévu dans les directives du programme. Les directives du programme prévoient le consentement du Canada et d'au moins deux tiers des provinces ou des territoires participants là où ces provinces ou territoires représentent au moins 50 p. 100 de la marge de production totale pour les provinces ou les territoires participants au cours de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

suite à la page suivante

Tableau 7 : Frais d'utilisation externes (suite)

Nom de l'activité occasionnant des frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir de fixer des frais d'utilisation	Justification de l'imposition de frais ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur des changements prévus	Processus prévus de consultation et d'examen
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) - Frais d'enregistrement	Services de réglementation	Règlement de la LPAACFC	s. o.	s. o.	Une étude d'analyse des risques a été entreprise, en se fondant sur la comptabilité de caisse et d'exercice, afin de déterminer le montant des frais nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité. Un comité consultatif étudie la loi actuelle.
Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) - Fonds renouvelable	Services de réglementation	Article 204 du Code criminel. L'Agence canadienne du pari mutuel est devenue un organisme de service spécial à la suite du budget de février 1991. Le Conseil du Trésor y a donné son accord en novembre 1992, en partie parce que l'ACPM disposait d'une structure de recouvrement complet des coûts.	s. o.	s. o.	Un processus officiel de consultation est en place à l'ACPM. Celle-ci consulte régulièrement l'industrie des courses de chevaux sur toute politique ou modification apportée à la réglementation. Le secteur englobe les hippodromes, les organismes de réglementation provinciaux et les intervenants. L'ACPM consulte les représentants du secteur lorsque des modifications aux prélèvements sont proposées.

s.o. = sans objet

Tableau 8 : Coût net du programme pour l'année budgétaire (2004-2005)

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (total du Budget principal des dépenses plus ajustements)	**2 158,1**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	13,9
Contributions de l'employeur aux primes de régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	26,6
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	1,9
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	1,1
	43,4
Moins : Recettes non disponibles	34,4
Coût net du programme en 2004-2005	**2 167,2**

Tableau 9 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - État des résultats

(en millions de dollars)	Recettes estimatives 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Recettes disponibles	**15,3**	**15,4**	**15,4**	**15,4**
Dépenses :				
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	5,0	5,1	5,1	5,1
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,7	9,7	9,7	9,7
Services publics, matériel et fournitures	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des dépenses de fonctionnement	**15,3**	**15,4**	**15,4**	**15,4**
Excédent (déficit)	–	–	–	–

Tableau 10 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - État des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Recettes estimatives 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Excédent (déficit)	–	–	–	–
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Excédents de trésorerie (besoins)	–	–	–	–

Tableau 11 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel - Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Recettes estimatives 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Autorisations*	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
Prélèvements :				
Solde au 1er avril	1,4	1,4	1,4	1,4
Excédent prévu (prélèvements)	–	–	–	–
Total des prélèvements	**1,4**	**1,4**	**1,4**	**1,4**
Solde projeté au 31 mars	**3,4**	**3,4**	**3,4**	**3,4**

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé en tout temps sur le Trésor.

Annexe I

Renseignements complémentaires

LE PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – 2004-2005

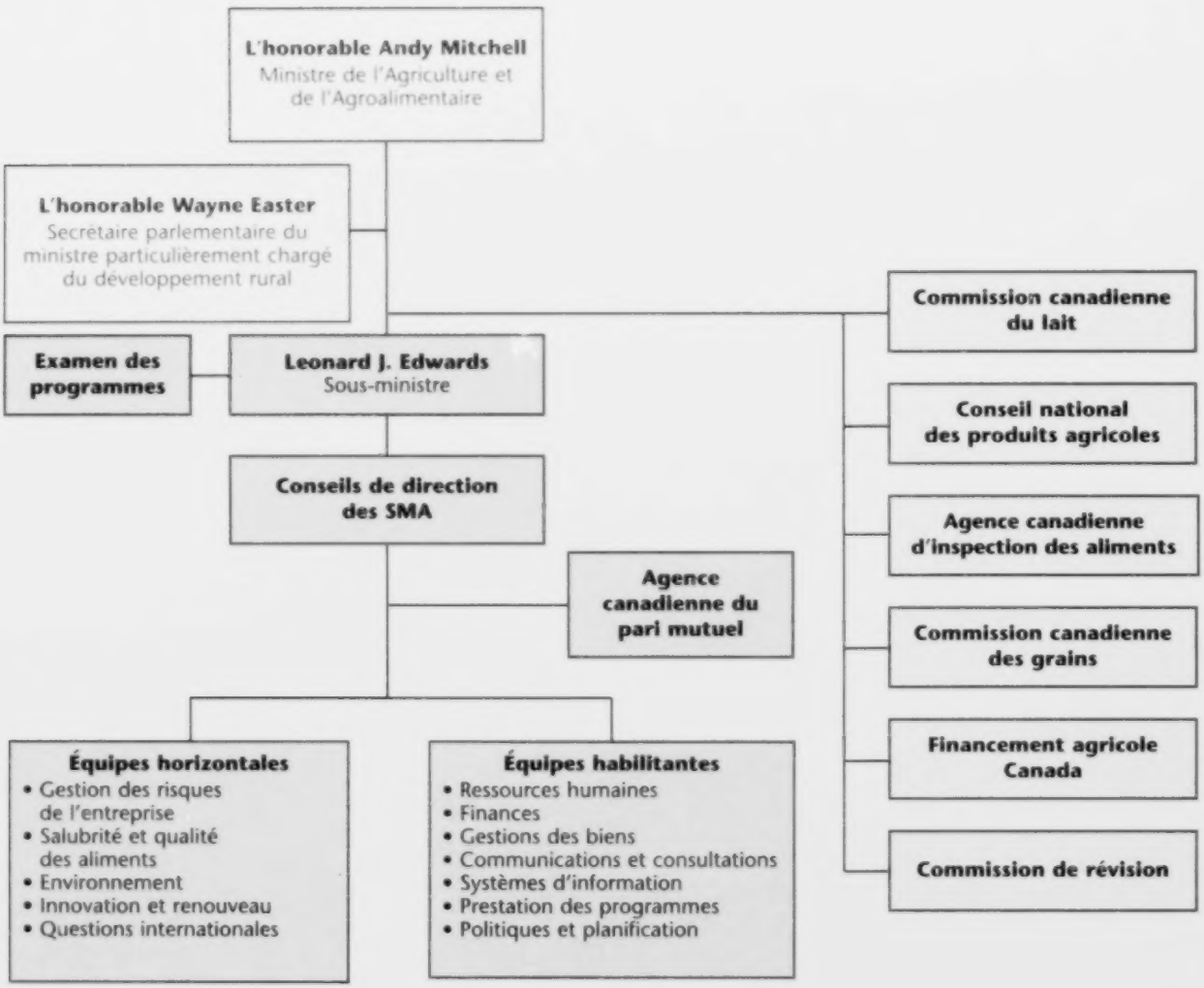

POUR NOUS JOINDRE

Personnes-ressources du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Note : À moins d'indication contraire, l'adresse du Ministère est le 930, avenue Carling.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-1000
Adresse Internet : www.agr.gc.ca

Notre site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/index_f.phtml renferme plus d'information sur le Ministère et ses activités.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'honorable Andy Mitchell
www.agr.gc.ca/minofff.html

Secrétaire parlementaire du ministre particulièrement chargé du développement rural
Wayne Easter
Tél. : (613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/minoffe.html

Sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
Leonard J. Edwards
Sous-ministre
Tél. : (613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

CHEFS DES DIRECTIONS GÉNÉRALES ET DES ORGANISMES

Recherche
Bruce Archibald
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7777
archibaldb@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/index.htm

Services à l'industrie et aux marchés
Andrew Marsland
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/dgsim.html

Politiques stratégiques
Michael Keenan
Sous-ministre adjoint intérimaire
(613) 759-7349
keenanm@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/spb_f.phtml

Programmes financiers pour l'agriculture
Mary Komarynsky
Sous-ministre adjointe
(613) 759-7243
komarynskym@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_f.phtml

Gestion intégrée
Bruce Deacon
Sous-ministre adjoint
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Communications et consultations
Paul Schubert
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_f.phtml

Ressources humaines
Steve Tierney
Sous-ministre adjoint
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/hr/mainf.html

Vérification et évaluation
Frank Brunetta
Directeur général
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/frbmain.html

Agence canadienne du pari mutuel
Elizabeth Massey
Directrice exécutive
C.P. 5904 PDF Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca/

Administration du rétablissement agricole des Prairies
Carl Neggers
Directeur général
Tour CIBC
1800, rue Hamilton, bureau 603
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/pfra/

Secrétariat rural et aux coopératives
Donna Mitchell
Directrice exécutive
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop/

PERSONNES-RESSOURCES DU PORTEFEUILLE

Conseil national des produits agricoles
Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
www.nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments
Richard Fadden
Président
59, promenade Camelot
Ottawa (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@agr.gc.ca
www.cfia-acia.agr.ca

Financement agricole Canada
John J. Ryan
Président-directeur général
C.P. 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains
Chris Hamblin
Commissaire en chef
303, rue Main, bureau 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Commission canadienne du lait
John Core
Président-directeur général
Édifice 55, Promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling,
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc-ccl.gc.ca

Commission de révision
Thomas Barton
Président
Ferme expérimentale centrale
Promenade Birch
Édifice 60
Ottawa (Ontario)
K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur les programmes de commercialisation agricole	L.C. 1997, ch. 20
Loi sur la commercialisation des produits agricoles	L.R.C. 1985, ch. A-6
Loi sur la généalogie des animaux	L.R.C. 1985, ch. 8 (4e suppl.)
Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	L.R.C. 1985, ch. A-9
Loi sur les stations agronomiques	L.R.C. 1985, ch. E-16
Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole	L.C. 1997, ch. 21
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	L.R.C. 1985, ch. 25 (3e suppl.)
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	L.R.C. 1985, ch. F-3
Loi sur la protection du revenu agricole	L.C. 1991, ch. 22
Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme	L.R.C. 1985, ch. L-10
Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest	L.C. 1995, ch.17

Loi dans laquelle le ministre est désigné responsable selon un décret et qui est appliquée par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	L.R.C. 1985, ch. P-17

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire	L.C. 1995., ch.40
Loi sur les produits agricoles au Canada	L.R.C. 1985, ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur la Commission canadienne du lait	L.R.C. 1985, ch. C-15
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments	L.C. 1997, ch. 6
Loi sur le Financement agricole Canada	L.C. 1993, ch. 14
Loi sur les offices des produits agricoles	L.R.C. 1985, ch. F-4
Loi relative aux aliments du bétail	L.R.C. 1985, ch. F-9
Loi sur les engrais	L.R.C. 1985, ch. F-10
Loi sur l'inspection du poisson	R.C. 1985, ch. F-12
Loi sur la santé des animaux	L.C. 1990 ,ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes	L.R.C. 1985, ch. 25 (1er suppl.)
Loi sur la protection des obtentions végétales	R.C. 1990, ch. 20
Loi sur la protection des végétaux	L.C. 1990, ch. 22
Loi sur les semences	L.R.C. 1985, ch. S-8

Loi dans laquelle le ministre est désigné responsable selon un décret et qui est appliquée par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les grains du Canada	L.R.C. 1985, ch. G-10

Loi pour laquelle d'autres ministres sont responsables mais qui confère des pouvoirs au ministre

Code criminel – article 204	L.R.C. 1985, ch. C-46 (ministre de la Justice et solliciteur général du Canada)

Loi pour laquelle un autre ministre est responsable et qui sest appliquée en partie par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur la Commission canadienne du blé	L.R.C. 1985, ch. C-24

Lois pour lesquelles un autre ministre est responsable et qui sont appliquées en partie par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation	L.R.C. 1985, ch. C-38 (ministre de l'Industrie/ACIA)
Loi sur les aliments et drogues	L.R.C. 1985, ch. F-27 (ministre de la Santé /ACIA)